



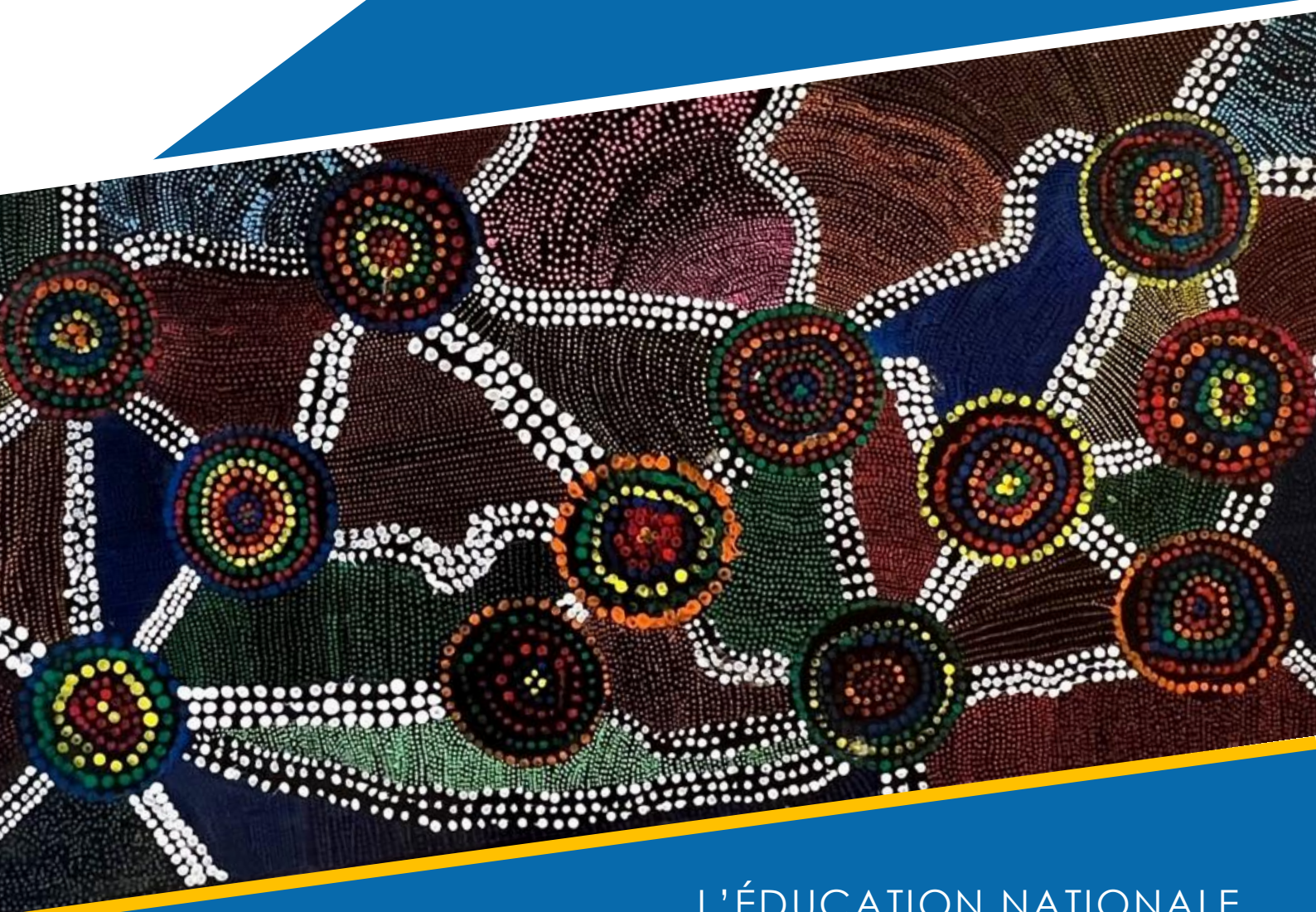
**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ardèche

DOSSIER DE RENTRÉE

2 0 2 2 - 2 0 2 3



L'ÉDUCATION NATIONALE
E N A R D È C H E

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

*"Nos chemins arc-en-ciel" création d'élèves de CM1 de l'école de Saint Etienne de Fontbellon,
exposition L'Art Aborigène au château de Vogüé mars 2022.*



Célébration de la journée du 9 décembre à l'école de Lussas par les élèves de cycle 2 et cycle : plantation d'un arbre de la laïcité.

« L'excellence, l'égalité des chances et le bien-être »

A l'aube de cette nouvelle année scolaire et dans un contexte encore marqué par la pandémie, le service public d'éducation s'attache à poursuivre son principal objectif : « permettre à tout enfant, tout jeune, de déployer ses pleines potentialités, quelles que soient ses origines géographiques, familiales ou sociales ». Cet objectif constitue le sens de la mission de l'Education nationale.

Transmettre les valeurs de la République

L'éducation nationale au travers du fort engagement de ses enseignants s'attache, au-delà, de son rôle de transmission, à favoriser l'appropriation des valeurs de la République et de les faire vivre. Parce qu'elle se mobilise tous les jours, au côté de ses partenaires pour la transmission des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité et qu'elle lutte contre toutes les formes de discriminations, elle constitue le ciment de la nation et de l'idée républicaine. A ce titre, les enseignants des écoles, collèges et lycées seront formés d'ici à 2026, afin de renforcer leur professionnalité par une meilleure compréhension et connaissance de la laïcité et des valeurs de la République.

Conforter une école pour tous et pour chacun

A travers une organisation en PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) l'école s'attache à apporter une réponse de scolarisation et d'accompagnement adaptée au besoin de chaque enfant. Par ailleurs, suite à la crise majeure aux portes de l'Union européenne poussant à l'exode des milliers de familles ukrainiennes, notre Ecole a su pleinement relever ce nouveau défi pour permettre à tous les enfants se présentant dans leur école ou établissement de secteur d'être accueillis dans les meilleures conditions. L'élan de solidarité et le dévouement sans faille de la communauté éducative ont permis de construire un cadre sécurisant et un accueil structurant pour les enfants et les jeunes issus de cette zone de guerre.

Assurer à chaque élève un contexte de scolarisation serein

La question du bien-être, la lutte contre le harcèlement et toutes formes de discriminations, ainsi que toutes formes de violences scolaires conservent toute l'attention des acteurs de la communauté éducative.

Prendre en compte les caractéristiques propres du territoire ardéchois

Une première convention « ruralité » signée le 2 septembre 2016 par le préfet de l'Ardèche, le recteur de l'Académie de Grenoble et le président de l'A.M.R. avait permis d'instaurer un cadre favorisant la lutte contre les inégalités territoriales notamment dans les territoires ruraux et de montagne.

La nouvelle convention ruralité en cours de finalisation s'attache à pérenniser les dispositifs pédagogiques initiés et répondant aux spécificités géographiques de notre département.

« L'excellence, l'égalité et le bien-être » seront ainsi les trois axes de travail qui seront déployés et adaptés aux caractéristiques de chaque établissement scolaire.

Je tiens, une nouvelle fois, à remercier chacun des acteurs du système éducatif du département pour son remarquable engagement dans les missions confiées à notre école et compte sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative pour accompagner chaque élève sur le chemin de sa propre réussite.

Tous les personnels de la DSDEN se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année scolaire.

Patrice GROS
Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale de l'Ardèche

Organigramme de la DSDEN.....	8
Statistiques générales de l'Éducation nationale en Ardèche	9
Accueil des élèves Ukrainiens	10
L'enseignement public en Ardèche.....	11
Accueillir les élèves dans les établissements en Ardèche	12
Les écoles	13
Les circonscriptions.....	14
La circonscription d'Annonay	15
La circonscription Aubenas Le Cheylard	16
La circonscription Cévennes Vivarais	17
La circonscription Guilhaumand Granges	18
La circonscription Le Teil.....	19
La circonscription Privas Lamastre	20
La gestion départementalisée du remplacement dans le 1er degré public ...	21
Les collèges	22
Les lycées.....	24
Les formations Post-Bacs	25
Une référente pour les directeurs d'école	26
Accompagner tous les élèves vers leur réussite scolaire	27
La petite Librairie	27
Dispositif Cap-A2	28
ERASMUS	29
Langues vivantes étrangères dans les collèges et lycées.....	31
Le numérique en Ardèche.....	33
Expérimenter, innover : favoriser l'audace des équipes	34
Accompagner chacun par une prise en charge éducative et pédagogique individualisée.....	35
Valeurs de la République et Laïcité	36
Les dispositifs de co-enseignement	37
L'éducation prioritaire	38
Contrats Locaux d'Accompagnement (CLA)	39
Dispositif « devoirs faits »	40
Les internats d'excellence	41
Carte des internats.....	42
Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers.....	43
Les Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)	43
Les unités localisées pour l'inclusion scolaire	44
Les dispositifs et les structures d'adaptation	45
UEMA	46
Organisation de l'APADHE.....	47
L'accueil et la scolarisation des élèves allophones.....	49
Accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation	50
Les services d'orientation de l'Éducation nationale	50
Les jeunes en situation de décrochage	51
Orientation et parcours des élèves	52
Choix des enseignements de spécialité (ES) rentrée 2022.....	53
Implantation au sein des lycées publics des enseignements de spécialité rares et des enseignements optionnels.....	54

Le Baccalauréat	55
Encourager l'ouverture artistique et culturelle	56
Education artistique et culturelle à l'école	57
L'éducation musicale : développement du chant choral à l'école.....	59
Les classes qui dansent.....	60
Encourager le développement de compétences citoyennes.....	61
Génération 2024	62
L'UNSS en Ardèche.....	63
Politique jeunesse cohérente.....	64
Une école un club	65
Vacances apprenantes en Ardèche	66
Le Service National Universel en Ardèche	67
Favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge.....	68
Promotion de la santé en faveur des élèves	69
Le service social en faveur des élèves.....	71
Accompagner les personnels	73
Le service médico-social de prévention (SMS)	73
Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)	75
L'enseignement Privé en Ardèche	77
Le premier degré	78
Le second degré	79
L'offre de langues au collège	80
Les formations Post-Bacs.....	81
Annexes.....	82



Organigramme de la DSDEN

Conseillers techniques

IEN ET – Laetitia STATARI
Médecin conseiller technique départemental – Docteur Pascal VALLE
Infirmière conseillère technique départementale - Sylvaine REYNET
Assistante sociale - conseillère technique départementale – Valérie MALFERT
Médecin de prévention - Docteur Laurence MAILLES
Assistante sociale des personnels - Evelyne BLANCHON
Directrice départementale UNSS, conseillère technique sport scolaire - Bénédicte CASADO

Conseillers pédagogiques départementaux

CPD EPS innovation, parcours citoyen et EDD – Nelly DEJOURS
 CPD EPS innovation et parcours santé - Fabien EYSSETTE
 CPD LV/Maitrise de la langue - Jean Noël BRENEY
 CPD formation continue - Laurence DESCHAUX
 CPD Arts plastiques – Estelle GERLAND
 CPD Musique – Emmanuel FALGUIERES
 CPD Numérique/Maths – Marie RIEU
 CPD Maternelle - Isabelle FONTAINE-CURTAZ
 CM 2nd degré action culturelle et pédagogique – Benoit VERPEAUX

ASH

IEN ASH: Agnès LEGROS
 CPC ASH : Valérie MAZELLIER – Orientation en SEGPA
 Référents autisme : Patricia HIRT

Patrice GROS

Inspecteur d'académie
 Directeur académique des services de l'Éducation nationale

Cabinet de l'IA-DASEN

Isabelle SANIAL

Isabelle CHAILLAN

Secrétaire générale

Secrétariat général

Anne-Marie GINEYS
 Valérie BLANCHER

Mohammed MARZOUK ADASEN

Chargé du 1^{er} degré

Pascal RECK IEN IO

Chargé du 2nd degré

SDJES - Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports

Olivier PARENT
 Inspecteur et Chef de service

Secrétariat technique : Laurent ROUDIL, Fabienne PONTHER, NN
 Conseillers Pôle jeunesse engagement : Lionel MIGLIORINI, Pierrick PONSONNET
 Claire CHEVALIER, Christelle DURAND, William AVOIES
 Conseillers Pôle Sports : Jean-François DALLER, Pascal CHICHIGNOUD

Service de santé et Service social en faveur des élèves

Secrétariat et mesures particulières aux examens : Virginie ROFFINO

Services en faveur des personnels

Secrétariat du Service médico-social : Nathalie VERGNES
 Adjoint au conseiller de prévention académique hygiène et sécurité (28/07) : Christophe VALLA
 Directrice déléguée aux ressources humaines territorialisée (28/07) NN
 Conseillères en ressources humaines de proximité : Fiore MIGNON, Françoise BESSETTE

Assistance informatique de proximité

Gilles PERGE
 Jérémie LOUIS-MIRTILE
 Dominique TUDAL

SMEP 1D

Cheffe de service Pascale RIOU

Adjointe à la cheffe de service Séverine BLANC

Gestion collective
 Nelly BERNARD
 Amandine FASOLI

Gestion individuelle, études et suppléments
 • Anabelle
 Cécile ARCHIMARD
 Magali VINÇOT
 • Drôme
 Françoise COUSSIEU
 Amandine FASOLI
 • Haute-Savoie
 Camille VIGNAL
 Cécile ARCHIMARD
 • Isère
 Natacha DEVES
 Laurence GENMARDI
 • Savoie
 Séverine BLANC
 • Accidents de service 5 départements

MISSIONS
 Gestion individuelle et collective des enseignants des établissements privés de l'académie, OIC.

• **INSTANCE** : CCOMI.

PÔLE 1

Cheffe de service Murielle DELDON

Gestion non financière des enseignants du 1^{er} degré public, et formation continue

Patricia OTT
 Mouvement des enseignants, du 1^{er} degré, gestion des emplois (congrés formation, congés parentaux, temps partés, détachements, disponibilités).

Nathalie POTEI
 Formation continue, avancement, promoteurs, listes d'aptitude, rendez-vous de carrière, INEAT-EXEAT.

Cathie ROUSSILLON
 Accidents de service, postes adaptés, affaires médicales, compte personnel de formation, cumul d'activités, suivi des PES.

• Moyens des établissements publics et privés du 1^{er} degré
 Public Thierry CAZALÉS
 Privé Océane MONNIOT

• Gestion départementale du remplacement
 Hélène COSIE
 Océane MONNIOT

Mise en oeuvre des remplacements des enseignants sur le département, en lien avec les circonscriptions du 1^{er} degré

• **INSTANCES**: CTSD, CAFD.

PÔLE 2

Cheffe de service Patricia AURANGE

Nathalie LEGAY
 Écoles et établissements relevant des circonscriptions de Privas-Lamastre et Altonay

Audrey ROSSIGNOL
 Écoles et établissements relevant de la circonscription de Guilherand-Granges

Caroline RUCKEBSCH
 Écoles et établissements relevant des circonscriptions d'Aubenas-Le Cheylard et Cévennes-Vivarais

Emmanuelle LARRY-BOUCIF
 Écoles et établissements relevant de la circonscription de Le Teil

Organisation pédagogique et gestion des moyens d'enseignement des collèges publics et privés
 Audrey ROSSIGNOL
 Gwenola PASQUALE

MISSIONS
 • Affectation des élèves en collège et en lycée, Absentéisme,
 • Sorties scolaires 1^{er} degré public,
 • Instructions dans la famille,
 • CNEP règlementaire,
 • Constats de discipline,
 • Concours et prix divers,
 • Agrément des intervenants extérieurs,
 • Elections conseils d'école et conseils d'administration.

• **INSTANCES** : CTSD, Commissions d'appel

PÔLE 3

Cheffe de service Danièle BLAMBERT

MISSIONS
 Gestion administrative des AESH
 Gestion du matériel pédagogique adapté
 Gestion budgétaire et financière
 Accueil et service intérieur
 Gestion immobilière et matérielle

Service de l'école inclusive
 Recrutement, suivi de l'impairation des AESH, organisation des temps de formation

Gestion du matériel pédagogique adapté
 Laure SCHIAYONE
 Correspondante du SDEI

Pôle affaires financières
 Roseline LECOSSOIS
 Gestion et suivi de dossiers (conventions pebs-déjeuners à l'école)
 Recrutement candidats AESH et suivi du vivre
 Appui dans la gestion du MFA

Pôle école inclusive et pôle logistique et financier
 Catherine MARTIN-BORRET
 Suivi des BOP, gestion courante
 Isabelle MOUNIER
 Déplacements DT, Chorus et Formation continue
 Amélie ROBERT
 Action sociale des personnels
 Déplacements animations pédagogiques

Statistiques générales de l'Éducation nationale en Ardèche

1^{er} DEGRÉ

Effectifs prévus : 28 724 élèves

Nombre d'enseignants : 1363 (public)

6 circonscriptions

et 434 personnels de l'enseignement privé

- 286 écoles publiques
- 20 dispositifs Ulis écoles
- 1 Ulis UEM et 2 UEMA
- 21 681 élèves attendus

(prévisions directeurs d'école)

- 75 écoles privées
- 3 dispositifs ULIS écoles
- 6 écoles privées hors contrat
- 7043 élèves attendus

2nd DEGRÉ

Effectifs prévus : 27 954 élèves

Nombre d'enseignants : 2 430 (public)

et 861 personnels de l'enseignement privé

COLLÈGES

- 26 collèges publics
- 6 SEGPA
- 16 dispositifs ULIS collège
- 11 101 élèves attendus

- 13 collèges sous contrat
- 3 dispositifs ULIS collège
- 4 883 élèves attendus (sous contrat)

LYCÉES

11 lycées publics

- 7 LPO ou LGT (6 SEP)
- 4 lycées professionnels
- 6817 élèves attendus

10 lycées privés

- 4 LGT
- 1 LPO (SEP)
- 5 lycées professionnels

POST BAC ET AUTRES ETABLISSEMENTS

22 BTS

(10 BTS dans les lycées privés et 12 BTS dans les lycées publics)

**8 CFA, 8 EMS, 3 GRETA, 1 CANOPE,
2 CIO (1 espace d'accueil à Privas)**

PERSONNELS

Personnels administratifs : 154
Personnels médicaux-sociaux : 52
Personnels d'éducation : 688

Personnels d'orientation : 26
Personnels de direction : 54

GLOSSAIRE

BTS : brevet de technicien supérieur
CANOPE : réseau de création
Et d'accompagnement pédagogique
CFA : centre de formation d'apprentis
CIO : centre d'information et orientation
EMS : établissements médico-sociaux

GRETA : groupement d'établissements
SEGPA : section d'enseignement général et
professionnel adapté
SEP : section d'enseignement professionnel
ULIS : unité locale d'inclusion scolaire
UEM : unité d'enseignement en maternelle

Accueil des élèves Ukrainiens

En application de la circulaire ministérielle du 4 mars relative aux mesures consécutives à la situation en Ukraine et suite au courrier adressé aux chefs d'établissement et IEN par madame la rectrice, des modalités spécifiques d'accueil des élèves ukrainiens ont été proposées pour l'Ardèche. Cette proposition, concertée avec le coordonnateur académique du CASNAV, concerne les écoles, collèges et lycées publics.

Pour le 1^{er} degré :

Le dispositif envisagé s'appuie sur l'organisation habituelle du 1^{er} degré.

Les enfants se présentant dans leur école de secteur y sont immédiatement accueillis. Ils sont intégrés dans le niveau scolaire correspondant à celui de leur classe d'âge.

Le directeur assure le 1^{er} accueil des élèves et de leur famille. Il s'assure que le maire est informé de cet accueil. Il prévient l'inspecteur de circonscription qui lui-même en informe le cabinet de l'IA-DASEN.

Comme habituellement, c'est au sein de l'école qu'est réalisé le test de positionnement par l'équipe pédagogique. L'inspecteur de circonscription s'assure de la bonne scolarisation et du suivi de l'élève ; il mobilise les dispositifs présents sur le territoire en fonction du contexte (UPE2A, Pôle ressources, CPC, ...). Il peut aussi se mettre en lien avec le collège de secteur, procéder si nécessaire à des regroupements d'élèves sur un même site ou utiliser le dispositif ER2A.

Pour le 2nd degré :

Les chefs d'établissement ont été chargés d'identifier une ou deux personnes ressources capables de prendre en charge des élèves ukrainiens susceptibles d'arriver sur le secteur.

Les enfants se présentant dans leur établissement de secteur y sont immédiatement accueillis par le chef d'établissement. Il en informe le cabinet de l'IA-DASEN, le CIO du secteur et le pôle 2nd degré (P2).

Une inscription provisoire est à prévoir au sein de l'établissement. La mobilisation des dispositifs de type UPE2A présents sur le territoire a été privilégiée dans la mesure du possible.

A titre exceptionnel, c'est au sein de l'établissement qu'a été réalisé le test de positionnement par un psychologue de l'éducation nationale en lien avec l'équipe pédagogique. Une scolarisation plus ciblée et plus adaptée a pu être proposée à l'élève et sa famille ; une inscription plus formelle intervient à ce moment du processus.

Les ressources pédagogiques académiques ont été diffusées largement auprès de toutes les équipes. En outre, des temps de formation/information/échange ont été programmés. Dans le cadre de la cellule académique Ukraine, madame Comte, coordonnatrice départementale CASNAV est à la disposition de chacun.

En collège, à partir de la semaine d'accueil, dans le cadre de la mise en œuvre d'un apprentissage spécifique FLE (Français langue étrangère), quelques HSE ont pu être déléguées lorsque le collège ne disposait pas de dispositif UPE2A ou module FLS (Français langue seconde).

En fin d'année, les élèves volontaires ont eu la possibilité de bénéficier d'une session complémentaire de cours à distance durant une quinzaine de jours.

La participation hebdomadaire d'un référent départemental aux réunions académiques a permis de construire des réponses concertées aux besoins du terrain.

Bilan de l'accueil :

132 enfants ukrainiens ont été accueillis dans les établissements scolaires de notre département, 60% dans le premier degré et principalement au collège pour le second degré. Les lycéens bénéficiant préférentiellement de cours en distanciel avec leur pays d'origine.

Référent : Pascal RECK, IEN IO

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ARDECHE

Accueillir les élèves dans les établissements en Ardèche

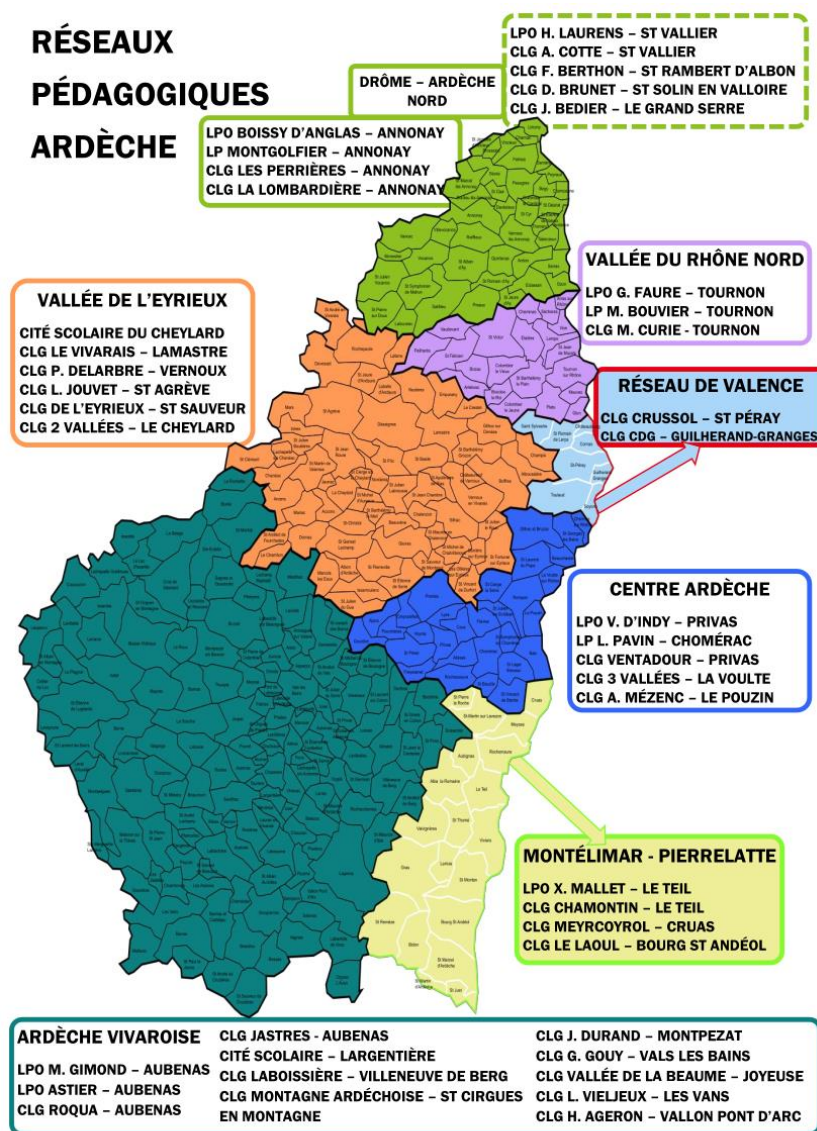
Les territoires pédagogiques de l'Ardèche – les réseaux

Les réseaux pédagogiques permettent de cibler au plus juste les besoins éducatifs, sociaux, économiques et culturels des élèves ainsi que de leur famille, en regard de leur bassin de vie.

L'Ardèche est un territoire contrasté et cette dynamique, mise en œuvre depuis 2020 permet de réduire certaines inégalités liées à la variété du territoire et de garantir notamment l'harmonisation des enseignements dispensés.

C'est par la mutualisation des ressources disponibles (numériques, humaines, artistiques, associatives...) et par l'investissement de chacun des acteurs dans des projets variés et ambitieux au sein d'un même réseau, qu'il sera possible à court terme d'offrir un accès égal à toutes les opportunités de formations, qu'elles soient scolaires, artistiques, universitaires... et cela en créant des liens entre les différentes populations d'élèves, de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur.

Un travail collaboratif entre l'Education nationale et tous ses partenaires (collectivités, organismes sociaux, directions culturelles...) est déjà en place avec un objectif fort : favoriser l'égalité des chances pour tous les élèves du département, quel que soit leur lieu de vie.



Focus

Mise en œuvre d'un réseau pédagogique : cohésion et cohérence

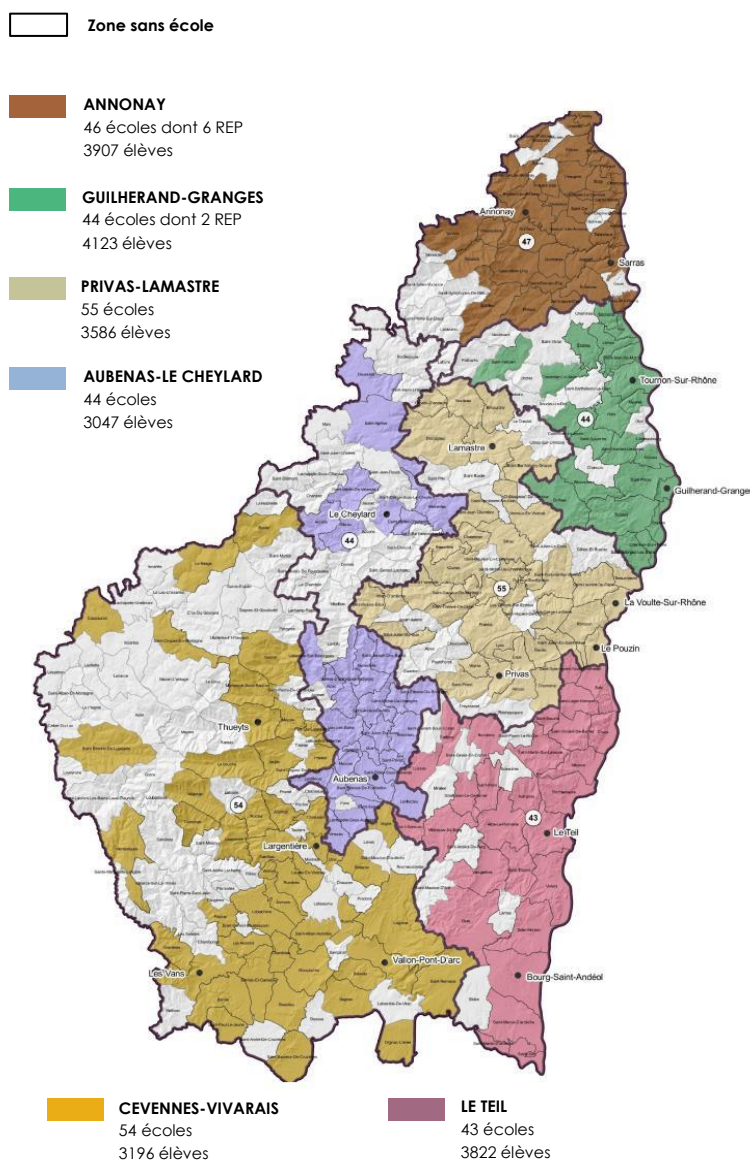
Née de la rencontre entre les différents partenaires qui gravitent autour des jeunes de 3 à 18 ans et plus, la mise en œuvre des réseaux pédagogiques s'appuie sur un diagnostic des opportunités disponibles au sein d'un territoire.

Un découpage plus adapté des réseaux pédagogiques a été décidé en regard des premiers constats.

C'est ainsi que pour le réseau du Teil et de Cruas par exemple, en regard des intérêts socio-culturels communs avec le secteur de Montélimar, il a été décidé de fusionner sa gestion avec le réseau drômois. De manière similaire, cinq établissements du nord de la Drôme rejoignent les établissements d'Annonay pour former le réseau Drôme-Ardèche Nord.

C'est donc bien dans une volonté d'ouverture et de mise à disposition de tous les vecteurs de réussite pour nos jeunes que se déclinent ces réseaux, pour leur donner toutes les chances de se construire et de s'épanouir en favorisant leurs ambitions personnelles et professionnelles.

Les écoles



La rentrée 2022 est marquée par la création d'une école primaire sur la commune d'Annonay, par fusion des écoles maternelle Cance et élémentaire Mallevall. Le nombre d'écoles publiques du département est de 286.

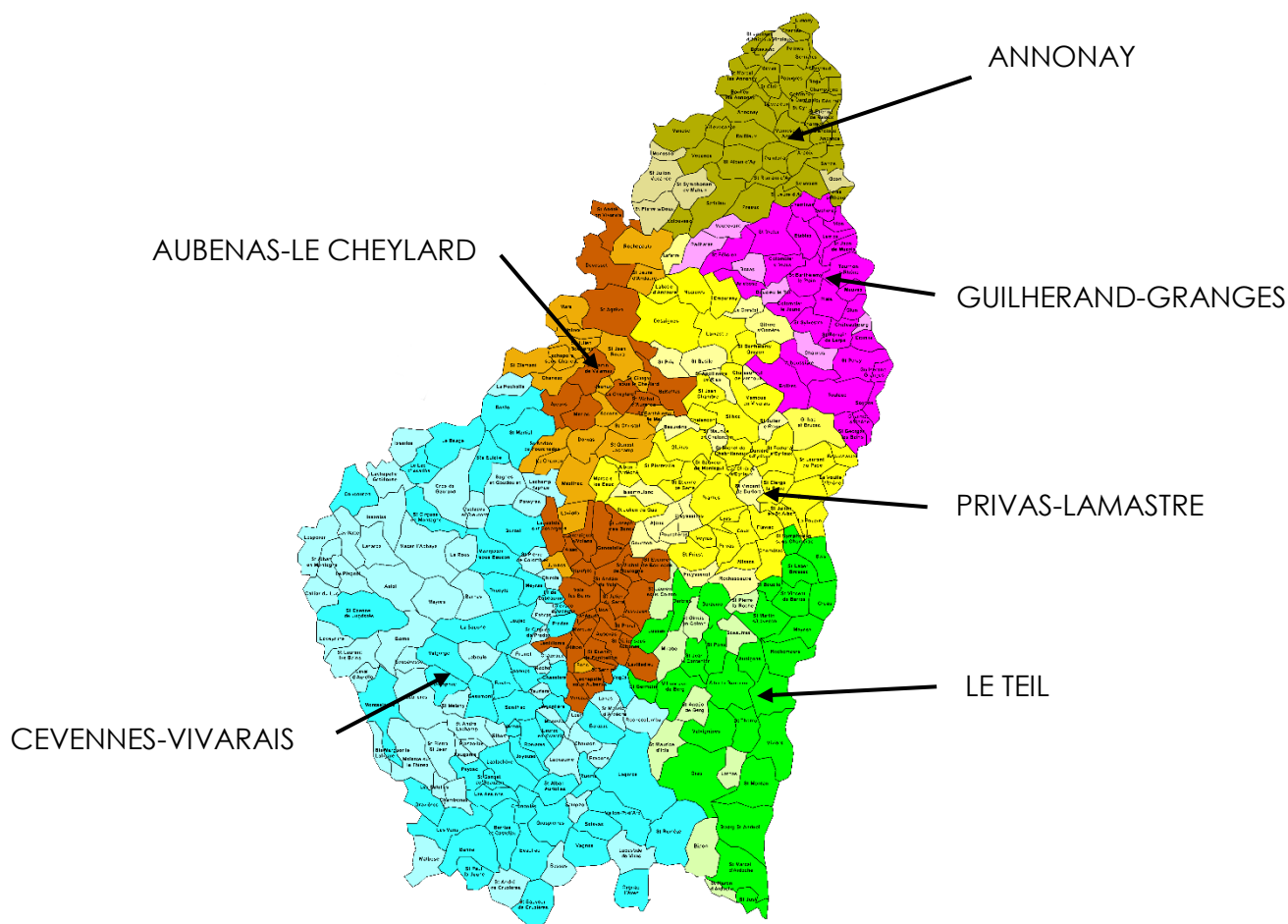
Les effectifs prévisionnels retenus par le ministère à la rentrée 2022 prévoient une baisse de 190 élèves. La dotation en emplois est à l'équilibre. Le département bénéficiera à la rentrée 2022 d'un poste de référent directeur.

A la rentrée, les allègements pour des classes de CP seront maintenus à l'école C. Habozit de Privas, à l'école du Centre et Frayol au Teil, à l'école des Oliviers et du Pont à Aubenas (toutes situées en quartiers politique de la ville – QPV). Un poste d'ULIS est transféré de l'école primaire publique d'Aubenas Baza vers l'école primaire publique de Saint-Etienne-de-Fontbellon.

Le département maintient sa politique en faveur des écoles rurales et des élèves issus des catégories socialement défavorisées.

Le dispositif de co-enseignement dans les écoles rurales concerne 14 écoles. Il est retiré de l'école primaire de Saint-Thomé où une seconde classe est créée.

Les circonscriptions



* Zones éclaircies : zones sans école

Coordonnées des circonscriptions du 1^{er} degré

Annonay – IEN Jean-Loup NAVET : Rue Jacques Prévert, 07100 ANNONAY

Ce.dsden07-ien-annonay@ac-grenoble.fr - Tél. 04 75 33 71 21

Aubenas Le Cheylard – IEN Annelise BARBERO : 15 avenue de Sierre – Bât 26, 07200 AUBENAS

Ce.dsden07-ien-aubenas-le-cheylard@ac-grenoble.fr - Tél. 04 75 35 01 11

Cévennes Vivarais – IEN Fabien DARNE : 15 avenue de Sierre – Bât 26, 07200 AUBENAS

Ce.dsden07-ien-cevennes-vivarais@ac-grenoble.fr - Tél. 04 75 35 68 33

Guilherand-Granges – IEN Magali CLER : 251 rue A. France, 07503 GUILHERAND-GRANGES

Ce.dsden07-ien-guilherand-granges@ac-grenoble.fr Tél. 04 75 44 69 09

Le-Teil – IEN Sandrine LEVY : 3 place Jean Macé – 07400 LE TEIL

Ce.dsden07-ien-le-teil@ac-grenoble.fr Tél. 04 75 84 02 54

Privas Lamastre – IEN Christophe PHILBERT : 18 place André Malraux, 07000 PRIVAS

Ce.dsden07-ien-privas-lamastre@ac-grenoble.fr Tél. 04 75 66 93 33

La circonscription d'Annonay

IEN : Jean-Loup NAVET

Équipe de circonscription : Sandra GERET-FANGET, secrétaire, Véronique FERNANDEZ, CPC généraliste, Céline SOURIMANT, CPC EPS, Frédéric MISERY, E-RUN, Isabelle HALTER, coordonnatrice REP 1^{er} degré, Katia VALLON, référente AESH.



*Dont 6 écoles en REP

46 ÉCOLES PUBLIQUES

5 écoles maternelles
5 écoles élémentaires
36 écoles primaires

2 SECTEURS DE COLLÈGE

La Lombardière - Annonay
Les Perrières - Annonay

PRÉVISIONS 2022

3907 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- Urbaines (Annonay avec 17 000 habitants) avec des problématiques liées à une paupérisation du centre-ville, 6 écoles sont en réseau d'éducation prioritaire ;
- Rurales avec certains secteurs enclavés (des RPI) ;
- Semi-rurales ou urbaines, accueillant des urbains qui viennent s'installer dans cette région, attirés par la ruralité ;
- 64% des communes regroupent une population de moins de 1000 habitants, Annonay étant la seule commune au-dessus des 5 000 habitants ;
- Géographiquement, la circonscription s'étend sur un territoire d'une vingtaine de kilomètres de rayon autour d'Annonay.

Priorités de la circonscription

- Agir sur le climat scolaire spécifiquement par les leviers de la co-éducation, du bien-être et de la qualité de la vie à l'école ;
- Développer la professionnalisation des enseignants sur l'évaluation positive, l'explicitation des apprentissages, l'organisation des classes en groupes ou ateliers ;
- Mettre un focus sur l'enseignement moral et civique, la laïcité et les valeurs de la République, le développement de l'usage du numérique et l'enseignement de l'oral ;
- Développer la personnalisation des parcours à travers une réflexion pour la réussite de tous les élèves autour de l'école inclusive et de la prise en charge de la difficulté scolaire ;
- Accompagner le travail des conseils des maîtres et des équipes éducatives par le pôle ressource.

Focus Un territoire ouvert sur le monde

Les classes engagées dans le dispositif « classes qui dansent », préparent un temps de restitution au théâtre des Cordeliers. Des classes de CM2, en lien avec une classe de 6^{ème} du collège des Perrières, ont mené un projet inter-chorale coordonné par le professeur de musique du collège. Ce projet collaboratif de cycle 3 permet la rencontre d'élèves en inter-degré autour d'une production en Education Artistique et Culturelle.

Le projet musimômes a permis une collaboration entre les écoles de la circonscription et les intervenants musique et le conservatoire qui a abouti à un spectacle à l'espace Montgolfier de Davézieux.

Deux projets Erasmus ont amené des professeurs et formateurs de la circonscription en voyage d'étude en Norvège et en Italie. Ces voyages enrichiront les propositions faites aux élèves et développent une culture européenne dans la circonscription.

Référent : Jean-Loup NAVET, IEN

La circonscription Aubenas Le Cheylard

IE N : Annelise BARBERO

Équipe de circonscription : Annie CROZE, secrétaire, Virginie Posset, CPC généraliste, Céline MANCINA, CPC EPS, Pierre-François LEONARD, E-RUN

Particularités de la circonscription

La circonscription est très étendue avec deux secteurs distincts. D'une part, le pôle urbain d'Aubenas, caractérisé par des activités industrielles. D'autre part, un territoire de montagne, caractérisé par une faible densité de population, où prédominent les activités liées à l'élevage et à l'agro-alimentaire. La vallée de l'Eyrieux, située à 1000 mètres d'altitude est un territoire essentiellement rural. La circonscription comprend 44 écoles publiques. Le nombre d'écoles primaires à une, deux ou trois classes est important. Elles sont situées en zone rurale, parfois isolées. Les écoles qui possèdent de 6 à 9 classes sont situées dans Aubenas et sa périphérie.

Priorités de la circonscription

- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner le co-enseignement en milieu rural
- Impulser des pratiques pédagogiques innovantes
- Poursuivre le renforcement de la continuité pédagogique entre le 1^{er} et le second degré
- Renforcer le suivi des équipes et des groupes d'écoles par l'équipe de circonscription : le pôle ressource de circonscription pour l'aide aux élèves et aux enseignants

Focus

« Enseigner en CP à effectifs allégés »

Deux écoles situées en Quartier Politique de la Ville ont bénéficié cette année de la mise en œuvre des CP allégés. L'objectif est de pouvoir garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux. L'initiative tend à s'inscrire dans le 100% réussite en CP et CE1. Cette mesure à l'échelle de la circonscription constitue une priorité et a mobilisé tous les acteurs.

Les écoles concernées sont :

- L'école de Pont d'Aubenas : 1 classe allégée en CP
- L'école primaire des Oliviers à Aubenas : 2 classes allégées en CP

« Les oiseaux compteurs »

3 classes concernées situées en Quartier Politique de la Ville :

- CP allégés de Pont d'Aubenas (1 classe)
- CP allégés des Oliviers (2 classes)
- Temps de formation (AP mineures autres, 1h30 par période dispositif CP allégés) pour accompagner les enseignantes dans la découverte du jeu, présentation des jeux.
- Accompagnement en classe pour faire jouer les élèves (phase de découverte des jeux) : réalisé en décembre sur le jeu Oiseaux-querelle et en janvier sur un jeu différent.
- Suivi en classe par la CPC tout le long de l'année.

APQ : « Les pauses actives »

Sensibilisation des directeurs dans le cadre de la réunion de rentrée de septembre
Création d'un padlet spécial APQ et Pauses actives (PAPS).

Proposition d'une animation pédagogique dans le cadre des AP mineures autres.



44 ÉCOLES PUBLIQUES

7 écoles maternelles
8 écoles élémentaires
29 écoles primaires

9 SECTEURS DE COLLÈGE

Georges Gouy – Vals les Bains
Jastres - Aubenas
Roqua - Aubenas
Laboissière – Villeneuve de Berg
Eyrieux – St Sauveur de Montagnat
La Ségalière – Largentièrre
Louis Jouvét – Saint Agrevé
Les deux Vallées – Le Cheylard
Les Perrières - Annonay

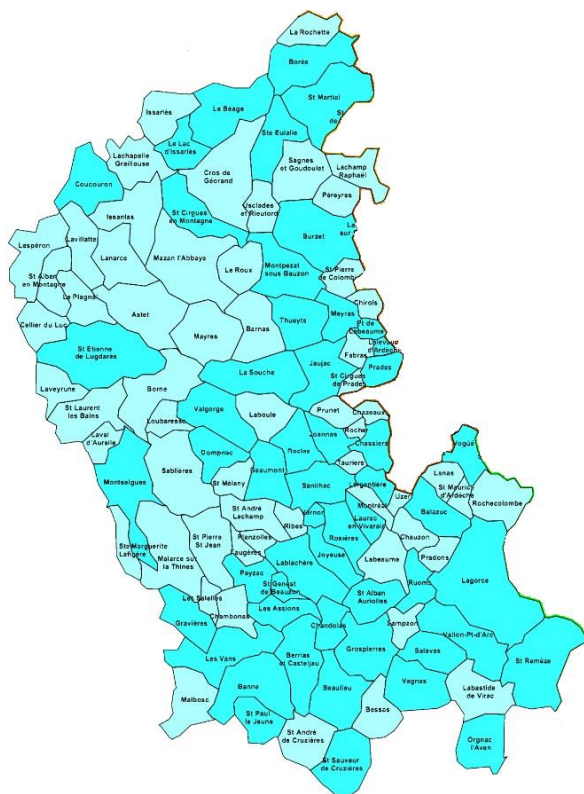
PRÉVISIONS 2022

3047 élèves

La circonscription Cévennes Vivarais

IEN : Fabien DARNE

Équipe de circonscription : Marie-Amélie FASOLIN secrétaire, CPC généraliste, William LAROSA, CPC EPS, Pierre-François LEONARD, E-RUN



52 ÉCOLES PUBLIQUES

4 écoles maternelles
9 écoles élémentaires
39 écoles primaires

6 SECTEURS DE COLLÈGE

Henri Ageron – Vallon Pont d'Arc
La Ségalière – Largentière
Vallée de Labeaume – Joyeuse
Léonce Vieljeux – Les Vans
La Montagne – St Cirgues en Montagne
Joseph Durand – Montpezat sous Bauzon

PRÉVISIONS 2022

3196 élèves

Particularités de la circonscription

La circonscription Cévennes-Vivarais est une circonscription rurale et de montagne d'environ 2000 km², soit plus du tiers du département de l'Ardèche. A la rentrée 2022, ce sont 52 écoles publiques (entre 1 et 7 classes dont 18 classes uniques) et 12 écoles privées (entre 1 et 5 classes, dont une EPHC).

Prévisions rentrée 2022 : 3196 élèves (avec les 2 ans) accueillis au sein de 146 classes publiques et environ 600 dans 30 classes privées.

La circonscription s'étend des Gorges de l'Ardèche à la Haute-Loire en passant par les Cévennes et englobe la partie du département située à l'ouest d'une ligne qui va de l'Aven d'Orgnac au Mont Mézenc. On distingue trois zones principales : l'Ardèche méridionale, les Cévennes, la Montagne ardéchoise au sein de 6 communautés de communes (EPCI).

Priorités de la circonscription

- Développer l'éducation physique et sportive dès la maternelle (APO, aisance aquatique, APSA et APPN...);
- Renforcer la continuité pédagogique au sein du cycle 3 (liaison école-collège, Labo Maths...);
- Accompagner le co-enseignement (formation, échanges, partages...);
- Valoriser les projets éducatifs artistiques et culturels (dans le cadre des CTEAC, partenariats...);
- Identifier les besoins éducatifs, accompagner et prévenir les situations de rupture (professionnalisation des AESH, formation des équipes, mise en place d'outils et de procédures).

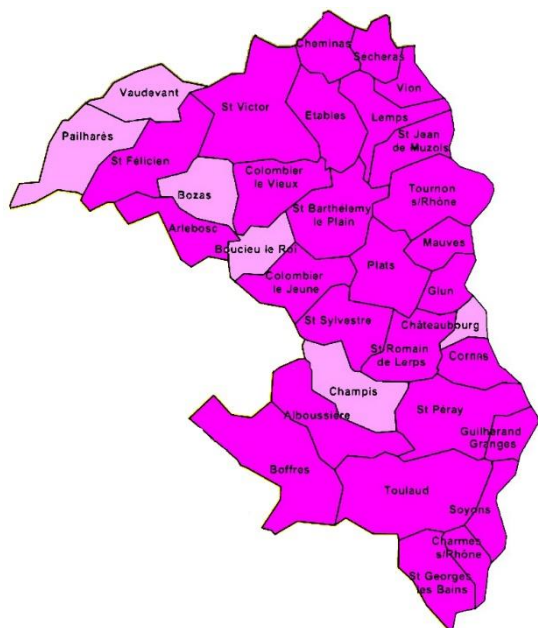
FOCUS

Les écoles isolées sont nombreuses dans la circonscription et c'est là une caractéristique forte du territoire de Cévennes Vivarais qui compte 18 écoles à classes uniques. Les écoles de la circonscription ont entrepris, avec les six collèges de leur secteur, un travail de continuité pédagogique au sein du cycle 3 : échanges entre professeurs, programmations de cycle, formations communes, analyse des évaluations, prise en compte des élèves à besoins particuliers... Le Labo maths implanté au sein du secteur du collège des Vans sera l'un des axes forts de cette continuité pédagogique.

La circonscription Guilherand Granges

IE N : Magali CLER

Équipe de circonscription : Emmanuelle CHOPARD-CONJARD, secrétaire, CPC généraliste, Corinne CHAREYRON, CPC EPS, Frédéric MISERY, E-RUN.



44 ÉCOLES PUBLIQUES

14 écoles maternelles

15 écoles élémentaires

15 écoles primaires

5 SECTEURS DE COLLÈGE

Crussol – St Peray

Marie Curie – Tournon-sur-Rhone

Charles de Gaulle – Guilherand-G.

Pierre Delarbre – Vernoux-en-V.

Les 3 Vallées – La Voulte-sur-Rhone

PRÉVISIONS 2022

4123 élèves

Particularités de la circonscription

Territoire composé de deux secteurs distincts avec une grande diversité géographique et un important dynamisme démographique :

- un pôle urbain (Guilherand-Granges et Tournon-sur-Rhône et les communes alentours) qui bénéficie d'une situation stratégique au croisement de la vallée du Rhône et du sillon alpin, parfaitement desservi par les grands axes routiers et ferrés ;
- un territoire de montagnes et de plateaux caractérisé par une faible densité de population où prédominent les activités liées à l'élevage et à l'agro-alimentaire.

Priorités de la circonscription

- Diversifier et renforcer le suivi des équipes ;
- Développer une culture de l'évaluation positive ;
- Favoriser l'inclusion et la réussite de tous les élèves.

Focus

Sport et Olympisme à Saint Georges les Bains

L'école de St Georges les Bains est engagée dans la labellisation « Génération 2024 » en lien avec l'organisation des jeux olympiques de Paris 2024. Ce projet, établi sur 3 ans, permet aux élèves de l'école de participer à différentes manifestations sportives nombreuses et originales. Dans ce cadre les enfants ont la possibilité de pratiquer différentes disciplines sportives encadrées par des intervenants de proximité faisant découvrir leur sport. Une semaine olympique a été organisée fin janvier 2022 avec l'appui de la municipalité de St Georges, engagée par ailleurs dans la labellisation « Terre de jeux 2024 ». A cette occasion, les élèves ont pu pratiquer 7 sports en 7 jours (course, handball ou basketball, aviron, lancé de javelots, hockey sur gazon, boccia (handisport) et biathlon (pistolet laser). Une nouvelle journée a été organisée le 23 juin. Une belle initiative !

Référente : Magali CLER - IEN

La circonscription Le Teil

IEN : Sandrine LEVY

Équipe de circonscription : Béatrice LASSAGNE, secrétaire, Dany BREYSSE, CPC généraliste, Sandrine BOUAZZA, CPC EPS, NN, E-RUN.

Particularités de la circonscription

Les locaux de la circonscription sont situés sur la commune du Teil depuis le mois de novembre 2019.

La circonscription du Teil borde la rive occidentale du Rhône et s'étend de la commune de Saint-Symphorien-sous-Chomérac à celle de Saint-Just-d'Ardèche. Elle comprend trois bassins de vie correspondant à trois communautés de communes : Ardèche-Rhône-Coiron (ARC), du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA) ainsi que Berg et Coiron.

Les priorités de la circonscription

Ce sont celles du projet de circonscription en cours :

- Prendre en compte la diversité et les besoins des élèves, accompagner les parcours ;
- Renforcer la formation initiale et continue des enseignants en rapprochant le terrain et la recherche ;
- Transmettre les valeurs de la République et de la laïcité, favoriser l'ouverture culturelle des élèves.

Focus

Labomaths

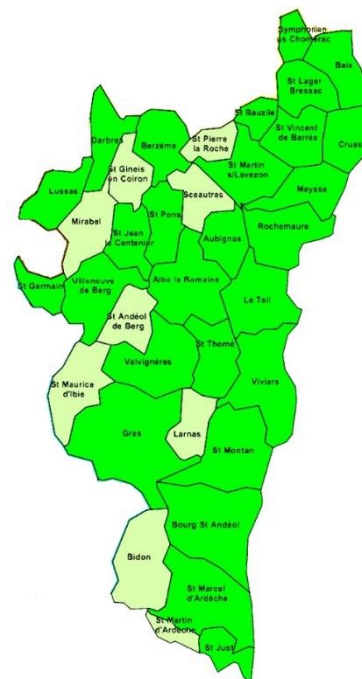
Un Labomaths est en cours de création. Il sera implanté au collège Laboissière à Villeneuve de Berg. Il a pour but de rapprocher les enseignants du premier et second degré de la recherche. Il a pour vocation d'être un lieu de formation pour mener à bien des projets pluridisciplinaires autour des mathématiques.

Educ'Lab

Un Educ'Lab est en cours de création au collège Le Laoul de Bourg Saint Andéol. Il sera pleinement opérationnel d'ici trois ans. C'est un espace pédagogique qui a pour but de mettre en réseau des enseignants du premier et second degrés pour créer un collectif qui travaille ensemble. A terme, l'Educ'Lab devrait être occupé entre deux et trois fois par semaine. Ce projet est mené conjointement par l'UGA, la Caisse des Dépôts et le Département.

Ces lieux soutiennent des actions telles que :

- Action 1 → l'accueil des étudiants et tuteurs pour le suivi de mémoires
- Action 2 → l'accueil des sessions de Formation de formateurs
- Action 3 → l'accueil des réunions des groupes de recherche
- Action 4 → des réunions et formations dans le cadre des suivis de cohortes (projet PEGASE)
- Action 5 → l'accueil des mercredis de Pégase (conférences données par des chercheurs)



43 ÉCOLES PUBLIQUES

11 écoles maternelles
14 écoles élémentaires
18 écoles primaires dont 1
RPI regroupant 3 écoles

6 SECTEURS DE COLLÈGE

Chamontin – Le Teil
Mercoyrol – Cruas
Laboissière – Villeneuve-de-Berg
Le Laoul – Bourg-Saint-Andéol
Alex Mezenc – Le Pouzin
Bernard de Ventadour - Privas

PRÉVISIONS 2022

4123 élèves

Référente : Sandrine LEVY - IEN

La circonscription Privas Lamastre

IEN : Christophe PHILBERT

Équipe de circonscription : Michel CARIOU, secrétaire, Edwige CARRAZ, CPC généraliste, xxx, CPC EPS, xxx, E-RUN.



55 ÉCOLES PUBLIQUES

12 écoles maternelles
13 écoles élémentaires
30 écoles primaires

6 SECTEURS DE COLLÈGE

Le Vivarais – Lamastre
Les Trois Vallées – La Voulte
Bernard De Ventadour – Privas
Pierre Delarbre – Vernoux-en-V.
Eyrieux – St-Fortunat-sur-Eyrieux
Alex Mezenc – Le Pouzin

PRÉVISIONS 2022

3557 élèves

Particularités de la circonscription

La circonscription comporte 55 écoles publiques. Elle est constituée de 6 secteurs de collège (Privas, Lamastre, Le Pouzin, Vernoux-en-Vivarais, Saint-Sauveur-de-Montagut, La-Voulte-sur-Rhône) qui sont des territoires géographiques et socio-économiques contrastés. La réalité rurale et montagnarde est encore prégnante avec un tissu de petites écoles qui complète l'offre scolaire des plus grosses communes. Cette circonscription est étendue avec des écoles souvent éloignées des pôles culturels et des institutions médico-sociales. Ce paramètre doit conduire à conforter les projets d'ouverture culturelle et à renforcer la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves. Les écoles se caractérisent par des équipes stables et des enseignants expérimentés. Ces deux atouts doivent permettre de conduire des actions à long terme favorisant les projets innovants. Le dispositif de co-enseignement en classe unique se déploie sur la circonscription.

Priorités de la circonscription

- Intégrer les usages du numérique dans les pratiques pédagogiques
- Accompagner les équipes pédagogiques sur des projets spécifiques
- Impulser le co-enseignement en milieu rural
- Développer les réseaux d'écoles



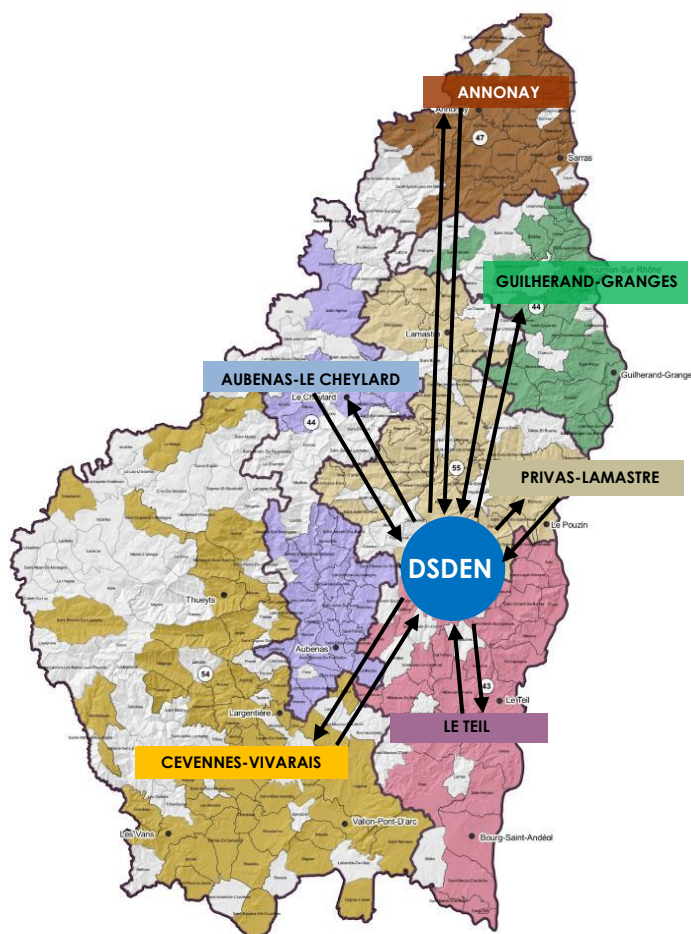
Focus

Le dispositif « Orchestre à l'école »

Ce dispositif transforme une classe entière en orchestre du CE1 au CM2. L'école Roger Planchon de Privas bénéficie de ce dispositif et d'un partenariat fort avec le conservatoire et la municipalité de Privas. Dans le cadre de ce partenariat, des professeurs de l'école de musique se déplacent au sein de l'école. Les élèves participants sont majoritairement débutants. Dès le CE1, les élèves choisissent un instrument qu'ils vont ensuite conserver et apprendre à maîtriser jusqu'au CM2.

Ce dispositif favorise tout particulièrement la découverte d'un instrument et la pratique collective et individuelle. La rencontre avec des œuvres, des artistes et des lieux de culture sont également au cœur du projet.

La gestion départementalisée du remplacement dans le 1^{er} degré public



Depuis la rentrée 2021, la gestion des remplacements dans les écoles publiques par les titulaires remplaçants (TR) est départementalisée à la DSDEN à Privas.

Ces 116 personnels effectuent des remplacements dans les écoles publiques selon les besoins liés aux absences pour différents motifs (maladie, maternité, autorisations d'absence, formation...).

Deux objectifs académiques guident la démarche :

1- Les missions des secrétaires de circonscription sont recentrées : la gestion administrative de la formation leur revient afin que les CPC se mobilisent sur des missions de formation ;

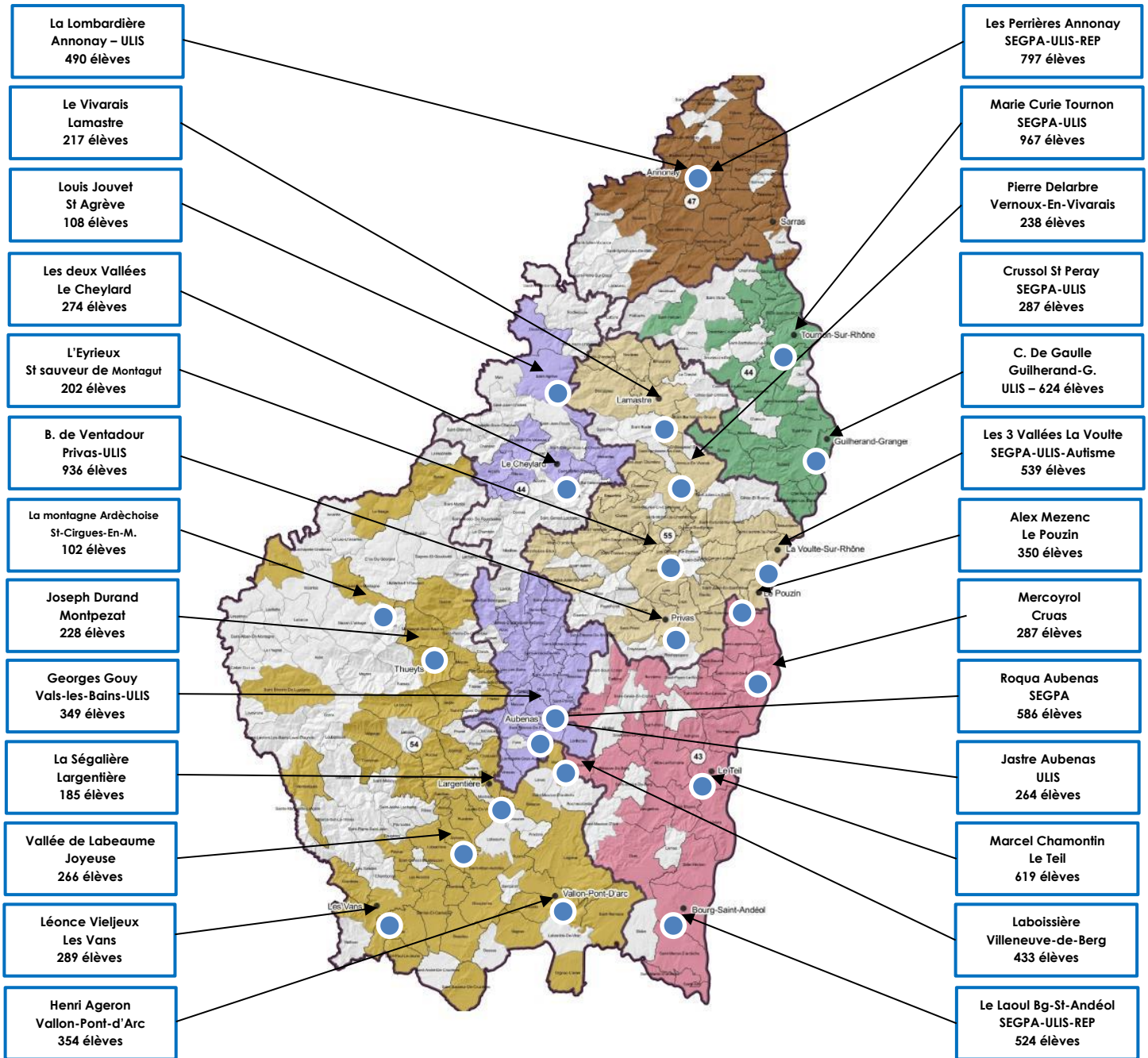
2- La maîtrise du remplacement doit se faire en un point unique selon l'orientation et l'impulsion départementale tout en conservant la gestion de proximité et la réactivité.

Le « bureau du remplacement » est rattaché au Pôle du 1^{er} degré et à l'A-DASEN ; elle est en lien direct avec les TR quant à l'organisation des remplacements.

Dans ce schéma, les circonscriptions conservent la gestion des absences et le lien avec l'école, la mairie et les parents d'élèves. Le service du remplacement en DSDEN prend en charge l'affectation des titulaires remplaçants en lien avec les circonscriptions.

Cette modalité de travail a permis de montrer son efficacité durant la pandémie.

Les collèges



À la rentrée 2022, 10 781 collégiens (dont 372 seraient scolarisés en SEGPA) sont attendus, soit une baisse de 238 élèves par rapport à la rentrée 2021 (- 219 en collège et - 19 en SEGPA).

Sur les 26 collèges, 18 proposent une Section Sportive Scolaire (SSS) ; 2 collèges proposent une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) et une Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques (Collège La Lombardière à Annonay).

L'affectation en classe de 6ème en Ardèche

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, 2 735 élèves ont été affectés en classe de 6ème par le biais de l'application AFFELNET 6ème.

Les résultats aux examens pour l'année 2022

Le taux de réussite au Certificat de Formation Générale (CFG) dans le département est de 89,1% en 2022 pour les candidats scolaires publics et privés. Il était de 90,5% en 2021. L'académie enregistre un taux de réussite de 89,1% cette année.

Les résultats provisoires au Diplôme National du Brevet

Série Professionnelle

	2019	2020	2021	2022
Ardèche	88,3%	92,2%	73,7%	76,60%
Académie	87,2%	80,32%	78%	76,30%
National	86,5%	90,5%	78,20%	76,40%

Série Générale

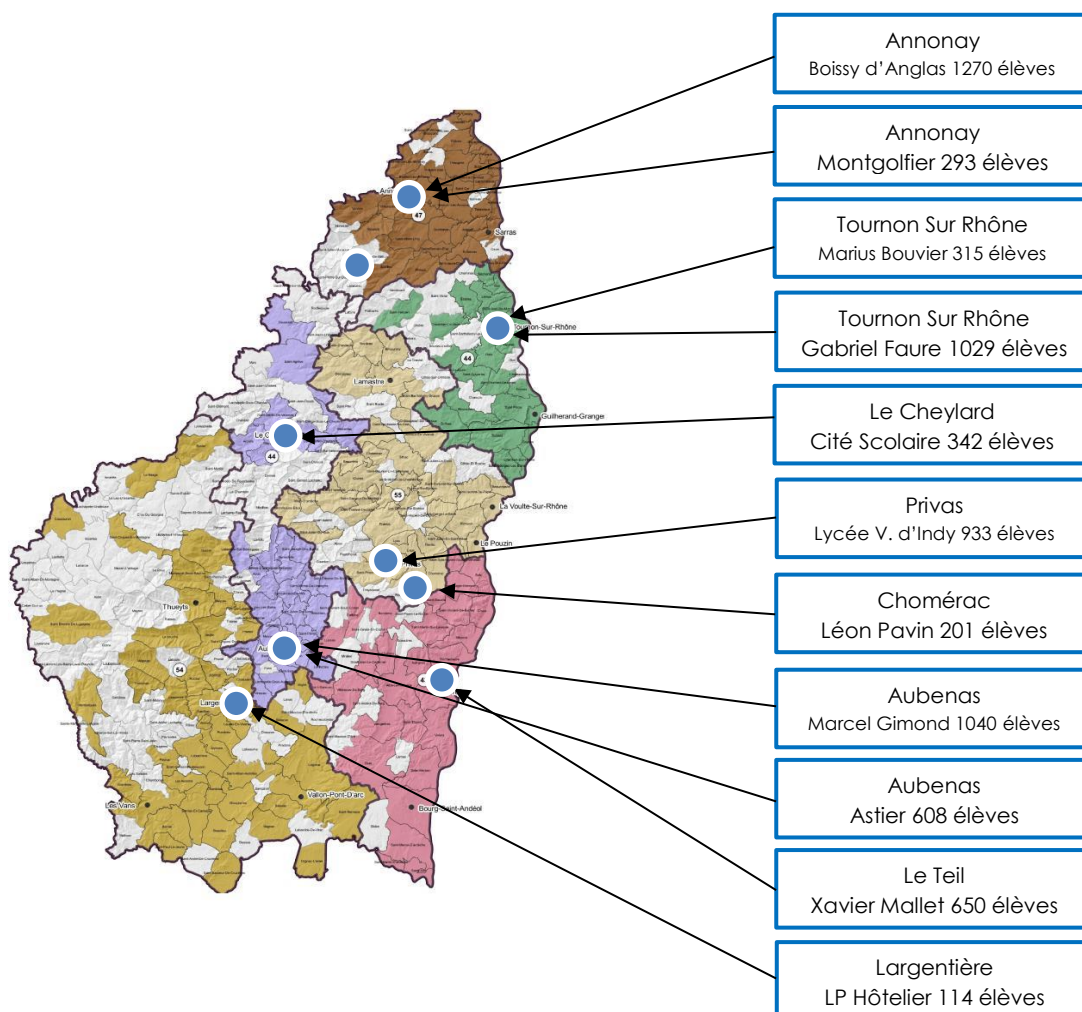
	2019	2020	2021	2022
Ardèche	89,8%	94,3%	90,5%	89,10%
Académie	88,3%	92%	89,6%	89,10%
National	88 %	91,4%	89,1%	88,70%

Focus

Pour la session 2022 au Diplôme National du Brevet, le département enregistre un taux de réussite qui s'érode légèrement conformément aux tendances académique et nationale.

Les lycées

Les effectifs indiqués sont ceux constatés à la rentrée 2021 (y compris en SEP et hors post Bac).



À la rentrée 2022, 6 784 élèves (dont les élèves post Bac) sont attendus dans les lycées.

Focus

Résultats aux examens

Les résultats au CAP

	2017	2018	2019	2020	2021
Départemental	83.4%	85.2%	85,33%	89.53%	84.6 %
Académique	82.3%	84.4%	84,30%	90.3%	81.9 %
National	82.9%	84,7%	NC	NC	88%

Les résultats aux Baccalauréats

	2019	2020	2021	2022
Bac général				
Ardèche (ES + L + S)	92,5%	97,7%	98,1%	97,6%
Académie	93,6%	98,7%	98,3%	97,2%
France métropolitaine + DOM	91,2%	98,4%	NC	NC
Bacs technologiques industriel et tertiaire				
Ardèche (STI2D + STL +ST2S + STMG)	93,7%	91,8%	97,4%	93,1%
Académie	89,2%	88,9%	94,7%	91,8%
France métropolitaine + Dom	88,1%	95,5%	NC	NC
Bac professionnel				
Ardèche	82,77%	89,3%	89,8%	85%
Académie	82,7%	87,1%	87,3%	82,9%
France métropolitaine + Dom	82,3%	90,3%	NC	NC

Les formations Post-Bacs

LPO Boissy d'Anglas - Annonay
 - BTS Conception et réalisation systèmes automatiques
 - BTS Management opérationnel commercial

**LPO Gabriel Faure
 Tournon-sur-Rhône**
 - BTS Commerce International à référentiel européen
 - BTS Service et Prestations secteur Sanitaire et Social (SP3S)

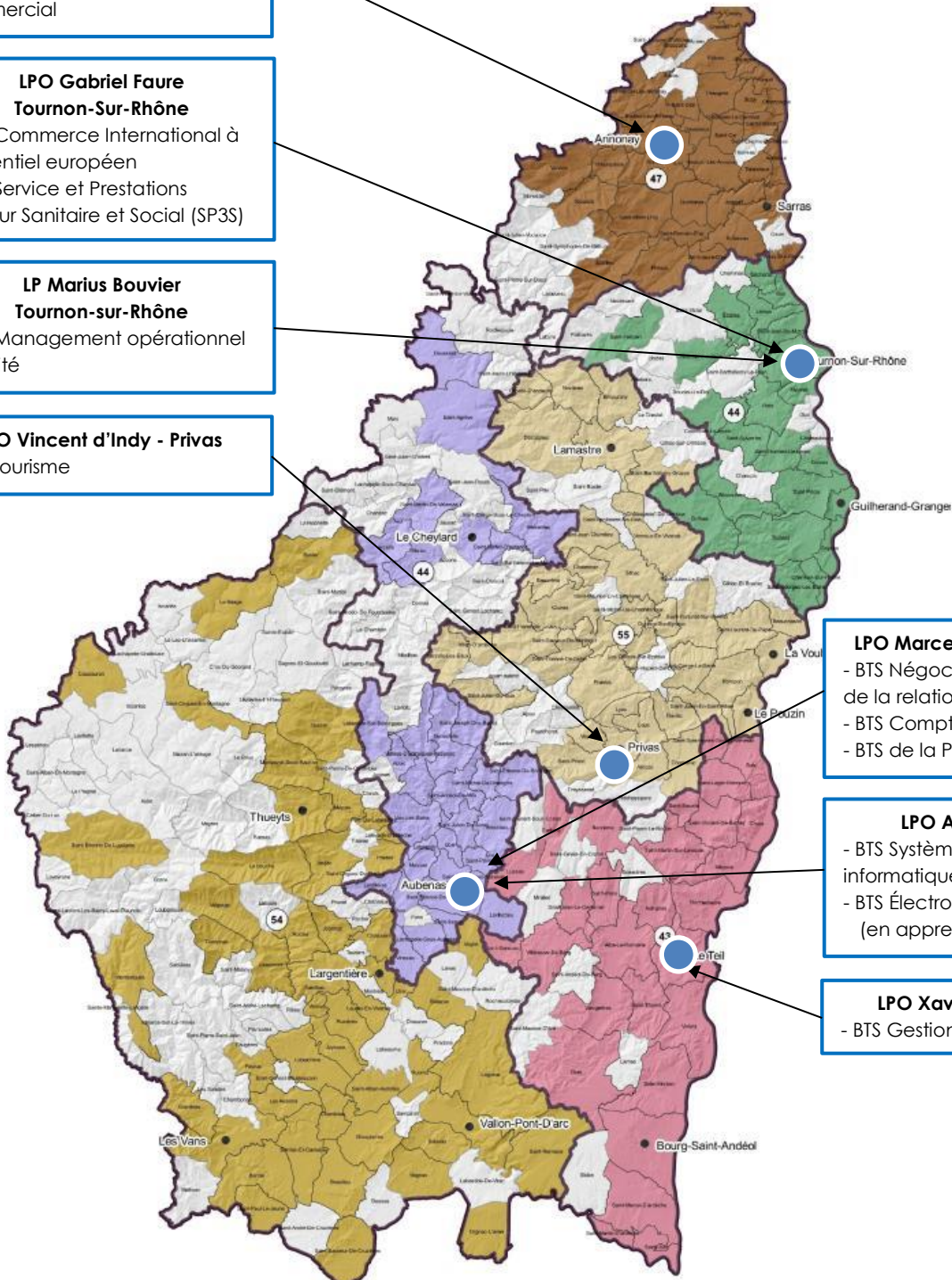
**LP Marius Bouvier
 Tournon-sur-Rhône**
 - BTS Management opérationnel sécurité

LPO Vincent d'Indy - Privas
 - BTS Tourisme

LPO Marcel Gimond - Aubenas
 - BTS Négociation et digitalisation de la relation client
 - BTS Comptabilité et Gestion
 - BTS de la PME / PMI

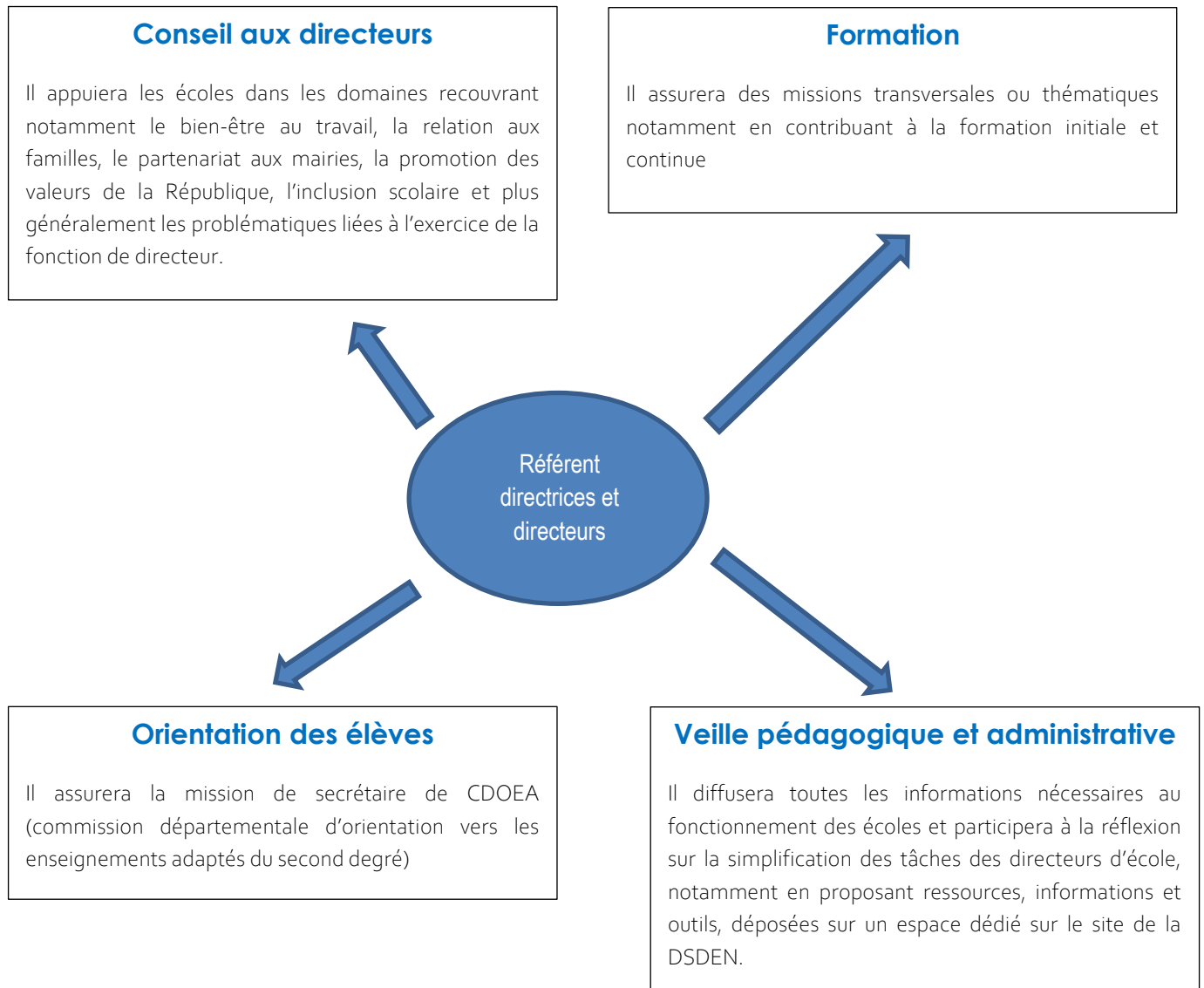
LPO Astier - Aubenas
 - BTS Systèmes numériques option informatique et réseaux
 - BTS Électrotechnique (en apprentissage)

LPO Xavier Mallet - Le Teil
 - BTS Gestion de la PME



Un référent pour les directrices et directeurs d'école

A la rentrée 2022, un référent directeur participera à l'accompagnement des directrices et directeurs du département dans l'exercice de leurs missions, notamment en lien avec la vie de l'école, les relations avec les parents d'élèves, le travail d'équipe, le partenariat avec les collectivités et la formation des directeurs.



Focus sur le groupe départemental des directeurs

Le groupe de travail des directeurs d'école, mis en place sous l'impulsion de monsieur l'inspecteur d'académie, a pour vocation d'accompagner les directeurs d'école. Il est constitué de directeurs exerçant dans des contextes d'écoles très différents. Il se réunit tout au long de l'année pour s'efforcer de répondre aux nécessités de terrain et aux problématiques identifiées par l'ensemble des acteurs.

Au cours de cette année scolaire, un point sur l'avancée de l'allègement des tâches des directeurs a pu être réalisé. En outre, un espace collaboratif avec partage d'outils et de ressources dédiés aux directeurs a été présenté et un « café des directeurs » a été institué à raison de trois fois dans l'année pour aborder l'ensemble des problématiques « métier ».

Référent : Mohammed MARZOUK - ADASEN 1D

Accompagner tous les élèves vers leur réussite scolaire

La petite Librairie

En prolongement du dispositif ER2A (écoles rurales en réseau d'apprenant ardéchois) opéré sur l'apprentissage des langues vivantes, un dispositif pour favoriser la lecture de nos écoliers et le partage du plaisir de lire a été déployé dans plusieurs écoles des circonscriptions de Privas Lamastre et Cévennes Vivarais. Il sera étendu au département cette année.

Activité proposée

Un rendez-vous hebdomadaire de la « petite librairie » (par exemple le vendredi à 15h30) est fixé en classe virtuelle entre des écoles rurales isolées. Les classes libèrent au moins un élève pendant 15mn qui fait part d'une expérience de littérature vécue devant d'autres élèves de différentes écoles réunis à distance. Ce dernier peut ainsi, avec l'accompagnement en amont de l'enseignant, partager la lecture d'un texte (fluence), restituer une œuvre lue sous le format « donner envie de lire » ou encore faire le « pitch » de l'œuvre en question (compréhension), réciter une poésie de manière expressive (oral), jouer un extrait d'une pièce théâtralisée... Les autres élèves sollicitent alors la parole pour faire part de leurs réactions ou d'autres questions.

Public visé

- Ecoles bénéficiaires du plan bibliothèque
- Ecoles des communes rurales isolées hors influence des pôles (indice INSEE)
- Autres écoles volontaires

Objectifs principaux :

- Construire le parcours d'un lecteur autonome. Partager ses lectures : le plaisir de lire et de mieux comprendre.
- Oral : travailler sur le rythme, la projection de la voix afin de rechercher les effets à produire sur l'auditoire et d'améliorer l'expressivité de la lecture ou du jeu.
- Fluide : développer la capacité à lire avec aisance, rapidement, sans erreur et avec une intonation adaptée
- Compréhension : restituer un récit sans en dévoiler la fin, dans une situation d'oral monogéré.

Modalités

- Classe VIA permanente avec les écoles impliquées.
- 1 ordinateur, un micro et un casque dans les classes.
- Apports pédagogiques afin de préciser d'une part les activités possibles et d'autre part l'accompagnement de l'élève dans la prise de parole en tant qu'émetteur (oral monogéré) mais aussi en tant que récepteur (écoute, questions, réactions).
- 1 modérateur en ligne qui ouvre et clôture les sessions et gère les rotations entre élèves (5 minutes environ).

Dimension partenariale

L'année 2022-2023 devrait voir un rapprochement entre les collectivités territoriales en charge de la compétence « lecture publique » et la DSDEN. Il s'agirait de solliciter des salariés des structures de type médiathèque afin de les inclure comme médiateur des sessions de « la petite librairie » composées d'écoles appartenant à leur zone d'influence. Un travail d'accompagnement dans les classes sera donc amorcé ainsi que des pistes autour de la littérature émanant des bibliothèques. <https://dgxy.link/petitelibrairie>

Dispositif Cap-A2

Le constat européen du niveau A2 en Langues place la France en dernière position avec seulement 11% des élèves qui l'atteignent, contre 27% des élèves en Espagne, 31% au Portugal, 54% en Slovénie, 57% aux Pays Bas ou encore 82% en Suède.

Dans ce contexte, une mobilisation pour améliorer l'expression orale des élèves et l'augmentation de la part des élèves atteignant le niveau B1/B2 en LV1 en fin de collège, apparaît indispensable.

Cap – A2

Il s'agit de proposer :

- Un enseignement quotidien enrichi de l'anglais,
- 10 à 12 classes participantes regroupées en réseau collaboratif de formation continue et alimentées par les acquis de l'expérience EMILE ainsi que les partenariats internationaux avec des professeurs des écoles ayant le niveau B2 confirmé par un entretien,
- Une quotité horaire équivalant à 25% de l'horaire journalier impliquant des écoles de 3 ou 4 classes,
- La mise en place de trois paliers progressifs amenant les élèves à bénéficier de temps d'enseignement dispensé en anglais pendant 1H10 à 1H30 quotidiennement.

Les bénéfices attendus du côté des élèves porteront sur :

- Leur engagement
- Leur motivation et leur compréhension
- Leur prise de risque à l'oral

Ce dispositif est soutenu dans le cadre du plan de formation départemental à raison de :

- 3 jours filés entre septembre, janvier et avril
- 9H de présentiel + 3H de travail en binômes (équivalent aux 18Heures d'animations pédagogiques)
- 3H d'accompagnement en classe par le Conseiller départemental ELVE et un CPC de circonscription

Le déploiement de ce dispositif est prévu sur trois années permettant :

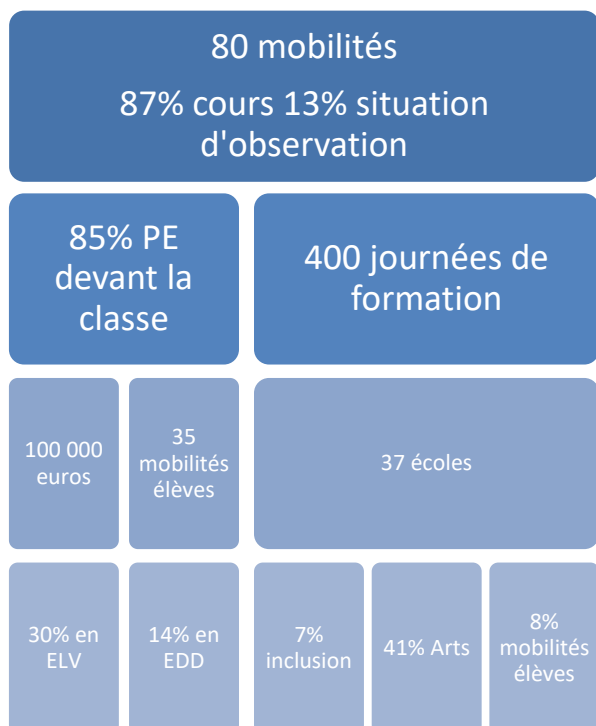
- La mutualisation des acquis
- L'extension des classes engagées suivant le même protocole d'accompagnement
- La constitution de professeurs tuteurs par niveaux de classe pour dynamiser les bonnes pratiques

Lien vidéo sur cette expérimentation :

<https://dgxy.link/capA2>



ERASMUS



La DSDEN de l'Ardèche s'implique pleinement dans l'accréditation Erasmus accordée au Consortium de mobilité Erasmus + Région académique AuRA portée par la Drareic de Grenoble. Cette stratégie d'internationalisation de l'enseignement scolaire prend la forme dans le département de l'Ardèche d'une création de 4 collectifs. Tous ces groupes diffuseront et valoriseront ces mobilités dans leurs actions de formation respectives.

Groupes de travail DSDEN 07

➤ **EDD dans le cadre de MEDDIS**

Objectif: Le projet MEDDIS vise à renforcer des connaissances et compétences mises en œuvre dans le cadre de l'éducation au développement durable, l'éducation à la santé, le bien-être à l'école et l'égalité filles-garçons.

➤ **INCLUSION SCOLAIRE**

Objectif: Améliorer les compétences didactiques et pédagogiques des personnels enseignants et des cadres impliqués dans le dispositif du co-enseignement implanté en Ardèche.

➤ **PROJET ELV (Enseigner en Langue Vivante)**

Objectif: Ce projet de mobilité vise à renforcer des compétences linguistiques, didactiques et culturelles des enseignants engagés sur la voie de la mise en place de classes bilingues.

➤ **ARTS**

Objectif: Eprouver son appétence pour les arts visuels afin de développer des connaissances et compétences personnelles et professionnelles, en écho aux 3 piliers du PEAC des élèves que sont : **Fréquenter - Pratiquer - S'approprier**.

Erasmus : Focus sur le bien-être



Dans le cadre de la Mobilité Education au Développement Durable Innovation Santé – MEDDIS portée par le Consortium de mobilité Erasmus + Région académique AURA, une délégation ardéchoise s'est rendue en **Norvège** à Maloy du 27 mars au 2 avril 2022. Un groupe pluricatégoriel (inspecteur, principal, conseiller pédagogique, infirmière scolaire, conseillère technique service social, directeur d'école) de 14 personnes a entamé un travail sur la question du bien-être et du climat scolaire.

Grâce au travail conduit tout d'abord en amont à partir de [l'enquête bien-être nationale norvégienne](#), des visites de classes ainsi que des rencontres avec tous les interlocuteurs concernés du primaire jusqu'au lycée ont été organisées.

Les apports pour notre département :

- Outil à disposition des équipes pédagogiques

Promouvoir la diffusion de l'enquête locale de climat scolaire (ELCS) au cycle 3, sur la base du volontariat et hors situation de crise, afin :

D'évaluer le climat scolaire : Donner la parole aux élèves et aux personnels et prendre en considération leur avis et leur expérience.

D'établir un diagnostic partagé : Mobiliser l'ensemble des acteurs de la communauté éducative élargie (parents d'élèves, partenaires institutionnels et associatifs) pour améliorer la qualité de vie à l'École. Diffuser les outils d'[auto-diagnostic](#) et de [second degré](#).

Changer les représentations pour faire évoluer les pratiques jusque dans la classe :

Favoriser la réussite des apprentissages pour tous comme pour chacun des élèves dans un climat scolaire serein.

[Identifier les facteurs favorables au climat scolaire.](#)

- Développer le sentiment d'appartenance
 - Promouvoir des journées thématiques collectives au sein des établissements.
 - Harmoniser les règles de vie collective.
 - Rendre explicite les attentes éducatives des enseignants afin de les communiquer aux élèves tout au long de leur parcours dans l'établissement.
- Conduite de la classe
 - Développer des conduites de classe mettant l'accent sur un partage de l'usage de la parole favorisant un « lâcher-prise » propice à l'apaisement des relations adulte-enfant.
- Relation parents – école
 - Promouvoir une journée départementale « portes ouvertes » à destination des parents. Les classes sont ouvertes et les parents s'inscrivent sur des créneaux horaires de 30mn pour assister à une séance de classe de leur enfant et/ou d'une autre classe.
- Relation entre les élèves

Lien maternelle/primaire et primaire/collège. Promouvoir un tutorat des CE2 pour accueillir les CP. Mobiliser des ambassadeurs de 6ème qui se rendent dans les classes de CM2 afin d'en expliquer le fonctionnement entre pairs.



Référent : Jean-Noël BRENEY - Conseiller pédagogique départemental LVE/MDL

Langues vivantes étrangères dans les collèges

Année scolaire 2022-2023				
Collèges	LV2 enseignées			Observations
	LV2	LV2 espagnol	LV2 italien	
ANNONAY La Lombardière	X	X		LCE anglais
ANNONAY Les Perrières	X	X	X	LV2 6ème italien - LV2 6ème allemand - LCE anglais
AUBENAS De Jastres	X	X	X	LV2 6ème allemand - LCE anglais
AUBENAS Roqua	X	X	X	
BOURG-SAINT-ANDEOL	X	X	X	LV2 6ème allemand - LCE allemand
LE CHEYLARD	X	X	X	LV2 6ème allemand
CRUAS		X	X	LCE anglais
GUILHERAND	X	X	X	LV2 6ème italien
JOYEUSE	X	X		LV2 6ème allemand
LAMASTRE		X	X	
LARGENTIERE		X	X	
MONTPEZAT		X	X	LCE anglais
LE POUZIN	X	X	X	
PRIVAS	X	X	X	LV2 6ème allemand - LCE espagnol
SAINT-AGREVE		X	X	
SAINT-CIRGUES		X	X	
SAINT-PERAY	X	X	X	LV2 6ème espagnol + LV2 6ème allemand
SAINT-SAUVEUR DE MONTAGUT		X	X	
LE TEIL	X	X	X	LV2 6ème allemand
TOURNON	X	X	X	LV2 6ème allemand - LCE anglais
VALLON PONT D'ARC		X	X	LCE anglais
VALS-LES-BAINS		X	X	LV2 6ème italien - LCE anglais
LES VANS		X	X	
VERNOUX		X	X	
VILLENEUVE-DE-BERG	X	X	X	LCE anglais
LA VOULTE	X	X	X	LCE espagnol

* LCE langues et Cultures Européennes

**LV2 6ème (ex-bilangue)

FOCUS

A la rentrée 2022, il est prévu l'ouverture de :

- LCE Anglais dans les collèges de AUBENAS Jastres et VALLON PONT D'ARC.
- LCE Allemand au collège de BOURG-ST-ANDEOL

Langues vivantes étrangères dans les lycées

LPO Boissy d'Anglas - ANNONAY

Anglais

Allemand

Espagnol

Anglais monde contemporain (Ens de Spec)

Italien (sauf LVC)

LP Montgolfier - ANNONAY

Anglais

Espagnol

LPO Gimond - AUBENAS (+SEP)

Anglais

Allemand

Espagnol

Italien

chinois

section européenne Anglais

LPO Astier - AUBENAS (+SEP)

Anglais

Allemand

Espagnol

Italien

Section européenne Anglais

LPO - LE CHEYLARD (+SEP)

Anglais

Allemand

Espagnol

Italien

LP hôtelier - LARGENTIERE

Anglais

Espagnol

Section européenne Anglais

LP Marius Bouvier - TOURNON s/ RH.

Anglais

Espagnol

LPO Xavier Mallet - LE TEIL (+SEP)

Anglais

Allemand

Espagnol

Italien

LP - CHOMERAC

Anglais

Espagnol

LPO Vincent D'Indy - PRIVAS

Anglais

Allemand

Espagnol

Italien

Section européenne Anglais

Section européenne Espagnol

LPO Gabriel Faure - TOURNON s/ RH. (+SEP)

Anglais

Allemand (sauf LVC)

Espagnol

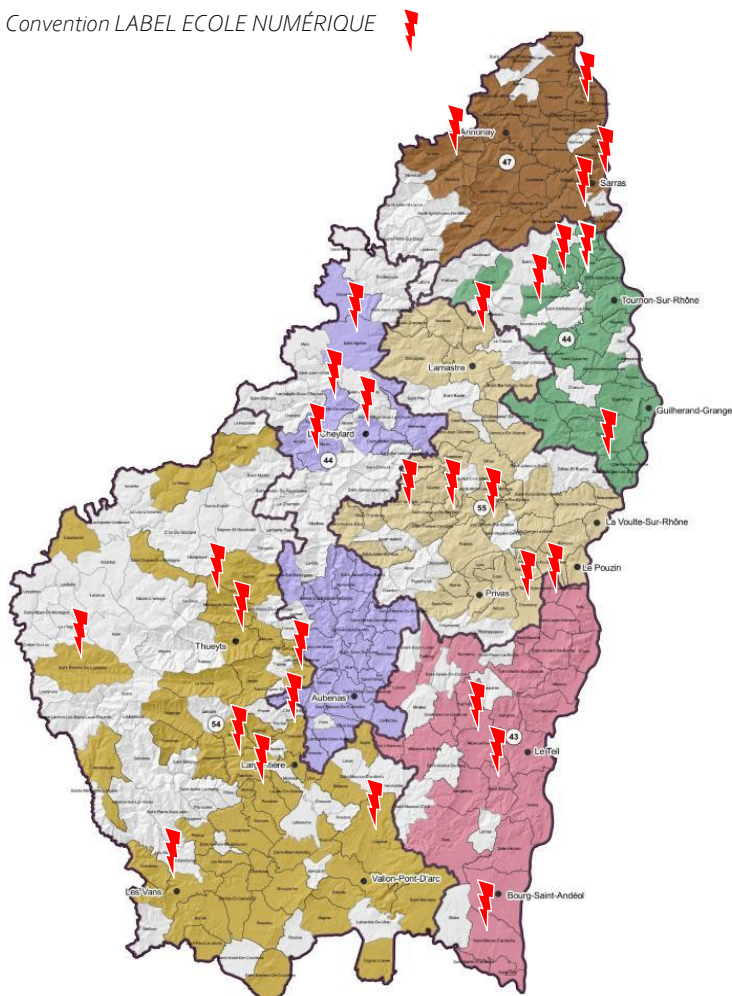
Italien (sauf LVC)

Section européenne Anglais

Les langues vivantes peuvent être offertes en LV1, LV2 et/ou LV3. Il convient de se rapprocher des établissements pour connaître les modalités d'organisation.

Le numérique en Ardèche

Convention LABEL ECOLE NUMÉRIQUE



Focus

Appel à projets « Socle numérique pour les écoles élémentaires »

Cet appel à projets « Socle numérique pour les écoles élémentaires (SNEE) » vise à généraliser le numérique éducatif dans les cycles 2 et 3 des écoles élémentaires et primaires qui n'ont pas atteint le socle numérique de base. Le plan est composé de deux volets :

- Un volet équipement et réseaux (travaux d'infrastructures) qui vise l'acquisition des équipements de base dans la classe c'est-à-dire un vidéoprojecteur, un PC et des équipements mobiles mutualisables (tablettes, ordinateurs ultra-portables). Le montant subventionnable par classe est plafonné à 3 500 euros. L'Etat prend en charge 70% du montant.
- Un volet ressources et services qui est subventionné à hauteur de 50% sur la base d'un montant maximum de dépenses de 20 euros pour deux ans par élève scolarisé en élémentaire.

75 communes ont répondu à l'appel d'offre qui se poursuit en 2022.

Le réseau Canopé et les Enseignants Référents aux Usages du Numérique des circonscriptions (E-RUN) poursuivent l'accompagnement des équipes dans la prise en main des outils numériques et leur intégration dans les pratiques pédagogiques.

Les écoles

134 écoles publiques dans le département ont bénéficié depuis plusieurs années de subventions de l'État pour leur équipement numérique à travers deux dispositifs de subventionnement : le plan numérique pour les écoles de secteur des collèges éligibles, l'appel d'offre ENIR « écoles numériques innovantes et ruralité » et le plan « Label écoles numériques ».

Les collèges

Depuis l'année scolaire 2015-2016, le département soutient de manière échelonnée les collèges dans le déploiement du « Plan Numérique ». 21 collèges ont été équipés dans ce cadre.

Le département poursuit sa politique d'équipement informatique en dehors du plan numérique.

Dans le cadre de l'appel à projet « studios-médias pour valoriser les éco-délégués », 5 collèges du département ont été retenus. Le projet vise à développer l'expérimentation de « studios médias » dans les collèges co-financés par les collectivités pour valoriser les actions sur l'éducation aux médias et l'éducation au développement durable.

Les enseignants reçoivent une formation à la prise en main de la tablette dans un premier temps et une formation aux usages ensuite.

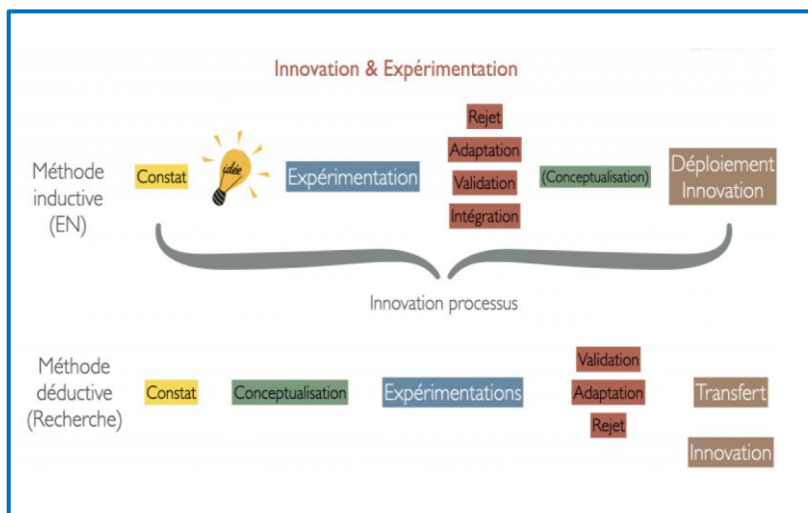
Expérimenter, innover : favoriser l'audace des équipes

La CARDIE, c'est quoi exactement ?

La CARDIE c'est la cellule Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation ([lien site de la CARDIE Grenoble](#)). Dans votre classe, votre école ou établissement, un point vous interroge et vous souhaitez faire évoluer une de vos pratiques : **vous entrez en démarche d'expérimentation**. La CARDIE vous propose de vous accompagner dans cette démarche. N'hésitez pas à contacter la référente CARDIE de la DSDEN 07 pour toute demande d'informations et accompagnement : nelly.dejours@ac-grenoble.fr

Innover, expérimenter, comment les distinguer ?

L'innovation est contextualisée : ce qui est innovant ici peut ne pas l'être ailleurs. Qu'elle soit processus ou aboutissement, l'innovation s'appuie d'abord sur un esprit d'expérimentation. Pas d'innovation en éducation sans enseignant ou équipes enseignantes qui se lancent, en tâtonnant, en prenant des risques, en faisant des erreurs, en tirant des enseignements. Ces acteurs ont besoin de se sentir soutenus et de pouvoir évoluer dans un climat propice à l'expérimentation. La CARDIE est présente pour accompagner les équipes dans leur démarche.



Focus 1 : expérimentation « classes de cycle 4 » du collège de la Voulte sur Rhône



Projet présenté lors de la journée nationale de l'innovation en mai 2022 dans la thématique « en présence, à distance : enseigner et apprendre autrement pour développer les compétences du XXI^e siècle ».

Synthèse : permettre aux élèves de cycle 4 d'évoluer à leur rythme au sein de 3 classes composées chacune d'élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} volontaires. Appréhender l'hétérogénéité des élèves comme une force sur laquelle s'appuyer.

[Détail de l'expérimentation en mots](#)



Focus 2 : Journée Académique de l'Expérimentation

(programme de la journée mai 2022)

5 projets ont représenté l'Ardèche lors de la Journée Académique de l'Expérimentation :

Ecole maternelle du Moulinon « labellisation E3D »

Ecole primaire de Labatie-d'Andaure « itinérance théâtrale et radiophonique »

Collège de St Sauveur de Montagut « labo des pratiques »

Collège des Perrières à Annonay « classe flexible en sciences »

Collège de la Voulte « classes de cycle 4 »



Référente : Nelly DEJOURS - Conseillère pédagogique

Accompagner chacun par une prise en charge éducative et pédagogique individualisée

100% d'élèves qui maîtrisent les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) à l'école primaire.

Afin de poursuivre l'objectif de : « permettre à tout enfant, tout jeune, de déployer ses plines potentialités, quelles que soient ses origines géographiques, familiales ou sociales », la priorité donnée à l'école primaire s'est traduite notamment par un recentrage des animations pédagogiques sur le français et les mathématiques.

Depuis la rentrée 2020, deux plans triennaux de formation des professeurs des écoles, dans le cadre de l'enseignement du français et des mathématiques ont été mis en place. A raison de cinq constellations par circonscription (soit environ 40 PE par circonscription), le parcours s'inscrit sur 3 ans pour le Français et 3 autres années pour les Mathématiques (une année en « Majeure » et deux années en « Mineure »). Ce parcours sera donc à analyser globalement sur six ans. En ce début d'année scolaire 2022, au regard du réalisé des deux premières années, ce lancement est réussi. Les problématiques ont été construites de manière collaborative autour des problématiques identifiées par les équipes selon la démarche des « Lesson Study ».

Dans l'objectif d'impulser une dynamique de groupe de formateurs et de développer une culture partagée de la nouvelle démarche de formation, l'ensemble des formateurs disponibles sur le département a été mobilisé pour accompagner les enseignants dans la mise en place de ce plan Mathématiques & Français.

Focus sur les « Lesson Study »

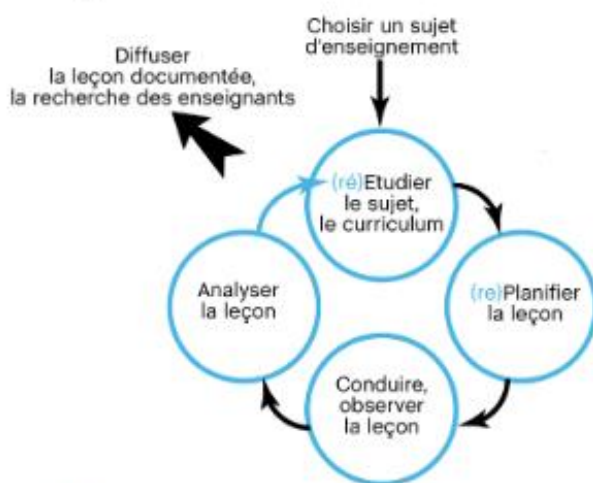


Figure 1 : Le processus de LS (d'après Lewis & Hurd, 2011, p. 2)

La Lesson Study est une démarche, une méthode consistant pour les enseignants à préparer en groupe une leçon d'étude sur un problème qui les intéresse avec l'aide de littérature scientifique et éventuellement de pairs experts ou de chercheurs. Ainsi, la démarche permet aux praticiens de mener une recherche formatrice. L'objectif à travers cette activité, est d'améliorer l'apprentissage des élèves et, pour les enseignants, de développer leurs compétences professionnelles. La focale est donc sur la leçon et non sur les enseignants.

C'est cette démarche qui est déployée depuis trois ans dans les constellations constituées au sein de chaque circonscription dans le cadre des plans français et mathématiques.

Valeurs de la République et Laïcité

Depuis 2016, la DSDEN de l'Ardèche propose des formations autour des Valeurs de la République et de la laïcité, dans le cadre du Plan départemental de formation et lors des semaines de formation des directeurs d'écoles. Ce sont déjà 255 enseignants du premier degré qui ont bénéficié de deux journées pleines de formation.



Les enjeux

Le comité interministériel de la laïcité réuni le 15 juillet 2021 a pris 17 engagements pour garantir le respect du principe de laïcité dans tous les services publics, notamment avec l'objectif de former 100 % des agents publics en 4 ans.

Pour la DSDEN de l'Ardèche, forte d'une équipe de 12 formateurs laïcité formée tout au long de l'année 2021-22, ce sont 1200 enseignants qui seront formés d'ici à 2026, soit 300 personnels par an, répartis sur l'ensemble des circonscriptions. Ils bénéficieront de 6 h d'animation pédagogique, à l'appui notamment du Magistère conçu au niveau académique. Il s'agit principalement de renforcer la professionnalité des personnels par une meilleure compréhension et connaissance de la laïcité et des valeurs de la République, mais aussi de réaffirmer le rôle de l'École dans la formation civique des élèves.

L'objectif est également de favoriser l'émergence d'une culture professionnelle commune autour de la laïcité et des valeurs de la République, mais aussi de rappeler la nécessaire prise en compte des parents d'élèves dans l'explicitation du rôle de l'École dans le projet républicain, ainsi que l'importance de l'ouverture de l'École sur son territoire et ses partenaires institutionnels et associatifs.

Du côté du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, deux conseillers d'éducation populaire et de jeunesse habilités par l'ANCT contribuent au déploiement d'un Plan national de formation « Valeurs de la République et laïcité » initié en 2015. En partenariat avec la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche et six autres formateurs, près d'une centaine de personnels associatifs et des collectivités ont été formés depuis septembre 2021. L'ensemble des professionnels de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation non formelle est concerné sur tout le département.



Focus

Le 9 décembre, une date anniversaire

Les équipes éducatives sont encouragées à construire des projets pédagogiques pour favoriser la construction de la citoyenneté et de l'esprit critique et améliorer la compréhension de la laïcité et des valeurs de la République. Ces projets peuvent s'inscrire et être valorisés dans le cadre de la journée de la laïcité le 9 décembre, en souvenir de la promulgation de la loi du 9/12/1905. Toute autre journée nationale présentant un intérêt éducatif en lien avec les valeurs de la République (la lutte contre les discriminations, ...) peut également être investie.

En ce sens, des initiatives portées par les Fédérations d'éducation populaire (Fédération des Œuvres Laïques, Fédération des centres sociaux, Union des MJC), accompagnées et financées par le SDJES, la CAF et la Politique de la ville, verront le jour dans le courant de l'année et pourront constituer des opportunités de partenariats à l'échelle des communes.

Les dispositifs de co-enseignement



À cette rentrée 2022, 13 écoles bénéficient d'un dispositif de co-enseignement.

Ce dispositif entre dans le cadre de la convention « ruralité » signée le 2 septembre 2016 par le préfet de l'Ardèche, le recteur de l'Académie de Grenoble et le président de l'A.M.R. L'objectif principal de cette convention est de lutter contre les inégalités territoriales.

Des modules ont été proposés par 4 formateurs du premier degré afin que les équipes puissent élaborer leur propre parcours de développement professionnel.

S'outiller collectivement par l'échange de pratiques

Deux regroupements des co-enseignants ont permis de formaliser les outils pour penser et mettre en œuvre la co-intervention devant les élèves. Ainsi, les plus expérimentés ont pu faire profiter les nouveaux arrivants dans le collectif apprenant de l'expertise acquise au cours des cinq dernières années.

Analyse de pratique

Plusieurs dispositifs d'analyse de la pratique ont vu le jour et seront pérennisés pour l'année à venir :

- « 3 min chez... » : un binôme de co-enseignants se déplace en observation dans une autre école, et synthétise les dispositifs découverts en une vidéo de 3 minutes.
- « Vis ma vie » : des co-enseignants font un échange de service inter-écoles, le temps d'une journée. L'expérimentation fait l'objet d'une confrontation et d'un bilan.
- « la photo adressée » : un outil simple et riche d'analyse de la pratique, fondé sur la mutualisation des compétences et la conscientisation des problématiques professionnelles.

Pour l'année 2022-2023, les objectifs se renouvellent et demeurent ambitieux :

- Faire profiter les néo-titulaires en postes dans des écoles rurales, de l'expertise pédagogique des co-enseignants chevronnés.
- Intégrer au collectif les enseignants 1er et 2nd degrés hors dispositif qui souhaiteraient se former, réfléchir au co-enseignement, et se questionner sur leur pratique, de manière générale.
- Intégrer la formation relative aux postures professionnelles de co-enseignement au plan français/math, en lien avec les circonscriptions, afin de formaliser l'écosystème que constituent organisation pédagogique, analyse de la pratique, et objectifs didactiques.
- S'appuyer sur l'expertise du collectif ardéchois pour développer des dispositifs de formations inter-degrés, à l'échelle des bassins pédagogiques.

Focus

Mobilité Erasmus, le co-enseignement en Belgique

En février, une équipe de 5 co-enseignants et de 2 formateurs s'est immergée dans le système éducatif belge, afin d'étudier les pratiques de co-enseignement et de partager les postures qui dépassent le cadre des frontières. Une brève synthèse est accessible à partir du QR code ci-joint.

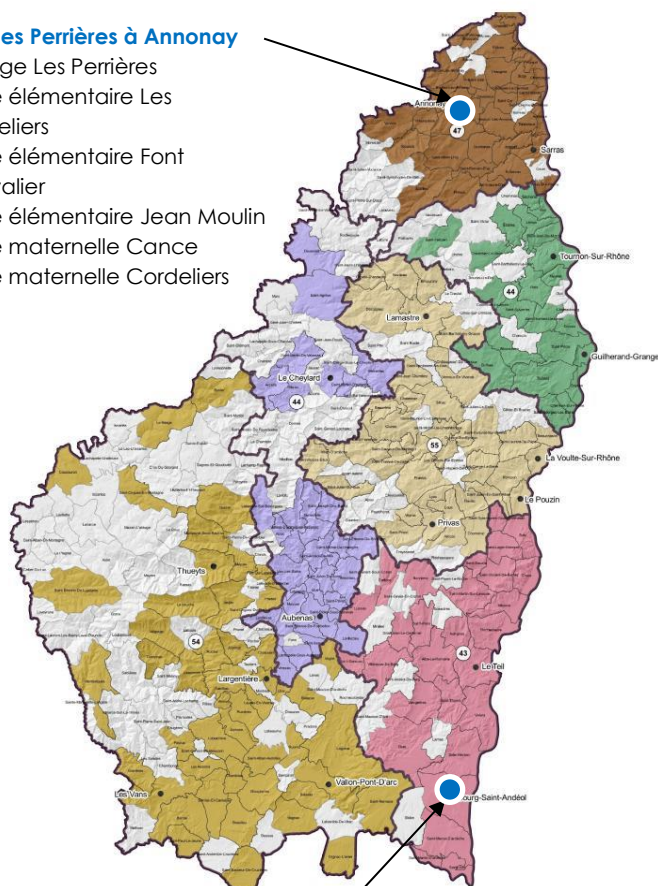
Un padlet, constitué au fil des accompagnements et des expérimentations, rassemble la majeure partie des ressources qui ont été constituées : [lien padlet](#)



L'éducation prioritaire

REP des Perrières à Annonay

Collège Les Perrières
Ecole élémentaire Les Cordeliers
Ecole élémentaire Font Chevalier
Ecole élémentaire Jean Moulin
Ecole maternelle Cance
Ecole maternelle Cordeliers



REP du Laoul Bourg-Saint-Andéol

Collège le Laoul
Ecole élémentaire Nord
Ecole maternelle nord

Focus

Les quartiers prioritaires en Ardèche sont cinq quartiers situés sur quatre communes : Les Hauts de ville (Annonay), Nouvel Horizon (Privas), Cœur de ville + Sud Avenir (Le Teil), Quartiers d'Avenir (Aubenas).

Le contrat de ville est défini par trois piliers : cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, emploi et développement économique.

Ces projets de territoire présentent trois thématiques transversales : jeunesse, lutte contre les discriminations, égalité hommes/femmes. Le dispositif de réussite éducative s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans dont l'environnement social, culturel et familial ne facilite pas un développement harmonieux. La Préfecture et la déléguée en charge du dossier, travaillent étroitement avec la DSDEN afin d'assurer du lien entre les dispositifs de l'État (CTEAC, Plan Mercredi), les dispositifs de la CAF (aide à la parentalité, Convention globale) pour que, sur le territoire, l'enfant qui, sur le temps scolaire, est un élève, soit accompagné au mieux dans un souci de justice sociale.

Un comité de pilotage éducation prioritaire, piloté par M. Gros, IA-DASEN, associant ces différents acteurs, permet d'élaborer un accompagnement efficace des situations qui prend en compte le territoire et sa complexité au sein des réseaux d'éducation prioritaire. Pour créer du lien entre éducation prioritaire et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, le comité de pilotage est élargi, associant les principaux de collège et les inspecteurs de l'Éducation nationale concernés par des établissements de ces quartiers.

REP d'Annonay et REP de Bourg Saint Andéol

Le REP d'Annonay est constitué du collège des Perrières et de 3 écoles maternelles (Cance, Font Chevalier, Ripaille) 3 élémentaires (Font Chevalier, Jean Moulin, Malleval) et 1 école primaire (Les Cordeliers).

Le REP de Bourg-Saint-Andéol est constitué du collège Le Laoul et des 2 écoles du nord : l'école maternelle et l'école élémentaire. Les classes sont dédoublées de la GS au CE1.

Le comité de pilotage conduit par le principal du collège et l'IEP de la circonscription comprend les coordinateurs, les directeurs et les conseillers pédagogiques. Des projets de réseau définissent les axes prioritaires communs à la communauté éducative du REP.

Les axes retenus pour Annonay sont :

- 1- Lire, écrire, parler.
- 2- Conforter une école bienveillante et exigeante.
- 3- Coopération avec les parents et les partenaires.

Les axes retenus pour Bourg-Saint-Andéol sont :

- 1- Faire de l'oral un pilier des apprentissages des élèves au cœur de l'éducation prioritaire ;
- 2- Œuvrer conjointement entre enseignants des premiers et second degré pour accompagner les parcours d'élèves et une meilleure réussite ;
- 3- Coopérer avec les acteurs de la communauté éducative.

L'enseignement explicite et la co-éducation sont des axes prioritaires qui sont développés avec les acteurs éducatifs du territoire. La bienveillance et l'accompagnement sont indispensables à la prise en compte des élèves, de leurs difficultés et de leurs réussites. Le dispositif CP/CE1 100% réussite est mis en place dans les écoles REP par le dédoublement de ces niveaux (CP depuis 2018 / CE1 depuis 2019/ GS depuis 2021). Cette mesure gouvernementale permet aux élèves, dans un esprit d'équité et d'égalité des chances, de maîtriser les savoirs fondamentaux attendus.

Contrats locaux d'accompagnement (CLA)

Lancés pour la rentrée scolaire de septembre 2021 dans 3 académies (Lille, Nantes et Aix-Marseille), ces contrats sont le socle d'une approche destinée à renforcer la politique d'éducation prioritaire.

Ils vont ainsi principalement concerner des écoles et établissements qui peuvent être socialement proches de l'éducation prioritaire ou qui ont des besoins d'accompagnement particuliers identifiés au niveau local. Le CLA est une reconnaissance institutionnelle des difficultés auxquelles les équipes sont confrontées et une volonté d'accompagner les équipes dans la prise en charge de ces problématiques identifiées dans leur environnement. En cela, il permet d'apporter des réponses ciblées et de mener des actions concrètes avec une stratégie identifiée.

Afin d'objectiver le choix effectué, le travail d'identification de ces structures a pris appui sur les indicateurs suivants :

- ✓ L'IPS qui permet de caractériser la population des établissements scolaires et d'avoir des données fines sur l'environnement social de l'élève ;
- ✓ Le type de quartier dont sont issus les élèves (QPV...);
- ✓ Les indicateurs de réussite scolaire.

Après cette phase d'expérimentation nationale, les CLA vont être déployés dans toutes les académies.

En Ardèche, après la phase d'identification des écoles et des établissements éligibles, la DSDEN et le Rectorat ont été mobilisés pour accompagner les équipes dans l'élaboration de leur projet qui se traduira par la signature de contrats dans les premières semaines de la rentrée.

Focus les CLA en Ardèche

Les écoles et établissements de l'Ardèche bénéficieront également de ce dispositif.

La liste des écoles et établissements ayant les caractéristiques des « CLA » sera arrêtée courant septembre.

Ensuite un dialogue sera conduit avec chaque équipe pédagogique afin de construire le contrat.

Dispositif « devoirs faits » :

Un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs

Devoirs faits est un dispositif qui propose aux collégiens, dans leur établissement, un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

En Ardèche, ce dispositif investit largement tout ce qui touche aux **outils numériques** et aux **organisations et méthodes de travail**. **L'estime de soi** est aussi un sujet de préoccupation majeur. Le travail entre pairs (tutorat généralement) est souvent cité, tout comme l'implication des équipes pédagogiques.

A noter, certains éléments, que l'on retrouve par exemple dans les projets particulièrement appréciés :

- le rapport aux évaluations et tests (fluence) dans le cadre du conseil pédagogique ;
- une organisation "à la carte" sur les temps disponibles (sciences, français et mathématiques) ;
- la possibilité de fonctionner à distance ;
- un suivi via un outil d'évaluation et la diversité des moyens de communication ;
- la diversité catégorielle des encadrants (professeurs, AED, CPE) ;
- les partenariats engagés et les formations suivies.

D'autres éléments présents dans quelques projets mériteraient d'être approfondis :

- la contribution des élèves au dispositif (instaurer un dialogue) ;
- le regroupement en barrette par domaines de compétences ;
- l'inscription au bulletin de l'élève d'éléments positifs valorisant son action ;
- l'existence de carnet de suivi pour renforcer le lien avec les familles.

Tous les collèges proposent un dispositif complet aux élèves.

Ressources :

. Service civique : [Recrutement de 10 000 volontaires pour l'aide aux devoirs](#)

. Ecole Numérique : « Jules », personnage numérique virtuel [banques de ressources numériques pour l'École \(BRNE\)](#)

Devoirs faits au collège

C'est parti !

Les devoirs à la maison, ce n'est pas toujours simple...

Avec Devoirs faits, on progresse de jour en jour !

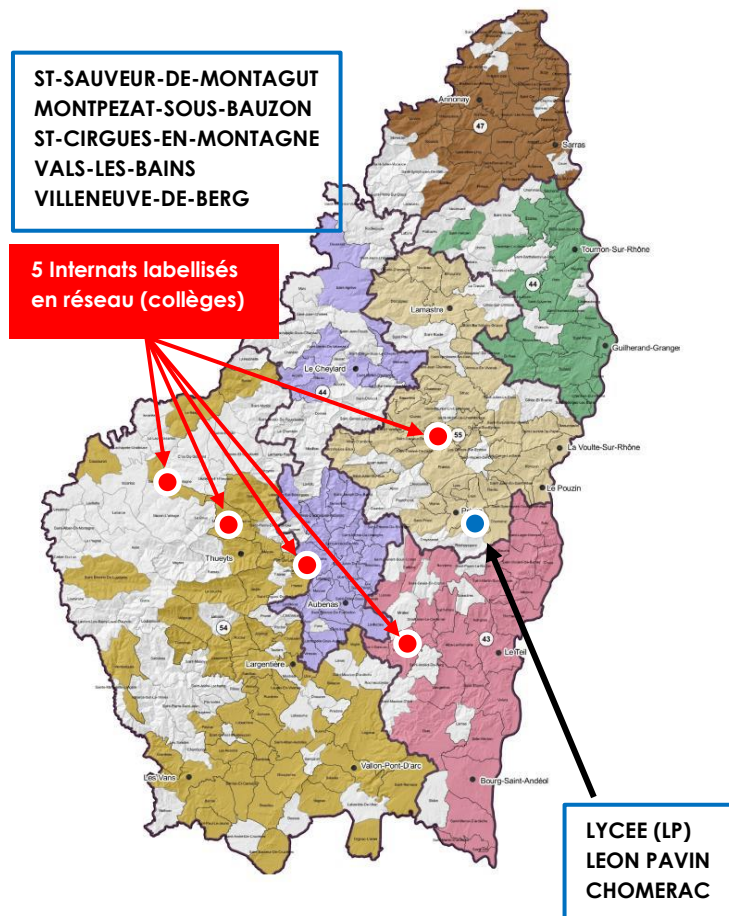
Devoirs faits c'est

Pour tous les collégiens volontaires	Gratuit	Après les vacances de la Toussaint
Encadré par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du service civique et des associations répertoriées sous la coordination de l'équipe éducative		En lien avec les parents
Horaires fixés par l'établissement en dehors des heures de cours		

Les internats d'excellence

Les internats du XXI^{ème} siècle :

Internats-projets au cœur du territoire de l'Ardèche



Levier de justice sociale et de dynamisme des territoires notamment ruraux, l'internat du XXI^{ème} siècle, tel qu'il se dessine, sera bien plus qu'une solution d'hébergement. C'est un projet pédagogique avec un mode de fonctionnement adapté aux besoins des élèves et de leurs familles.

En offrant un cadre propice au travail et un accompagnement au plus près des besoins des élèves, les internats d'excellence sont des lieux d'épanouissement et de réussite scolaire.

Les internats d'excellence permettent à des collégiens et lycéens motivés d'exprimer leur potentiel et de développer leur ambition scolaire, en leur offrant des conditions de travail optimales et un projet éducatif renforcé.

Les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé en parallèle de leur semaine de cours : remédiation scolaire, accompagnement du travail personnel. Des activités sportives et culturelles à vivre collectivement sont également proposées aux élèves.

5 raisons d'intégrer un internat d'excellence :

- Un environnement agréable et convivial
- Une aventure humaine, amicale, collective
- Un cadre idéal pour travailler
- De nombreuses activités proposées
- Un lieu pour préparer son avenir

Le label « **internat d'excellence** » est accordé aux internats qui s'engagent dans une démarche de projet, **pédagogique et éducatif**, qui vise l'excellence.

Ce label, **garant de la qualité du projet**, a été accordé au projet déposé par les 5 collèges en réseau de notre département ainsi qu'au lycée professionnel de Chomerac, pour une durée de cinq ans, délai au terme duquel le projet fera l'objet d'une évaluation.

Focus

Les liens étroits entretenus entre les acteurs de l'Education nationale et le Conseil départemental de l'Ardèche ont conduit naturellement à envisager une demande de labellisation d'un réseau d'internats du territoire.

Le projet éducatif et pédagogique du réseau d'internats du XXI^{ème} siècle des collèges ardéchois sert la construction du parcours de chaque élève avec l'ambition de donner confiance et de favoriser l'autonomie et l'épanouissement personnel. La labellisation de nos internats sur la thématique « métiers et orientation » permettra un accompagnement ciblant des formations adaptées.

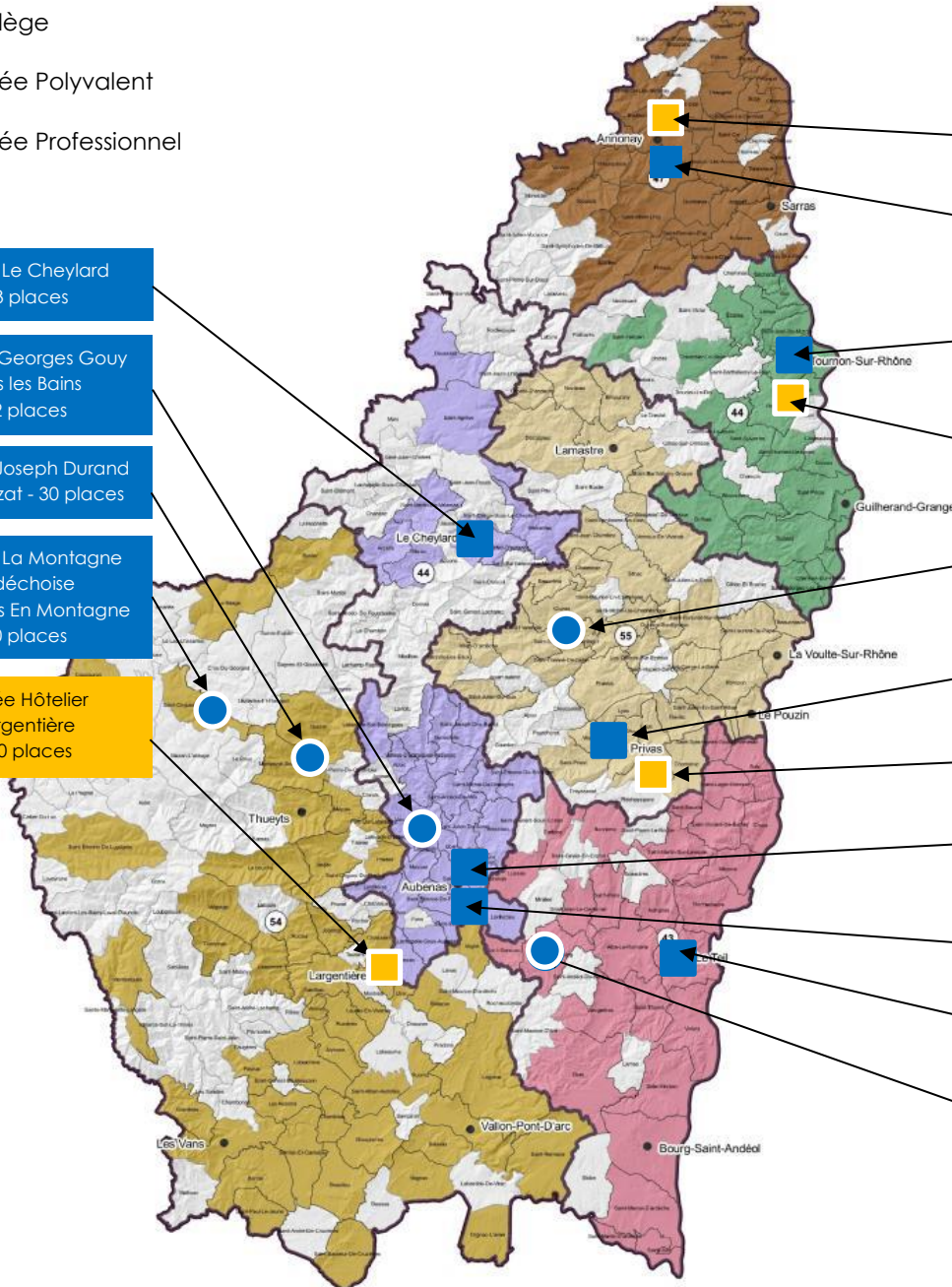
Référent : Pascal RECK - IEN IO

Carte des internats

- Collège
- Lycée Polyvalent
- Lycée Professionnel

- Lycée Le Cheylard
73 places
- Collège Georges Gouy
Vals les Bains
42 places
- Collège Joseph Durand
Montpezat - 30 places
- Collège La Montagne
Ardéchoise
St Cirques En Montagne
30 places
- Lycée Hôtelier
Largentière
240 places

- Lycée Montgolfier
Annonay – 52 places
- Lycée Boissy d'Anglas
Annonay – 284 places
- Lycée Gabriel Faure
Tournon S/Rhône
180 places
- Lycée Marius Bouvier
Tournon S/Rhône
168 places
- Collège de l'Eyréux
St Sauveur de Montagut
25 places
- Lycée Vincent d'Indy
Privas – 77 places
- Lycée Léon Pavin
Chomérac – 145 places
- Lycée Marcel Gimond
Aubenas - 240 places
- Lycée Astier
Aubenas – 159 places
- Lycée Xavier Mallet
Le Teil – 96 places
- Collège Laboissière
Villeneuve de Berg
10 places



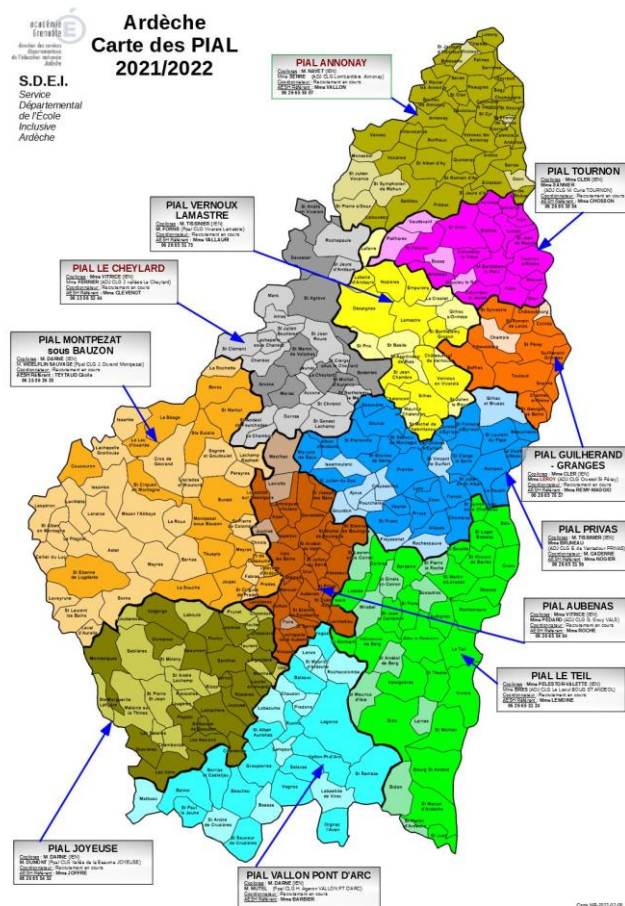
Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers

Les Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)

Les PIAL, sont, au niveau local, dans un contour géographique adapté au bassin de vie des élèves et des AESH, l'organe de gestion, sur le terrain de l'aide humaine pour les élèves à besoins particuliers.

Les AESH, en lien étroit avec les équipes pédagogiques, exercent des missions qui s'inscrivent pleinement dans les notions inclusives que sont l'accessibilité et la compensation.

Les AESH sont affectés et gérés au sein d'un PIAL. Ce PIAL est composé de deux pilotes, l'un pour le 1er degré, l'autre pour le 2nd degré ; d'un coordonnateur, chargé principalement de l'organisation des temps de formation et d'une AESH-Référente, présente pour aider et conseiller ses collègues sur les postures et les gestes professionnels. Les AESH-référentes ont aussi une partie de leur temps consacré à de l'accompagnement et sont affectées auprès des élèves.



Focus

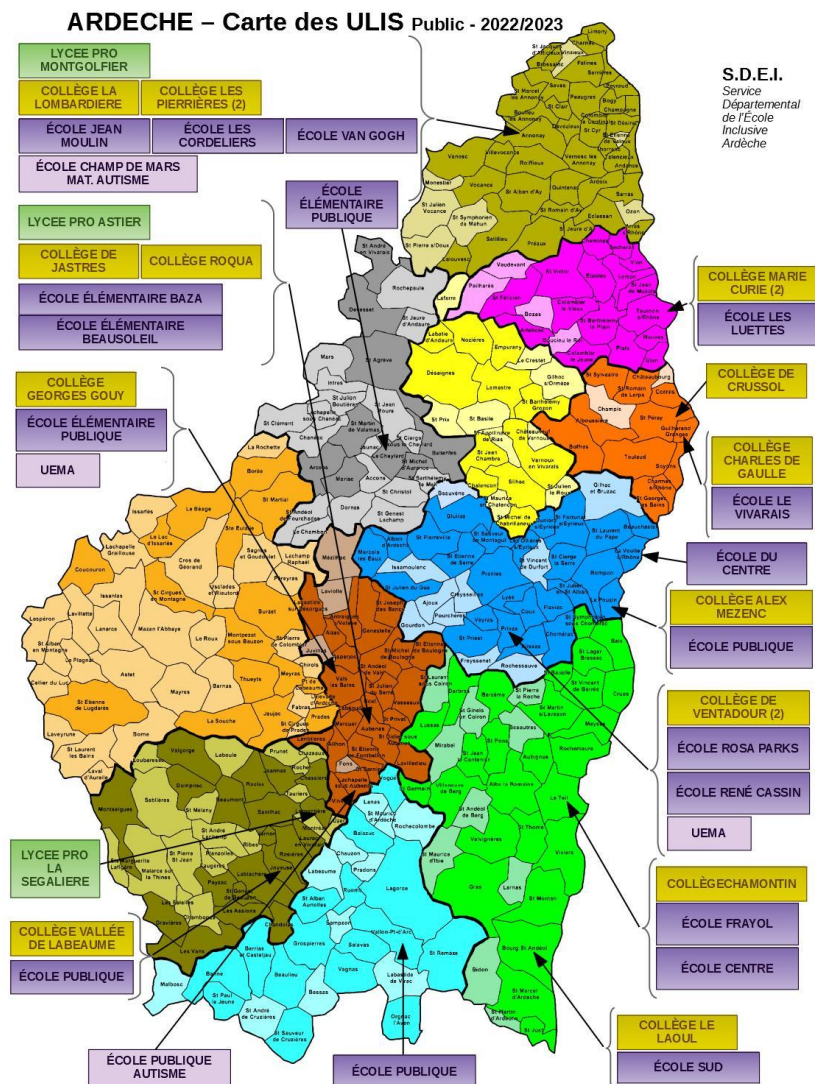
11 PIAL inter-degrés

Montée en puissance des PIAL

Les PIAL inter-degré de notre département ne sont plus seulement dédiés à la gestion des accompagnements humains dans leur mise en œuvre. Ils sont composés d'acteurs variés qui ont chacun leur place dans le développement qualitatif souhaité au sein du dispositif d'école inclusive. Autonomes sur le choix des personnels lors du recrutement, les pilotes répartissent les moyens qui leur sont alloués en fonction des besoins. Organisateur de temps de formation dans le cadre du plan départemental, ils sont, avec leurs collaborateurs, au cœur de la gouvernance de l'école inclusive sur le terrain. Ils sont soutenus fortement au rang départemental par l'IN-ASH et la conseillère pédagogique départementale, ainsi que la référente autisme sur le volet pédagogique. Le Service départemental de l'École Inclusive sur le volet administratif vient compléter cette activité collégiale des équipes, avec un seul objectif commun : offrir au sein de l'école ordinaire la possibilité d'accueillir tous les enfants, dont ceux qui ont des besoins particuliers au cours de leurs apprentissages.

L'école doit s'adapter pour leur permettre d'apprendre et pour leur apporter le soutien nécessaire afin de les mettre en situation de réussite.

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire



L'Ardèche dispose de 20 Ulis-écoles, 16 Ulis-collèges avec l'ouverture d'une section au collège Roqua d'Aubenas dont un dispositif d'aide à la scolarisation individuelle pour les élèves porteurs d'autisme et de 2 Ulis-lycées professionnels, soit 38 Ulis.

Le département compte dans l'enseignement privé : 3 Ulis-écoles, 3 Ulis-collèges et 2 Ulis-lycées professionnels soit un total de 46 Ulis pour l'Ardèche.

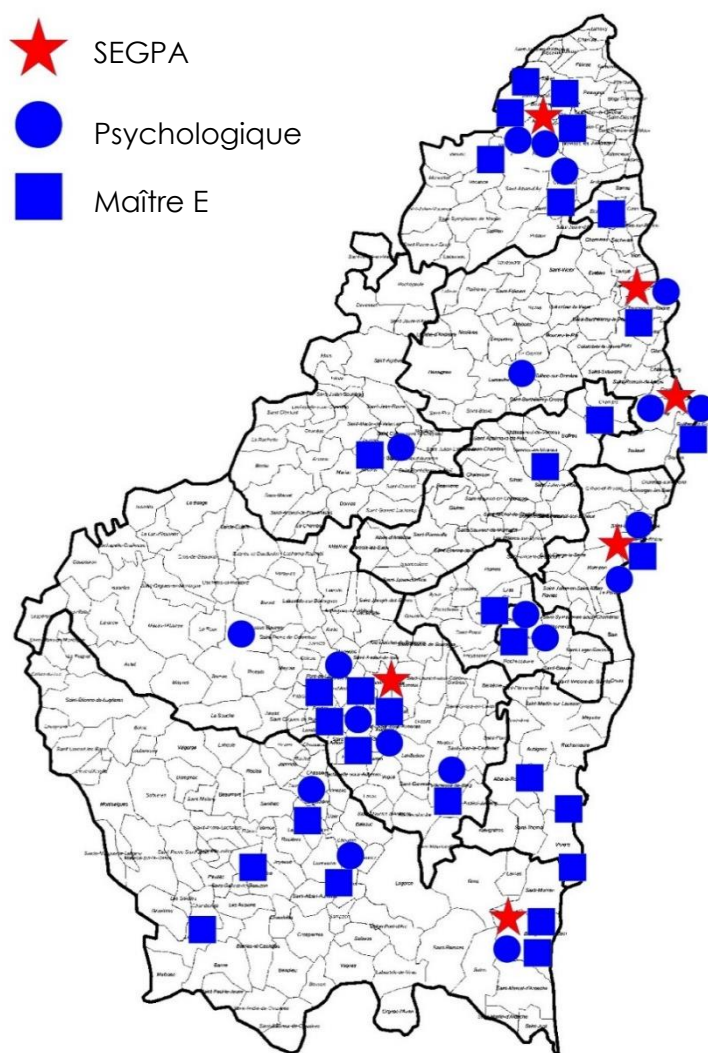
La circulaire n° 2015-129 du 21/08/2015 relative aux Unités locales d'inclusion scolaire (ULIS) rappelle qu'elles ont des dispositifs ouverts qui constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique.

La notion de dispositif tend à donner une impulsion nouvelle aux Ulis : les coordonnateurs d'Ulis s'attachent à développer l'inclusion des élèves dans les classes ordinaires, en agissant comme enseignants experts auprès de leurs collègues.

Focus

A la rentrée 2022 une seconde ULIS est implantée au collège Marie Curie à Tournon-sur-Rhône.

Les dispositifs et les structures d'adaptation



20 psychologues scolaires et 30 enseignants spécialisés chargés de l'aide pédagogique sont répartis dans les circonscriptions du 1^{er} degré où ils constituent un réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté (RASED). Chaque réseau est composé d'un psychologue scolaire et d'au moins un enseignant spécialisé chargé de l'aide pédagogique.

6 SEGPA, dans le second degré, accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

Leurs modalités d'intervention auprès des élèves sont diverses : de la prise en charge en regroupement hors la classe, à la co-intervention au sein même de la classe.

Focus

Les psychologues de l'Éducation nationale et les enseignants spécialisés des RASED apportent leur contribution au pôle ressource de la circonscription en partageant leur analyse des situations les plus délicates et en élaborant des réponses appropriées.

Référente : Agnès LEGROS - IEN ASH

L'UEMA

En septembre 2021 s'est ouverte une deuxième **unité maternelle d'enseignement autisme (UEMA)** sur le territoire ardéchois à l'école maternelle René Cassin à Privas.

La première est implantée à l'école maternelle de Vals les Bains depuis septembre 2016.



Cette UEMA est un dispositif co-construit par l'Education Nationale et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Des professionnels de l'Education Nationale composés d'une enseignante spécialisée et d'une accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) travaillent en coopération au sein d'un même espace avec des professionnels de l'ADAPEI de l'Ardèche (un éducateur de jeunes enfants, un éducateur spécialisé, un accompagnant éducatif social (AES), un moniteur éducateur, un psychologue, un orthophoniste, un psychomotricien).

L'UEMA s'inscrit dans le cadre du 4^{ème} plan autisme 2018-2022 et a pour objectif d'améliorer l'inclusion scolaire des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) par un accompagnement pluridisciplinaire précoce, personnalisé, global et coordonné.

Les enfants accueillis au sein de l'UEMA sont des enfants de 3 à 6 ans dont le diagnostic TSA a été posé, qui possèdent une notification d'orientation délivrée par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et qui résident dans un rayon de 30 kilomètres autour de l'école.

Les enfants (7 au maximum) sont scolarisés à l'école maternelle René Cassin et sont inscrits dans une des classes de l'école. Ils bénéficient de l'unité d'enseignement, salle implantée au sein de l'école et aménagée pour les accompagner au plus près de leurs besoins.

Ils partagent avec les autres enfants de l'école des temps de récréation, des temps de repas, des temps de classe en fonction de leurs capacités et de leurs besoins.

Le projet de chaque enfant de l'UEMA est co-construit avec sa famille et les partenaires qui l'accompagnent (SESSAD...).

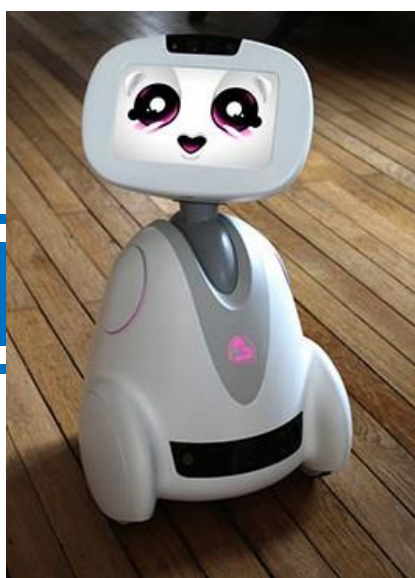
L'objectif de ces années en UEMA est d'apprendre des stratégies à ces élèves et de les outiller afin qu'ils puissent intégrer une classe de CP dans les meilleures conditions avec ou sans accompagnement humain.

Organisation de l'APADHE (Accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'École)

L'APADHE est un dispositif mis en œuvre sous l'autorité de l'IA-DASEN en cas d'empêchement scolaire pour raisons de santé, de tout mettre en œuvre pour assurer la continuité scolaire, le lien social et le soutien au processus de soins. Il s'agit d'assurer un accompagnement scolaire souple et adapté aux besoins et aux possibilités des élèves concernés. Le projet est élaboré avec l'élève et ses responsables légaux. Cet accompagnement peut être assuré, à domicile, en établissement de santé, à l'école ou si nécessaire dans un lieu public de proximité (Par exemple à la médiathèque ou à la mairie).

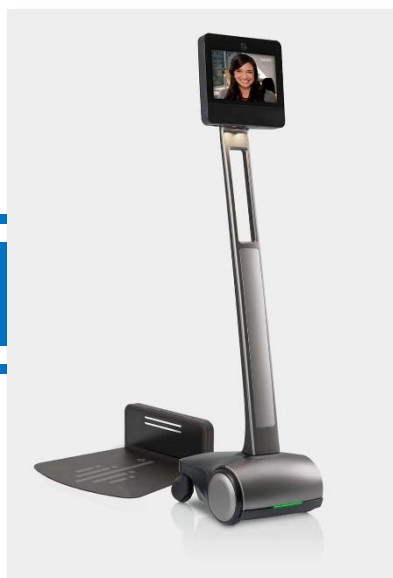
Le public concerné : Tout élève inscrit dans une école ou un établissement d'enseignement scolaire du 1^{er} ou du 2nd degré dont la scolarité est interrompue :

- ⇒ Pour une période de deux semaines consécutives (hors vacances scolaires) pour raison de santé physique ou psychique dont les accidents ainsi qu'en cas de maternité ;
- ⇒ Pour les maladies évoluant sur une longue période (trois semaines discontinues)
- ⇒ De manière exceptionnelle et dans les mêmes conditions pour les enfants en situation sociale majeure pris en charge par l'ASE (Aide sociale à l'Enfance)



BUDDY

5 à 11 ans



BEAM

Adolescents



EDMO

Adolescents et adultes

RESPONSABLES LEGAUX

- Font la demande à l'aide du formulaire
- Fournissent les documents nécessaires à l'étude du dossier sous pli confidentiel (bilans médicaux, PAI, PPS, certificats médicaux, certificat d'hospitalisation...)

TRANSMISSION

ETABLISSEMENT

- Complète la partie établissement
- Signe la demande (chef d'établissement ou le/la directeur(-trice) de l'école)
- Envoie la demande au service de promotion de la santé en faveur des élèves à destination du Médecin conseiller technique de préférence par mail : ce.dsdeno7-sante-social@ac-grenoble.fr
Soit par courrier : DSDEN de l'Ardèche
A l'attention du médecin conseiller technique
07000 PRIVAS

ENVOI

Service de Promotion de la Santé en Faveur des Elèves

- Réception et vérification du dossier et transmission au médecin Conseiller Technique
- Avis du médecin conseiller technique
- Avis collégial (SPSFE-ASH-P2-ADASEN...)

REFUS

AVIS FAVORABLE

TRANSMISSION

REFERENT PEDAGOGIQUE DE L'APADHE

- Elabore le projet en lien avec les enseignants de l'élève
- Communique avec les familles
- Assure le suivi
- Transmet le projet
- Maintient le lien entre l'élève et sa classe

Accompagnement pédagogique individuel

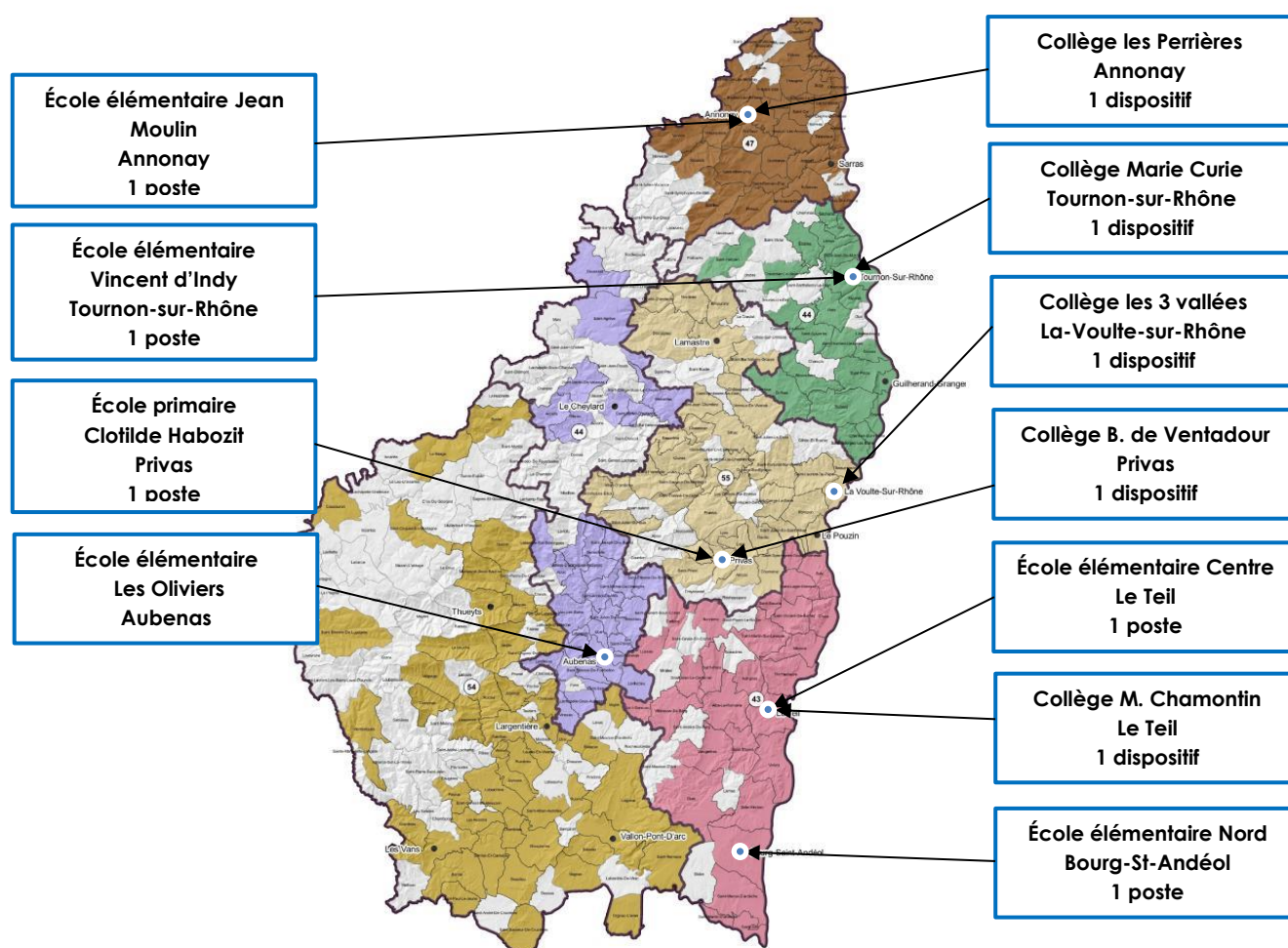
Les outils (photocopies - numériques-
STPR...)

En présentiel

A distance

L'accueil et la scolarisation des élèves allophones

Implantation des postes d'enseignants chargés des élèves allophones



L'obligation d'accueil dans les écoles et les établissements s'applique de la même façon pour les élèves allophones nouvellement arrivés en France que pour les autres élèves. À son arrivée, chaque élève est positionné dans un niveau scolaire en fonction de l'âge et de ses capacités en concertation avec l'équipe éducative.

Focus

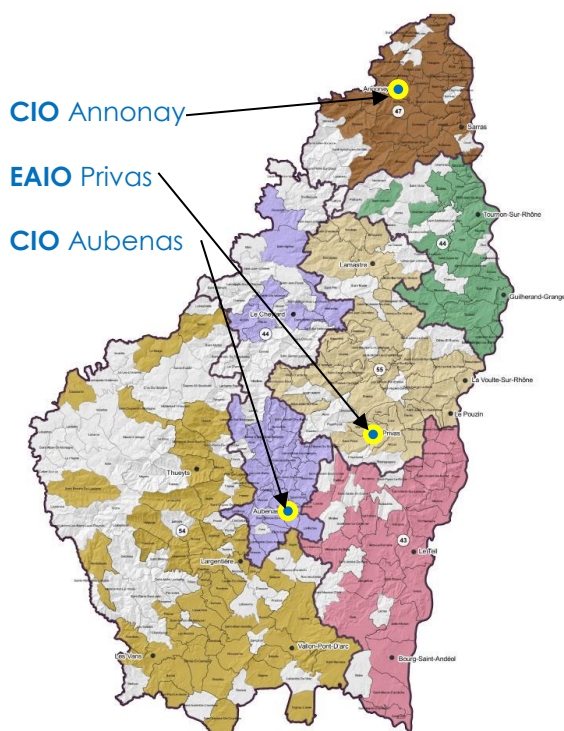
Un parcours Magistère à destination des formateurs

La scolarisation d'un élève allophone n'est pas seulement la préoccupation de l'enseignant UPE2A, ni de l'enseignant de la classe mais de tous les enseignants de l'école ainsi que des partenaires dans et hors de l'école. C'est pourquoi un parcours M@gistère à destination des formateurs est proposé : il permet d'aider les formateurs susceptibles d'être sollicités par des enseignants accueillant dans le 1^{er} degré des élèves allophones.

Ce parcours à distance complété par un présentiel de six heures a pour objectif de renforcer les connaissances et les compétences des formateurs sur ce point et de mieux répondre aux besoins des enseignants.

Accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation

Les services d'orientation de l'Éducation nationale



Les centres d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO, service public, offre un accueil par des professionnels qualifiés dans l'accompagnement : les psychologues de l'Éducation nationale. Il s'adresse à tous les publics, avec pour mission prioritaire l'accompagnement des personnes en situation de fragilité scolaire, sociale, économique, ... Interface avec les partenaires institutionnels et socio-économiques du département, il constitue un observatoire des problématiques liées à l'orientation et aux parcours des élèves.

Le CIO reçoit :

- Des groupes d'élèves, de jeunes ou d'adultes,
- Les parents concernés par l'orientation et le parcours de leurs enfants,
- Des équipes d'enseignants,
- Des adultes venant s'informer sur la VAE dans le cadre du Service Public Régional d'Orientation,
- Des E2A (élèves allophones nouvellement arrivés) pour un positionnement en vue d'une scolarisation : 240 entretiens réalisés en 2021-2022.
- Des jeunes et des adultes dans le cadre de l'éducation récurrente et du droit au retour en formation.

Rôle des Psychologues de l'Éducation Nationale (Psy-EN) en établissement et sur le territoire

- **Conseillers techniques** auprès du chef d'établissement et des équipes, participation au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS), séances collectives, entretiens individuels, organisation des temps forts : forums post bac, forum d'Aubenas, forum du Teil, « connaissez-vous ma formation ? » (secteur nord), rencontres d'anciens élèves, concertations actives, mondial des métiers, rencontres avec les acteurs de l'enseignement supérieur.
- Les psychologues de l'éducation nationale, au sein des établissements scolaires ou au CIO, apportent leur expertise au service des parcours des personnes. Ils sont engagés dans l'accompagnement en proximité des élèves rencontrant des difficultés scolaires.
- **Participation aux différentes commissions** : appel, affectation, dispositif relais, suivi MLDS, CDOEASD, commission d'examen de situations particulières.
- **Le CIO assure des formations en direction des équipes sur des thèmes divers** :
 - Liaisons inter-cycles ;
 - Formation égalité fille garçon ;
 - Formation parcours avenir ;
 - Formation AED : psychologie de l'adolescent ;
 - Formation à la persévérance scolaire en direction des enseignants de lycées professionnels.

Focus

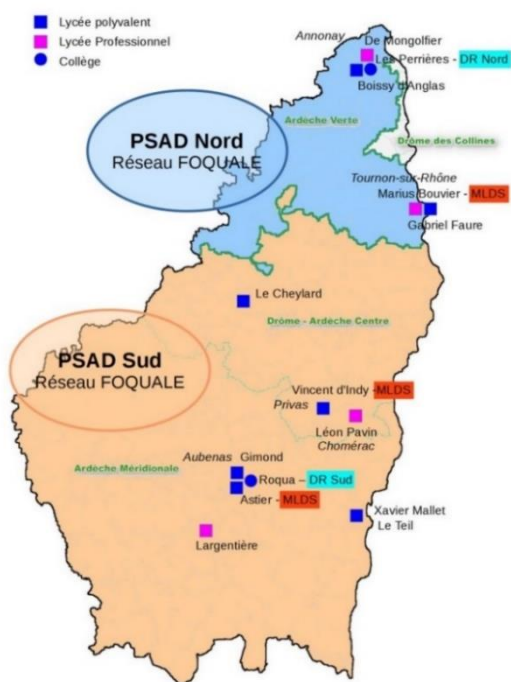
Dispositif accès 2nde : PAAS

Parcours Ambition Accompagnement Seconde

- Destiné à des élèves n'ayant pas acquis totalement les connaissances pour aborder sereinement une classe de seconde générale et technologique
- Repérage d'élèves en classe de 3^{ème}
- Accord des parents, contrat pédagogique, accompagnement approfondi, tutorat
- Entrée en classe de seconde
- Attention des équipes éducatives du lycée, suivi individualisé : amener l'élève à un passage sécurisé en première
- Entrée en première
- Poursuite du suivi pour conforter la réussite de l'élève

Référent : Pascal RECK – IEN IO

Les jeunes en situation de décrochage



Plusieurs leviers progressifs sont mis en place pour s'assurer et garantir l'identification et l'accompagnement de tout jeune en situation de décrochage. Ces leviers à différentes échelles commencent en établissement, se prolongent en bassin et se déploient au niveau du département.

Au niveau des établissements, les équipes pédagogiques se mobilisent au sein de leur établissement pour favoriser les parcours de réussite des élèves :

- En donnant du sens aux apprentissages,
- En prévenant les mécanismes d'autocensure,
- En améliorant l'ambition des élèves et en élevant leur niveau de formation.

Plusieurs outils permettent d'atteindre ces objectifs :

Les dispositifs d'accompagnement et d'aménagement pédagogique : Projet Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE), le Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), le Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Dispositif relais : rescolarisation, resocialisation des collégiens en rupture scolaire. 80 collégiens sont pris en charge dans les deux dispositifs ardéchois.

Un référent décrochage : présent dans chaque établissement, c'est une personne ressource chargée de la recherche de solutions, de la coordination interne et de la stratégie de lutte contre le décrochage.

Le GPDS : groupe de prévention du décrochage scolaire dans tous les établissements : piloté par le chef d'établissement, il réunit les conseillers principaux d'éducation, les directeurs délégués à la formation professionnelle et technologique, les assistants des services sociaux, infirmiers, psychologues de l'éducation nationale et enseignant coordonnateur MLDS ; les enseignants qui souhaitent évoquer une situation peuvent y participer.

Au niveau du bassin d'emploi et de formation :

Pour les élèves en lycée général et lycée professionnel, les MLDS (**Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire**) présentes dans les bassins (Aubenas, Privas et Tournon) ont pour objectif de contribuer, avec les équipes, à la prévention du décrochage scolaire ainsi qu'à l'accompagnement des élèves dans un parcours de rattrapage adapté.

Les formateurs MLDS exercent leurs missions dans les établissements de rattachement et en lien avec les Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire au sein des lycées. Deux parcours sont proposés :

- Pour les jeunes en rupture de scolarité et sans qualification : « trajectoire plus ».
- Pour les élèves encore scolarisés mais en risque de décrochage, « parcours innovant » avec une prise en charge ponctuelle.

Les réseaux FOQUALE : FORMATION QUALIFICATION EMPLOI (Circulaire n°2013-035 du 29/03/13)

Un réseau FOQUALE rassemble les établissements et dispositifs relevant de l'Éducation nationale. Il développe des mesures de remédiation et favorise la mutualisation des expériences réussies. Il facilite le retour en formation en identifiant toutes les ressources mobilisables. Dispositif souple, il permet une mise en œuvre rapide de solutions de sécurisation des parcours et de rattrapage.

Constitution : 2 réseaux constitués de proviseurs (de lycée, de lycée professionnel), de principaux représentants de bassin, de directeurs de CIO, du directeur du lycée agricole, et d'enseignants coordonnateurs MLDS.

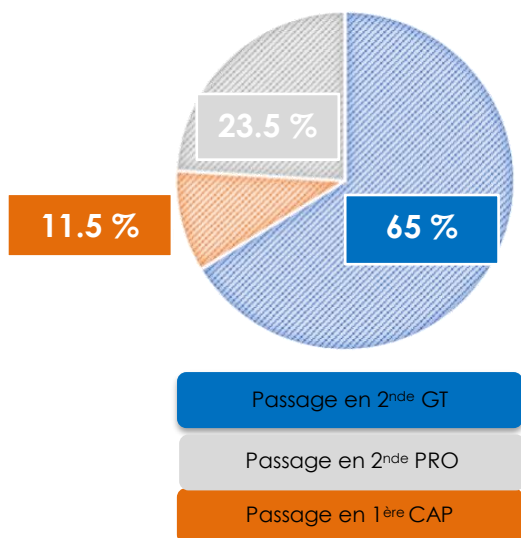
Exemples de parcours mis en œuvre :

- Ajustement des parcours en cours d'année scolaire,
- Passerelle de 2^o GT vers la 1^o Baccalauréat Professionnel,
- Service civique Éducation nationale avec ou sans alternance scolaire.

Au niveau départemental : deux plateformes de suivi et d'appui au décrochage (PSAD) une au nord et une au sud.

Compétence régionale et animation départementale. La plateforme de suivi et d'appui est animée par les directeurs de CIO et la Mission Locale. C'est un mode de coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes. Son rôle est de proposer aux jeunes, sans diplôme et sans emploi, des solutions de formation ou d'insertion.

Orientation et parcours des élèves

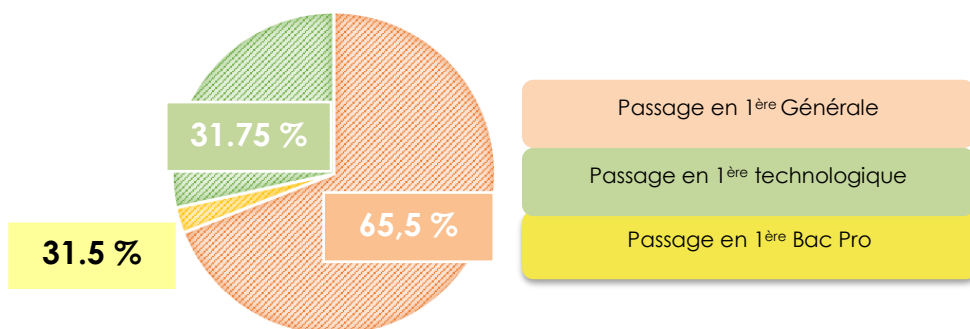


L'analyse de l'orientation des élèves confirme l'existence de disparités en matière d'orientation selon l'origine sociale des élèves indépendamment des résultats scolaires.

Les parcours d'orientation : un enjeu de justice sociale

Garantir un parcours de réussite à chacun des élèves suppose de leur assurer la maîtrise des fondamentaux, en accompagnant mieux les apprentissages et en renforçant le lien écoles-collèges-lycées. Une approche de l'orientation intégrée aux disciplines devrait se mettre en place pour améliorer le sens donné aux apprentissages et notamment auprès des publics en difficultés et loin de la culture scolaire. Dans cette perspective, le Parcours Avenir, outil d'ouverture et de compréhension du monde en lien ou dans le cadre des EPI favorisera la définition d'un parcours ambitieux pour chaque élève.

Orientation post seconde



Les décisions d'orientation résultent d'un dialogue avec la famille en impliquant très largement l'élève. Elles doivent correspondre aux voies qui semblent les plus à même de constituer un parcours à la fois ambitieux et de réussite pour chaque élève.

La concertation avec les familles dans une perspective de coéducation, vise notamment à leur signaler le potentiel de leur enfant afin que la poursuite d'études soit largement anticipée, mais aussi à les alerter sur les difficultés rencontrées par leur enfant pour trouver des réponses pédagogiques adaptées à ses besoins.

Bilan de l'orientation

On observe un fléchissement de plus d'un point des décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT cette année (65 %). Cela situe le département 3 points en dessous du niveau académique.

L'accroissement des décisions d'orientation en voie professionnelle se reporte exclusivement sur le CAP dont l'offre de formation est plus contrainte. Le taux atteint de 11,5% est supérieur de 2,4 points à la valeur académique.

Les décisions d'orientation post 2^{nde} GT vers la 1^{ère} générale sont en baisse de plus de trois points et situe le département à -1,4 points en-dessous du niveau académique.

Concernant la voie technologique, le gain d'attractivité de la filière STI2D conjugué à la diminution des demandes de la filière STMG, s'inscrit dans les objectifs académiques.

Focus

L'orientation est un processus progressif et réversible qui peut se caractériser par des ajustements successifs toujours dans le but de développer l'estime de soi et le sentiment de compétence des élèves. À ce titre, les décisions d'orientation doivent être favorables à l'ensemble des voies d'orientation accessibles par un élève et indépendamment des demandes des familles.

Référent : Pascal RECK – IEN IO

Choix des enseignements de spécialité (ES) rentrée 2022

La réforme des lycées permet une diversité des parcours et une plus grande variété des combinaisons d'enseignements, alliant par exemple des spécialités littéraires, économiques et scientifiques ou encore scientifiques et artistiques.

Focus

Entrée en première

Domaine scientifique : le choix des ES scientifiques concerne près d'un élève sur deux à l'issue de la seconde. Cette année en Ardèche, ce choix est de même niveau que les taux académiques. On observe un écart de plus de 4 points en défaveur des mathématiques en Ardèche, compensé principalement par le choix de la SVT (+ 2,8 points). En résumé, près de 60 % des élèves choisissent les mathématiques et pour près de la moitié d'entre eux, l'un des trois ES du domaine scientifique.

Domaine littéraire, artistique et langues vivantes : les choix ardéchois qui se portaient de manière plus marquée sur ces enseignements demeurent. Ils sont particulièrement marqués en Humanités, Littérature et philosophie et concernent $\frac{1}{4}$ des élèves (+ 4,5 points en comparaison avec le niveau académique). Les enseignements artistiques sont très plébiscités par les élèves de notre département (+ 5,5 points/ académie). Le choix de la langue anglaise est comparable.

Contrairement à la tendance académique, les sciences de l'ingénieur et plus fortement encore le numérique sont des choix à valoriser dans notre département (- 2,75 points).

L'intérêt pour les sciences économiques et sociales (SES) et l'ES Histoire-Géographie géopolitique et sciences politiques est en retrait d'1,5 points en raison d'une moindre attractivité des SES (choisis par un peu plus de 40% des élèves).

Entrée en terminale

Dans le domaine des sciences, la conservation des couples Maths-Physique, Maths-SVT est en retrait de plus de 6 points comparativement au niveau académique, à l'inverse du choix du couple Physique-SVT. Les associations Maths-Sciences de l'Ingénieur et Maths-Numérique et Sciences Informatiques, en progression en Ardèche, ont atteint les niveaux académiques. Le couple Maths et Sciences Economiques et Sociales marque un fléchissement par rapport à l'an dernier.

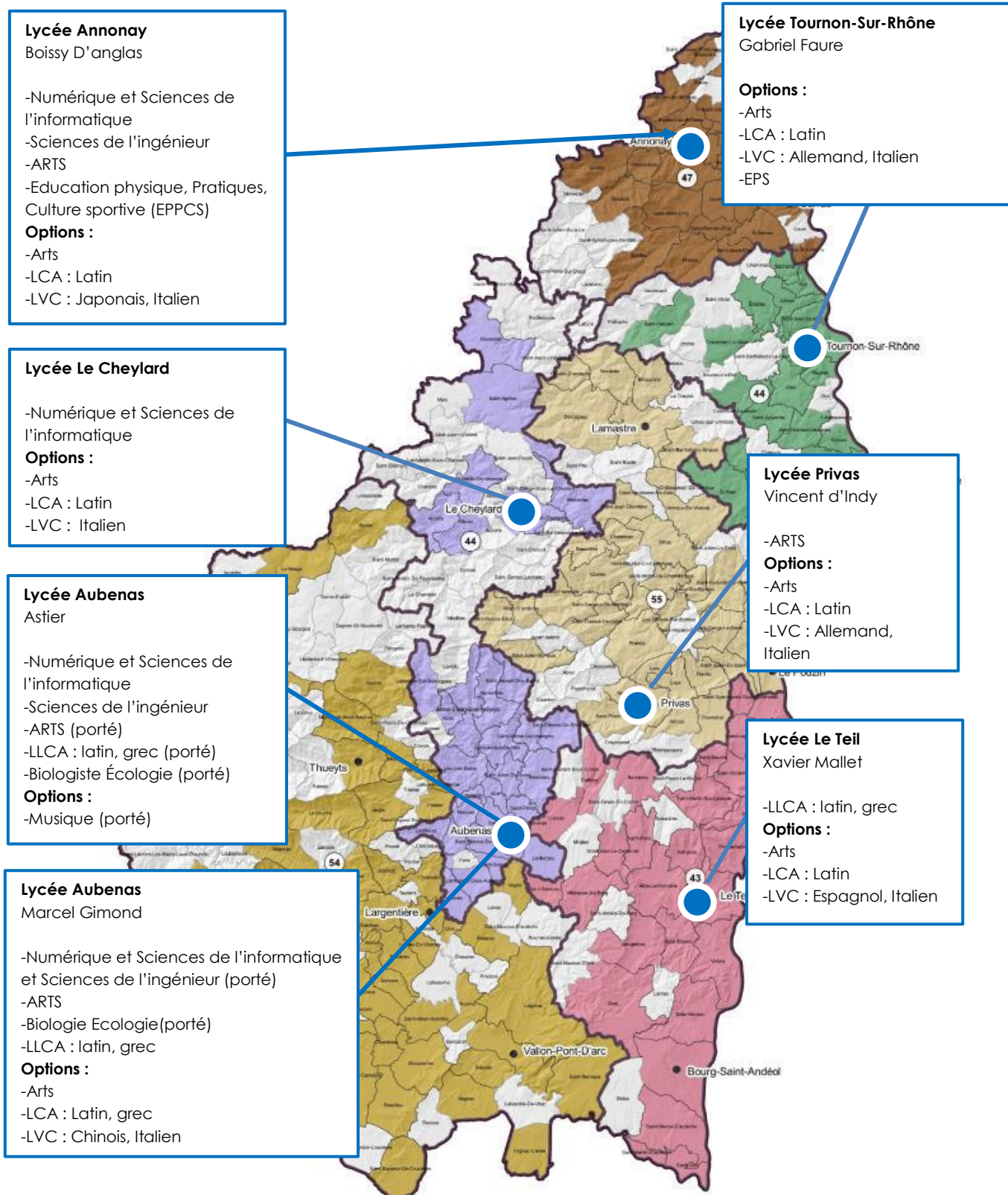
La conservation des mathématiques est très en-deçà du niveau académique tout particulièrement chez les filles.

Le choix de l'ES littérature en Anglais est plus fréquemment combiné à un enseignement artistique dans notre département avec une attractivité marquée des arts plastiques et encore davantage du cinéma-audiovisuel.

Humanités littérature et philosophie est également très fréquemment associé aux arts plastiques.

Histoire-géographie - géopolitique sciences politiques est un ES davantage retenu en Ardèche dans une association avec l'ES Cinéma-audiovisuel.

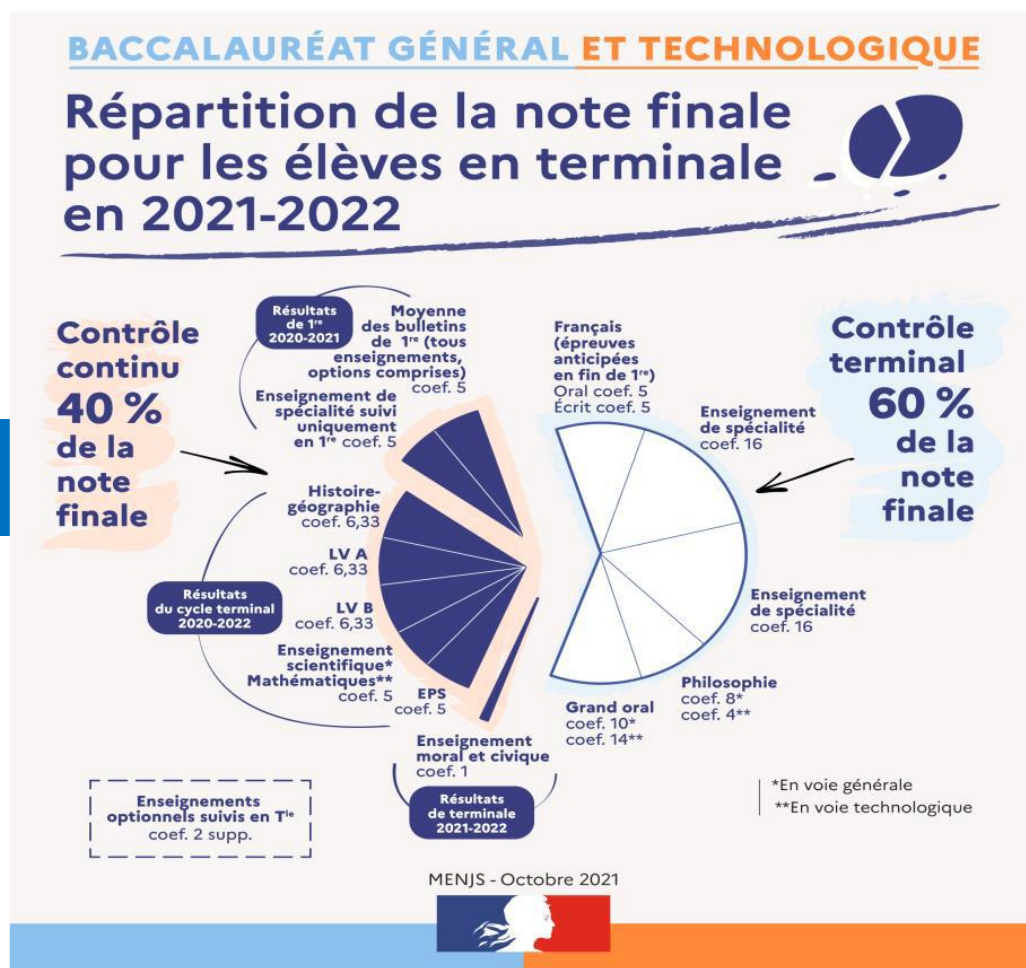
Implantation au sein des lycées publics des enseignements de spécialités rares et des enseignements optionnels



Le Baccalauréat

Il se base sur un principe d'accompagnement renforcé du parcours des élèves, sur le plan de l'accompagnement pédagogique ainsi que de la construction progressive du parcours de poursuite d'études.

- Accompagnement soutien des élèves au regard de leurs résultats aux tests de positionnement de 2nde
- L'accompagnement de l'orientation pendant l'année scolaire sur des heures dédiées
- La prise en compte du contrôle continu
- Un grand oral
- En Terminale, les élèves finalisent leur projet d'orientation et formulent leurs vœux d'études supérieures sur Parcoursup (dossier transmis à chaque formation demandée, et renseignement d'une fiche Avenir par le lycée).



Un nouvel enseignement spécifique de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique, pour les élèves de première générale qui le souhaitent et qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité mathématiques, est créé pour l'année scolaire 2022-2023

Focus

Contrôle continu : le parcours sécurisé de la note.

Le contrôle continu est renforcé et simplifié pour valoriser l'implication, la régularité et les progrès des élèves.

Il est conçu pour offrir plus de garanties de transparence des pratiques de notation et d'égalité de traitement des candidats.

Chaque établissement élabore des principes communs d'évaluation des élèves permettant, à partir d'un guide commun, d'harmoniser les pratiques. Les notes de contrôle continu des élèves sont validées collégialement en conseil de classe.

Référent : Pascal RECK – IEN IO

Encourager l'ouverture artistique et culturelle

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Rencontrer, pratiquer, connaître : cultiver les liens

À ces trois verbes qui constituent les piliers de l'éducation artistique et culturelle, et sur lesquels s'appuie tout projet en EAC, pourrait s'ajouter un troisième : relier. En effet, même si les projets qui voient le jour dans les écoles ardéchoises chaque année touchent à tous les domaines, de manière variée, ils permettent tous de relier l'école et les élèves à ce qui, souvent, se trouve en dehors de la classe : cela peut prendre la forme de rencontres avec des artistes ou des scientifiques, avec d'autres élèves du même âge mais dans une autre école ou bien parfois des collégiens voire des lycéens. Cela peut amener les enfants à entrer dans des lieux que parfois, ils fréquentent peu : un atelier d'artiste, une salle de spectacle, un EHPAD, un cinéma, un site historique, un ciel étoilé...

L'EAC permet également de faire dialoguer les arts entre eux mais aussi de faire rencontrer les disciplines enseignées à l'école. Tous ces liens participent de l'enrichissement de nos élèves, leur permettent de donner du sens à leur présence à l'école et contribuent à faire de la classe un centre de rencontres multiples.

Élaborer ces projets nécessite de l'énergie et de l'investissement mais aussi la connaissance des partenaires pour les réaliser. La plateforme ADAGE, dont l'emploi se généralise cette année au dépôt des dossiers, permet d'organiser facilement un échange de pratiques en EAC. En effet, les projets déposés sur cette plateforme, une fois validés, deviennent visibles de tous les enseignants du territoire offrant ainsi, de fait, une base de données des pratiques, des intervenants, des structures... créant là aussi du lien dans notre département.



Focus

L'EAC et les territoires ardéchois :

Les spécificités de notre département font que l'accès à la culture n'est parfois pas aussi aisé que sur d'autres territoires. Partant de ce constat, l'Éducation nationale et ses partenaires (conseil départemental, région, DRAC, CAF...) ont signé des Conventions territoriales pour l'éducation artistique et culturelle (CTEAC) avec certaines communautés de communes. Pour l'année 2022-2023, 11 CTEAC ont été signées : Arche Agglo, Ardèche des Sources et Volcans, Ardèche Rhône Coiron (ARC), Du Rhône aux gorges de l'Ardèche (DRAGA), Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans en Cévennes, Montagne d'Ardèche, Pays Beaume-Drobie, Porte de DrômArdèche, Privas Centre Ardèche (CAPCA) et Val'Eyrieux. Ces conventions offrent principalement deux choses : un financement global des projets sur chaque territoire et une coordination chargée d'organiser le dialogue et les échanges entre la population, notamment scolaire, et les structures artistiques dans le but de créer des projets EAC au plus près de tous les habitants.



Référent : Benoît VERPEAUX - Chargé de mission EAC

Education artistique et culturelle à l'école

Les dispositifs départementaux ou nationaux permettent la rencontre avec des œuvres et des artistes. Les équipes de la DSDEN en lien avec les principaux partenaires élaborent des projets qui permettent de collaborer à la mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturel riche et varié sur tout notre territoire.

Dispositif Les ARTS aux CHATEAUX

Château de Vogüé : circonscriptions d'Aubenas-Le Cheylard, Cévennes-Vivarais et le Teil

Château-Musée de Tournon : circonscriptions d'Annonay, Guilherand-Granges et Privas-Lamastre



- L'exposition « Art Aborigène » au château de Vogüé a été le support du 15^{ème} projet partenarial avec [l'Association Vivante Ardèche](#). 103 classes ont pu découvrir des œuvres d'artistes contemporains australiens, participer à des ateliers puis s'engager à leur tour dans une démarche créative en s'appropriant les notions de territoire ou de symbolique, en réinterprétant des contes et légendes traditionnels ou les différentes manières de représenter la flore et la faune locale ou aborigène.
- La session 2022-2023 se développera autour de l'exposition « Voyages imaginaires ». A n'en pas douter, les œuvres de Ghislaine Escande, Elisabeth Claus et Odile de Frayssinet ne manqueront pas d'alimenter la créativité et l'imaginaire des élèves.



- Le partenariat conduit avec le [château-Musée et la Mairie de Tournon](#) a mis à l'honneur Patricia CARTEREAU, artiste nantaise dont l'exposition « voir ce qui se murmure » présentait des œuvres interrogeant son rapport au paysage de façon colorée et fragmentée. Sa démarche, empreinte de sensibilité et de poésie a inspiré une soixantaine de classes. Les élèves ont découvert à cette occasion de nouvelles façons de s'approprier la représentation du végétal et du minéral.
- A partir de l'exposition « Aplatir le ciel », la session 2022-2023 s'empare pour la première fois des thématiques de l'architecture et de la représentation de l'espace, en appui sur les installations, photographies et collages de l'artiste Mengzhi Zheng.



Dispositif cinéma

- 135 classes de cycles 2 et 3 se sont adaptées aux contraintes sanitaires afin d'assister, après deux années de report, aux projections de la programmation **Ecole et cinéma** 2020-2022 et enfin découvrir : *Les vacances de M. Hulot* au 1^{er} trimestre, *Ernest et Célestine* (C2) et *L'étrange Noël de M. Jack* (C3) au 2nd trimestre, *Le chien jaune de Mongolie* (C2) et *La vie est immense et pleine de danger* (C3) au 3^{ème} trimestre.
- La coordination départementale est heureuse de présenter la nouvelle programmation 2022-2023 : *Cadet d'eau douce* (C2) et *Les 400 coups* (C3) au 1^{er} trimestre puis deux films communs aux deux cycles : *Kérité et la maison des contes* au 2nd trimestre et *La vallée des loups* au 3^{ème} trimestre.

L'expérimentation **Maternelle et cinéma** proposée cette année autour du cinéma Le Navire à Aubenas pour 13 classes de cycle 1, s'étend en 2022-2023 au secteur de Lussas/Aubenas, Le Teil et Vernoux/Lamastre. La coordination départementale espère pouvoir développer très rapidement ce dispositif à tout le territoire afin de permettre l'appropriation progressive par le très jeune public de la salle de cinéma et de courts-métrages spécifiquement choisis.

Focus

Création en cours

Juliette Larochette et Anaïs Castaings, deux jeunes artistes, respectivement photographe/vidéaste et photographe plasticienne/musicienne ont été accueillies tout au long de l'année dans la classe de CM1/CM2 de l'école primaire publique Marie Misery à QUINTENAS. Le projet collaboratif « **Partition** », coconstruit avec les élèves et leur enseignante explorait la transversalité son-image à partir d'un questionnement : comment la musique autant que le territoire jouent sur la construction de la personne et de l'identité ? Réponse à découvrir dans un album dont la musique et la pochette ont été entièrement réalisées par les élèves. Lien vers l'album de ce tout nouveau groupe : : [Infernal Gang & the four sages](#).

Les ateliers Médicis en partenariat avec les Ministères de la Culture et de l'Éducation nationale permettent chaque année de déployer une résidence artistique avec une classe dans chaque département. En 2022-2023, un nouveau projet verra le jour à l'école Colombier-le-Cardinal.

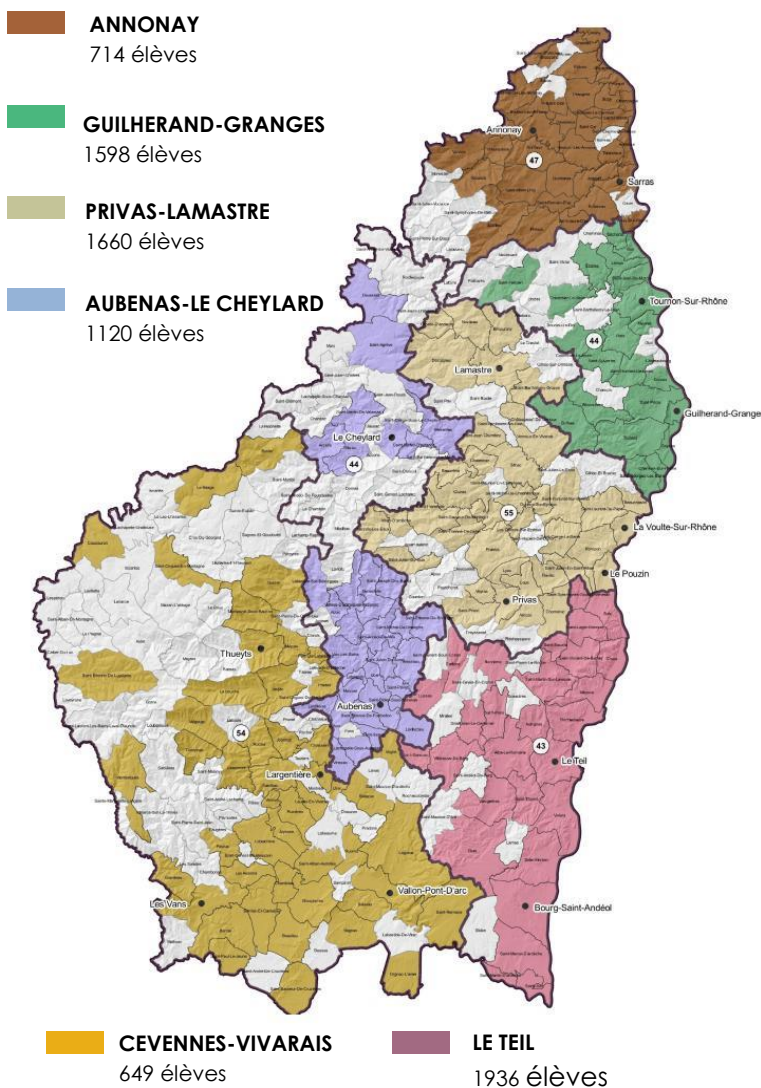
CTEAC ARCHE AGGLO et école Louise Michel de St-JEAN-de-MUZOLS ou CHEMINAS-SECHERAS

Les CTEAC proposent et développent des projets ambitieux, riches en pratiques, apprentissages et rencontres avec les scolaires de leurs territoires. Les jeunes muzolais et muzolaises se sont emparés de la notion de trace pour partir à la découverte de leur territoire local et réaliser une fresque (à découvrir [ici](#)) en collaboration avec une artiste céramiste de l'agence des métiers d'arts.

Référente : Estelle GERLAND, Conseillère pédagogique départementale arts visuels

L'éducation musicale : développement du chant choral à l'école

Projet EM – PLAN CHORALE 1^{er} degré : Projet EM avec chant choral



LE CHANT CHORAL : UNE PRATIQUE BIEN IMPLANTÉE DANS LES ECOLES

Plus de 120 projets de classes ou d'écoles construits et menés en collaboration avec un intervenant musique comportent un volet chant choral.

Cette année encore, la crise sanitaire a empêché le brassage entre les classes, pourtant indispensable à la mise en œuvre des chorales d'établissement. Pour autant, de nombreux projets, mobilisant des ressources humaines et techniques, ont permis de proposer aux élèves un enseignement et des restitutions de qualité.

DES ACTIONS DE FORMATION

Pour accompagner le développement de la pratique du chant choral, des actions de formation sont mises en place sur tout le département. Quatre circonscriptions ont pu bénéficier de formations chant choral, ainsi que d'accompagnements sur le temps de classe, par des musiciens intervenants. Ces dispositifs sont reconduits cette année, en partenariat avec le syndicat mixte Ardèche Musique et Danse.

L'association "Concerts de Poche" a formé une dizaine d'enseignants ardéchois à la direction de chœur pour accompagner la création de chorales scolaires. Le partenariat aura lieu cette année à nouveau.

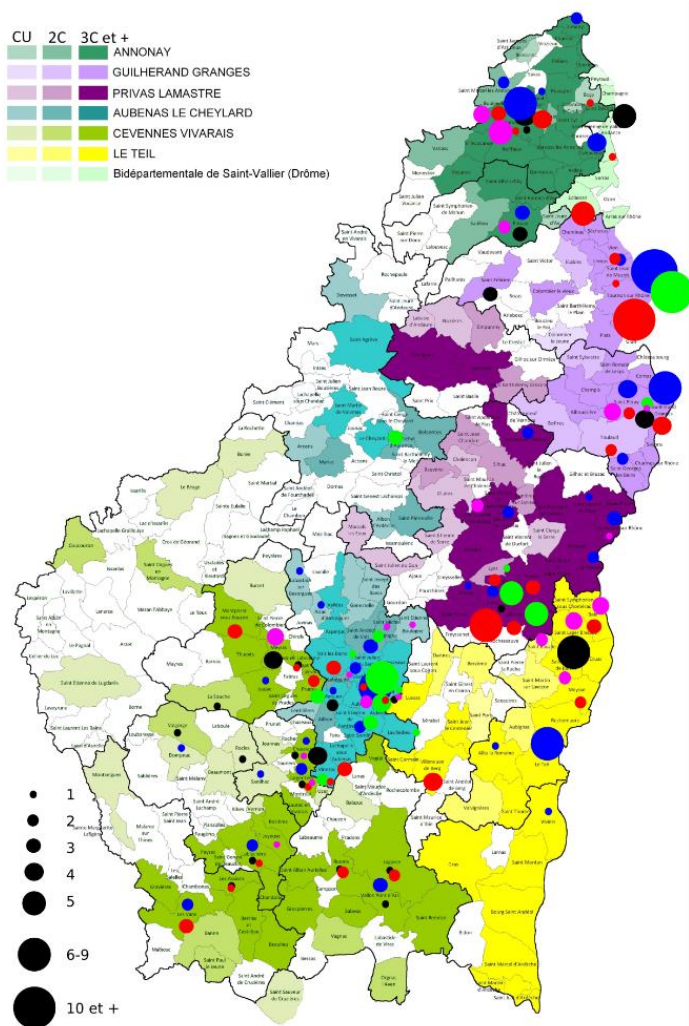
Focus

Un exemple de PEAC : projet en partenariat avec la SMAC 07, sur le territoire de Val Eyrieux ; sonorisation d'un album de littérature jeunesse : Ce projet proposait de concevoir plusieurs paysages sonores et musicaux collectifs (un paysage par groupe d'élèves) à partir de l'album jeunesse « Bienvenue bébé » de David Gauthier (auteur Drômois). Chaque pièce sonore a été conçue et fabriquée par les élèves dans le cadre d'ateliers guidés par une musicienne intervenante en électro-acoustique. Ce travail sonore, accompagné des voix des élèves racontant l'histoire du livre, a été diffusé par le biais d'un dispositif en multidiffusion. *In fine*, les élèves ont été les compositeurs/auditeurs de leur propre création. Ce projet s'est adressé à des élèves de cycle 1, de cycle 2, et de cycle 3, et de classes uniques.

L'orchestre à l'école Roger Planchon de Privas réunit deux classes de CE1 à CM2 et compte une cinquantaine de musiciens. Ce projet, dont c'est la quatrième année de mise en œuvre, est porté conjointement par toute l'équipe de l'école et celle du Conservatoire de la ville de Privas. Il a notamment pour ambition d'offrir aux élèves une ouverture culturelle par une pratique instrumentale collective (lors de sa mise en place, une seule élève pratiquait la musique). Une fois par semaine, les élèves travaillent leur instrument et jouent en orchestre. Depuis le début du projet, ils ont pu collaborer avec de nombreux artistes, dont le quatuor à cordes « Debussy » (parrain de l'orchestre).

Cette année, une formation multi catégorielle dispensée par l'association « Orchestre à l'école », a permis de rassembler enseignants et professeurs de musique. Elle a concerné les quatre classes orchestre du département. Les questions techniques et pédagogiques ont pu être abordées, afin notamment que des enseignants non spécialistes trouvent pleinement leur place dans le dispositif.

Les classes qui dansent



3 structures à la coordination artistique



7 conseillers pédagogiques en accompagnement, coordination et organisation

Focus

La connaissance d'œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique de la danse sont l'essence du dispositif départemental « Classes qui dansent » qui participe à un Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de qualité pour plus de 1000 élèves chaque année.

La DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et la DSDEN proposent un accompagnement pour faciliter la co-construction avec des structures culturelles identifiées (La Baraka, Le Théâtre de Privas et Format).

Le bénéfice de l'accompagnement et de la formation des enseignants se vérifie au fil des années, comme en témoignent le nombre de classes inscrites et la créativité des élèves. Cette approche éducative pertinente repose sur 4 temps forts :

- Des formations,
- Des interventions d'artiste,
- Des spectacles à aller voir
- Et des restitutions d'élèves.

À l'occasion de ces dernières, les enfants, leurs enseignants et les artistes qui les accompagnent, peuvent d'ailleurs apprécier les prestations d'autres danseurs écoliers et collégiens dans des grands lieux de spectacle ardéchois.

Réfèrent : Fabien EYSSETTE – Conseiller pédagogique départemental EPS

Encourager le développement de compétences citoyennes

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté de réseau (lien institutionnel CESCE)

Le premier CESCE de réseau pédagogique s'est tenu au lycée Marcel GIMOND d'Aubenas le 23 mai 2022.

L'objectif d'une telle rencontre réside dans la mise en cohérence des actions liées à la santé et à la citoyenneté sur un réseau pédagogique afin d'offrir aux élèves des parcours diversifiés et complémentaires. Ce CESCE de réseau permet également de créer de nouvelles solidarités entre les différents acteurs du terrain.

Au programme : présentation des partenaires, speed dating professionnel entre établissements et partenaires, retours d'expérience sur l'utilisation de l'outil radar d'auto-positionnement sur les politiques éducatives menées en école et en établissement.

Un pad CESCE « prendre soin de soi et des autres » du réseau pédagogique est en cours d'élaboration. Il permettra de centraliser des outils de pilotage du CESCE, les offres des partenaires et les contacts :

<https://digipad.app/p/176537/3cef9b663eb48>.

Ce nouveau format de CESCE a reçu un accueil favorable des participants, il pourra être déployé à la demande sur de nouveaux réseaux pédagogiques à partir de 2022-2023.



Labellisation Ecole en Démarche de Développement Durable (label E3D)

Qu'est-ce que la labellisation E3D

Peut être considéré comme "école ou établissement en démarche de développement durable", tout établissement scolaire dont la stratégie et la démarche éducatives le conduisent à s'engager dans un projet de développement durable établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure, tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat, pour former les citoyens du XXIème siècle. Il existe 3 niveaux de labellisation : engagement-profondissement-déploiement.

En Ardèche

13 écoles, 13 collèges et 6 lycées ont obtenu la labellisation E3D. Toutes les informations nécessaires pour déposer une candidature se trouvent sur le site <https://edd.web.ac-grenoble.fr/group/38>

Accompagnement-formation

Des Formations d'Initiative Territoriale EDD peuvent être sollicitées auprès de la FTLV pour les équipes du second degré. Dans le premier degré, le groupe départemental sciences-EDD peut accompagner dans la démarche de labellisation.



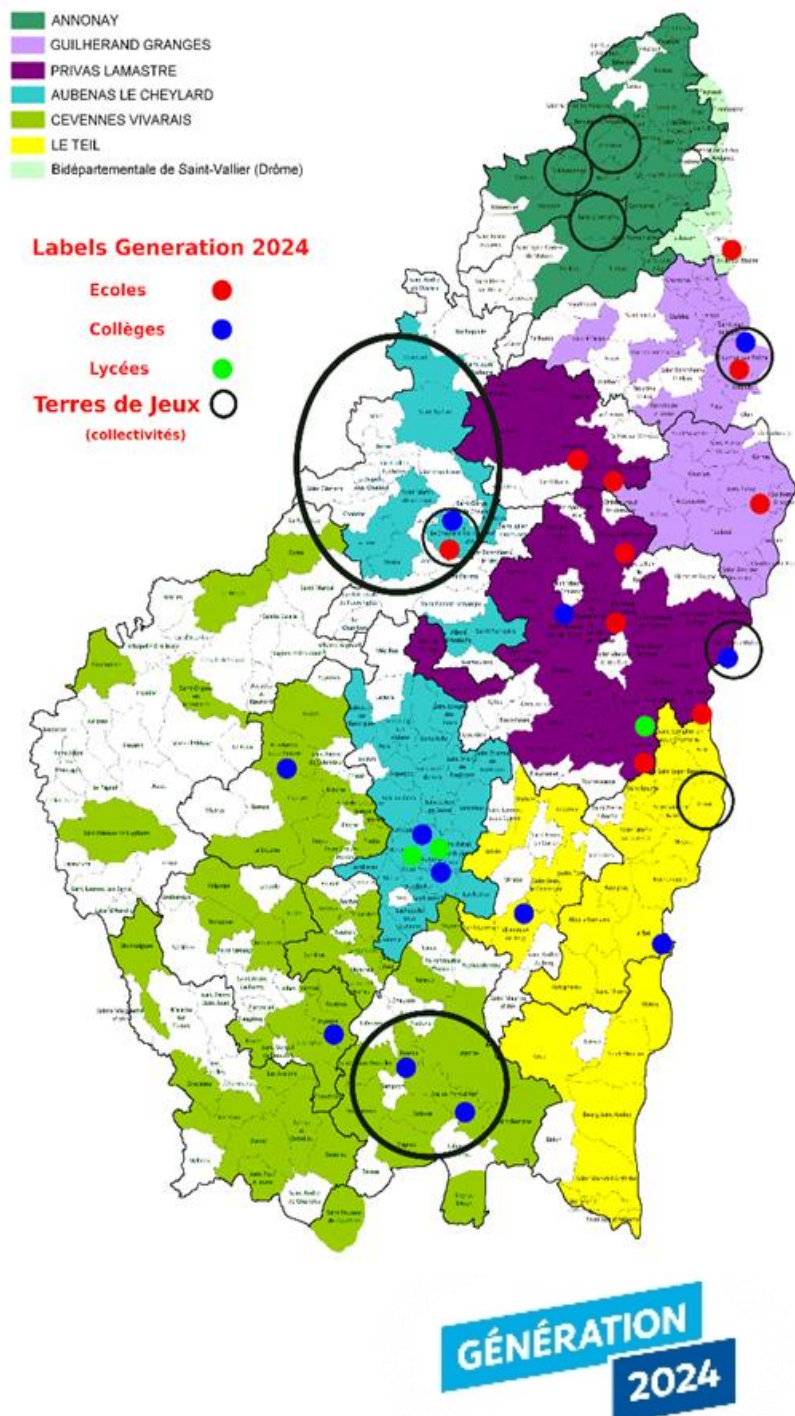
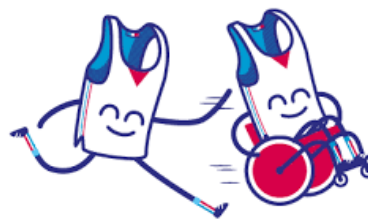
L'école maternelle du Moulinon est labellisée E3D depuis 2 ans. L'Education au développement Durable est intégrée à la pratique quotidienne de classe (tri, compost, jardin, éducation à la santé, apprentissage en milieu naturel). La directrice de cette école rurale, explique dans cette capsule vidéo comment la labellisation E3D permet d'améliorer la cohérence du projet d'école, le lien avec les partenaires et affecte de manière positive sa santé professionnelle.



[Lien capsule](#)

Génération 2024

GÉNÉRATION 2024



Commentaires

Génération 2024 est un **dispositif national** piloté par un délégué interministériel, M. Thierry TERRET.

Le but consiste en la labellisation d'établissements (Ecoles, collèges, Lycées, Universités) qui s'engagent dans une démarche de valorisation de la politique sportive dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Quatre objectifs déterminent cette démarche :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.
3. Adapter les parcours des sportifs de haut niveau.
4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

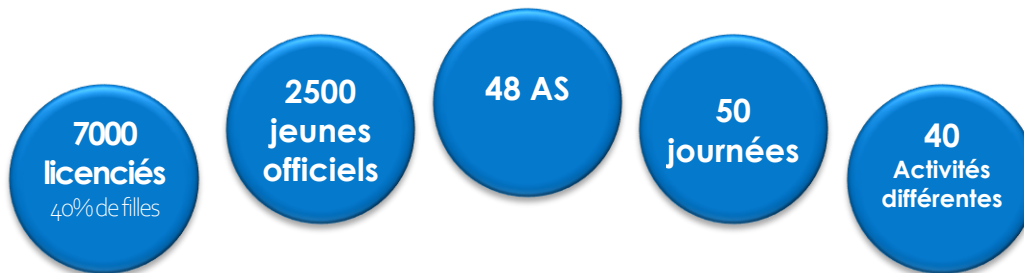
La labellisation est attribuée pour une **période de 3 ans**.

L'ouverture des candidatures est prévue pour février, mais la construction du projet, peut débuter dès maintenant par la mise en place d'actions fortes (Journée Nationale du Sport Scolaire, Journée et Semaine olympique...) dès cette rentrée.

A cette heure, 40 établissements ont obtenu le label (23 écoles, 14 collèges et 4 lycées) et 20 collectivités territoriales sont labellisées « Terres de Jeux ».

L'UNSS en Ardèche

Encourager le parcours sportif



L'UNSS, C'EST QUOI ?

Elle s'adresse à tous les collégiens et lycéens ardéchois désireux de pratiquer une ou plusieurs activités sportives dans des compétitions par équipe, arbitrées et jugées par les élèves Jeunes Officiels.

Elle a pour objectif :

- D'organiser des rencontres sportives dans les collèges et lycées
- Et de développer la vie associative au sein de ces établissements

Nos valeurs : partager plus que du sport

- Permettre l'accessibilité et la démocratisation du sport scolaire
- Mener des actions sportives éthiques, solidaires et responsables
- Valoriser les compétences de nos jeunes pour leur avenir
- Ancrer le sport scolaire dans les territoires
- Innover à travers le sport pour un sport scolaire ambitieux.

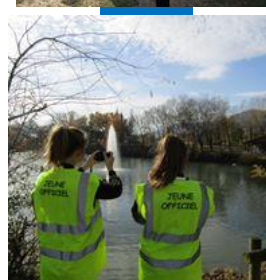
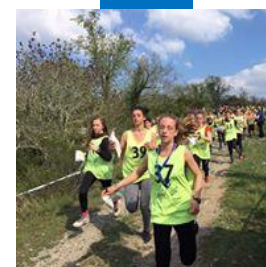
Partage échange éthique découverte rencontre

Le sport scolaire en Ardèche avec près de 44% de licenciés de la population scolaire est parmi les plus dynamiques de France.

L'offre de pratique, aussi bien en terme d'activités sportives (multiples, variées, formes diverses), de créneaux, mais aussi d'engagement sur différents rôles (jeunes officiels) est d'une grande richesse.

Elle est assurée par 150 enseignants EPS, animateurs d'AS.

L'axe prioritaire pour l'année 2022/2023 sera de créer les conditions nécessaires pour une reprise d'activités physiques du plus grand nombre d'élèves : SPORT/SANTÉ ; SPORT/PLAISIR ; SPORT POUR TOUS.

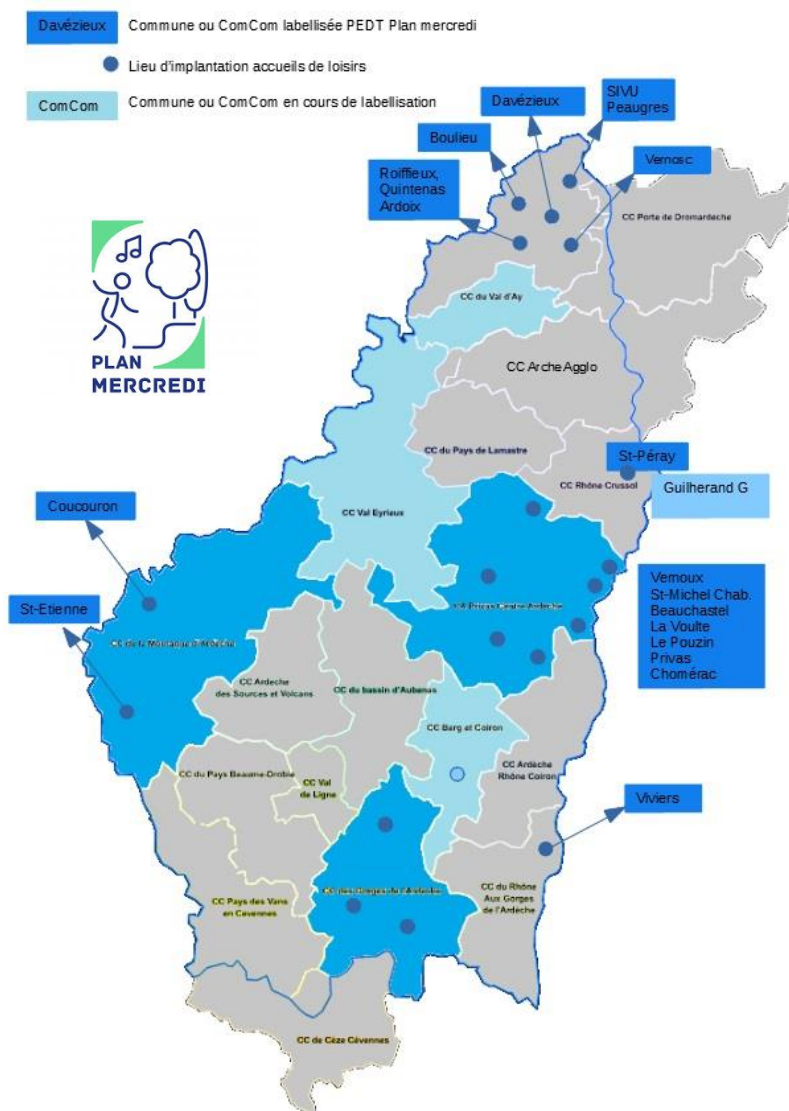


Référente : Bénédicte CASSADO
Directrice de l'UNSS Ardèche

Politique jeunesse cohérente

La DSDEN renforcée par un service JES : Jeunesse, Engagement et Sport

Conventions PEDT Plan Mercredi



Depuis janvier 2021, les services de la jeunesse de l'engagement et du sport (SDJES) ont été adossés aux DSDEN sous la tutelle des Inspecteurs d'académie qui ont reçu par délégation une partie des compétences dans les champs de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (JES). Ce service, était préalablement rattaché à la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Suite à la réforme de l'organisation de l'Etat, il a été placé sous l'autorité du Recteur de région académique et de l'IA-DASEN par délégation.

En Ardèche, le service SDJES est piloté par un Inspecteur de la jeunesse et des sports qui est également conseiller de l'IA-DASEN sur tous les sujets liés à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Le service est composé de 12 agents, et notamment de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, de professeurs de sport et d'agents administratifs et techniques. Leurs missions, très variées, s'articulent principalement autour de deux axes,

- l'un régalien : inspection, contrôle, évaluation des accueils collectifs de mineurs et des établissements d'activités physiques et sportives,
- l'autre de développement : mise en œuvre des politiques publiques de la jeunesse, de l'engagement et des sports dont, entre autres, le développement des projets éducatifs de territoires pour les jeunes de 3 à 30 ans, de l'information jeunesse, du Service Civique, la professionnalisation des clubs sportifs et l'animation de la vie associative ardéchoise au sens large.

Des dossiers transverses rejoignent un objectif commun avec les services de la DSDEN : la réussite éducative, la lutte contre l'inégalité des chances et le lien avec les collectivités locales et les partenaires associatifs pour promouvoir aux côtés de l'éducation formelle, l'éducation informelle dite « populaire ».

Focus

Le PEDT Plan Mercredi est un instrument souple de concertation qui permet de définir les priorités et les ambitions éducatives pour les enfants et les jeunes du territoire concerné, tout en s'articulant aisément avec d'autres politiques publiques telles que les Conventions territoriales Globales (CTG) ou les Conventions Territoriales d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC). En 2022, les collectivités qui le souhaitent peuvent demander un accompagnement pour établir un diagnostic territorial, fournir un accompagnement méthodologique et faciliter la mise en relation des différents partenaires éducatifs.

Référent : Olivier PARENT - Inspecteur SDJES

Une école – Un club / Un réseau - Des clubs



Le dispositif

Co-construire et diffuser des contenus pédagogiques adaptés, partager une co-intervention avec un professionnel... sont des propositions concrètes pour favoriser ce dispositif.

L'USEP et la création d'une association sportive dans l'école doivent donc être aussi encouragées.

Le cadre :

- **Administratif** : accompagnement et suivi des intervenants par les différents services de la DSDEN
- **Pédagogique** : aide à la construction de projets pédagogiques ambitieux sur tous les temps de l'enfant
- **Financier** : communication des dispositifs aux écoles et aux intervenants afin de profiter de financements spécifiques

Accompagnement des écoles :

L'équipe départementale EPS (CPC, CPD et USEP) accompagnera dans tous les projets de partenariat au profit de la pratique physique de l'élève.

Commentaires

Le contexte

La pratique régulière d'une activité physique doit être une priorité chez l'enfant. C'est un élément clef de l'apprentissage d'une culture spécifique, de règles de vie en société et du respect d'autrui.

En s'appuyant sur une recommandation de pratique physique minimum de 30 minutes par jour, l'élan national des Jeux Olympiques 2024 et la stratégie nationale sport-santé 2019-24, **nous favoriserons un rapprochement entre l'école et les 300 000 associations sportives.**

Le partenariat avec un club de sport peut être aussi un levier pour favoriser l'enseignement des savoirs fondamentaux (savoir nager, rouler...), le développement d'équipements sportifs et la dynamique associative.

Les objectifs partagés

- Favoriser la pratique physique et sportive sur tous les temps de l'enfant : scolaire, péri et extra-scolaire.
- Développer la co-animation sportive enseignants-intervenants sportifs
- Proposer des formes de pratiques scolaires et sportives : des activités éducatives en faveur des élèves les moins préparés à la pratique physique
- S'appuyer sur un « Sport Educatif Santé »
- Favoriser la pratique au profit des zones blanches et OPV
- Développer les enseignements prioritaires du « Savoir Rouler » et du « Savoir Nager ».

Vacances apprenantes en Ardèche

Le dispositif « colos apprenantes » mis en place conjointement par la DSDEN, la préfecture et la Fédération des œuvres Laïques de l'Ardèche a été renouvelé pour l'été 2022. Ce dispositif a vocation à associer renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable, tout en favorisant la découverte de territoires nouveaux.

Ces séjours d'une durée de 8 jours et pris en charge par l'Etat ont été ouverts aux élèves de cycles 2 et 3 avec un public prioritaire : les enfants domiciliés en quartiers politique de la ville ou en zones rurales, les enfants issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire.

Des séjours thématiques ont été proposés durant toute la période estivale sur les sites de Saint-Barthélémy-Grozon, Meyras et Albiez-Montrond :

- Du 10 au 17 juillet : « Graines de Cuistot » à Saint-Barthélémy-Grozon (Ardèche)
- Du 17 au 24 juillet : « Graines de Cuistot » à Saint-Barthélémy-Grozon (Ardèche)
- Du 24 au 31 juillet : « Les Chevaliers de la Table ronde » à Saint-Barthélémy-Grozon (Ardèche)
- Du 31 au 7 août : « Mon amie la Planète » à Meyras (Ardèche)
- Du 7 au 14 août : « Graines de Cuistot » à Saint-Barthélémy-Grozon (Ardèche)
- Du 12 au 19 août : « Sur la piste des Indiens » à Albiez-Montrond (Savoie)
- Du 21 au 28 août : « Mon amie la Planète » à Meyras (Ardèche)

Focus : « Mon amie la Planète » à Meyras



Le lieu

Le centre de vacances des portes de l'Ardèche situé à Meyras est un ancien moulinage sur 3 niveaux situé sur les bords de l'Ardèche. Situé dans un parc boisé privé et sécurisé de 2 ha, il offre aux élèves un cadre propice aux apprentissages autour du développement durable.



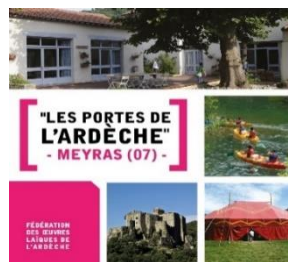
Le développement durable, comme thématique du séjour

Ce séjour, centré sur la nature et la découverte de l'environnement, a pour objectif pédagogique de sensibiliser les enfants à la notion d'écocitoyenneté. Il allie de nombreuses activités autour de la nature (land'art, construction de nids à insectes...), des gestes éco citoyens (tri sélectif, mise en place d'un compost sur le centre de vacances), et des activités sportives qui respectent la nature et qui se confondent avec elle (accrobranches...).

Le Service National Universel en Ardèche

Le principe

Le SNU (Service National Universel) met à l'honneur les valeurs de l'engagement, de la citoyenneté, du devoir de mémoire, de la résilience et de la cohésion nationale.



Il est accessible sur la base du volontariat, à l'ensemble de jeunes de 15 à 17 ans.

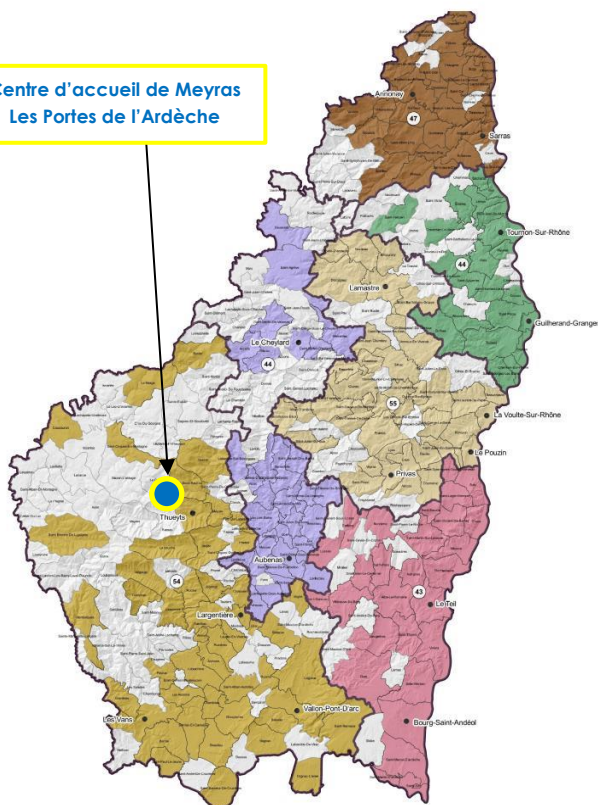
Il se décline autour de 3 axes :

1^{ère} étape : Un séjour de cohésion : les jeunes sont volontaires pour vivre une expérience favorisant la mixité sociale, la parité filles garçons, dans l'esprit de cohésion autour d'activités variées, hors de leur département, dans un centre d'accueil, pour une durée de 12 jours.

2^{ème} étape : Une mission d'intérêt général (MIG) : qui suit le séjour de cohésion et qui engage le jeune volontaire à une action bénévole dans une structure ou une association de son choix, proche de son domicile, pour une mission solidaire de 12 jours (ou 84 heures perlées) autour d'un thème qu'il choisit.

3^{ème} étape : Un engagement volontaire (facultatif) de 3 mois, qui fait suite à la MIG, dans une association ou structure au choix du jeune volontaire. Cette mission est rémunérée (sur un principe identique au Service Civique) et peut s'effectuer jusqu'aux 25 ans révolus du volontaire.

Centre d'accueil de Meyras
Les Portes de l'Ardèche



En 2022, deux séjours de cohésion SNU sont organisés en Ardèche au centre de vacances de la fédération des œuvres laïques à Meyras. Ils ont lieu :

- du 12 au 24 juin 2022
- du 3 au 15 juillet 2022

Chaque séjour rassemble environ 130 jeunes de 15 à 17 ans, filles et garçons, aux profils divers, originaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'objectif du séjour de cohésion est de faire découvrir aux jeunes ce que signifie « faire Nation » et développer leur talent pour l'engagement dans un parcours utile pour eux, pour les autres et pour la société. Le séjour de cohésion a vocation à réunir pendant 12 jours des volontaires reflétant la diversité de notre société.

Le programme est constitué de modules mis en œuvre par des partenaires du monde associatif, mais également des services de l'Etat et des corps en uniforme (police, gendarmerie, SDIS, CSNJ...). Le programme a été allégé par rapport à 2021 afin de laisser plus de temps libre pour faciliter les interactions entre maisonnées et la cohésion au sein du centre.

On y trouve :

- **des modules obligatoires** : sport et cohésion, connaissance et accès aux droits, valeurs de la république et laïcité, diagnostic d'orientation, journée défense et mémoire, promotion de la santé, formation gestes qui sauvent, sécurité routière, lutte contre les discriminations et les violences, ... qui mettent en avant l'**interministérialité** du dispositif avec notamment le SDIS, la gendarmerie et la police, la Banque de France, la Déléguée aux droits des femmes...

- **des activités pour valoriser le territoire, ses associations, son patrimoine et stimuler l'engagement** :

- Sport de pleine nature : descente de l'Ardèche en canoë format 2 jours et bivouac à Gaud, Cours d'orientation, Via Ferrata... ;
- Chantiers de jeunes au Château de Haut Ségur, défrichage, création de nichoirs et animations crépusculaires ;
- Côté culture : ateliers d'improvisation avec une compagnie de théâtre, initiation au cirque, à la danse...
- Des olympiades européennes ;
- Découverte de l'engagement lors du forum de l'engagement mais aussi tout au long du séjour.

En 2022, 200 jeunes volontaires ardéchois ont pu profiter d'un séjour de cohésion organisé dans le cadre du SNU, soit deux fois plus qu'en 2021. Le SNU va poursuivre sa montée en puissance dans les années à venir pour toucher toujours plus de jeunes et leur offrir un véritable tremplin vers une éducation à l'ouverture, aux découvertes, à l'engagement.

Favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge

Le dispositif « petits-déjeuners à l'école » subventionné par l'Etat

Le dispositif initié en 2019-2020, s'inscrit dans une lutte contre l'inégalité des chances d'une façon positive en proposant aux élèves du 1^{er} degré des écoles publiques, dans les écoles en REP, en QPV mais aussi en grande ruralité de bénéficier jusqu'à 4 fois par semaine, sur 1, 2 période(s) ou plus d'un petit déjeuner équilibré, pris dans l'enceinte scolaire sur le temps d'accueil et le temps scolaire tout en s'inscrivant dans un vrai projet pédagogique, autour de l'éducation à l'alimentation ou encore du développement durable.

Depuis la rentrée 2019, les communes de l'Ardèche entrent progressivement dans le dispositif. En 2021/2022 c'est un total de 20 communes qui ont permis aux élèves, par leur participation aux côtés des équipes éducatives de bénéficier d'environ 130 000 petits-déjeuners pris à l'école.



« 70 enfants de l'école Clotilde-Habozit de Privas ont pu prendre un petit-déjeuner par semaine servi à l'école. L'objectif ? Apprendre aux élèves à mieux manger et leur permettre d'apprendre le ventre plein. »

Source - Dauphiné Libéré.

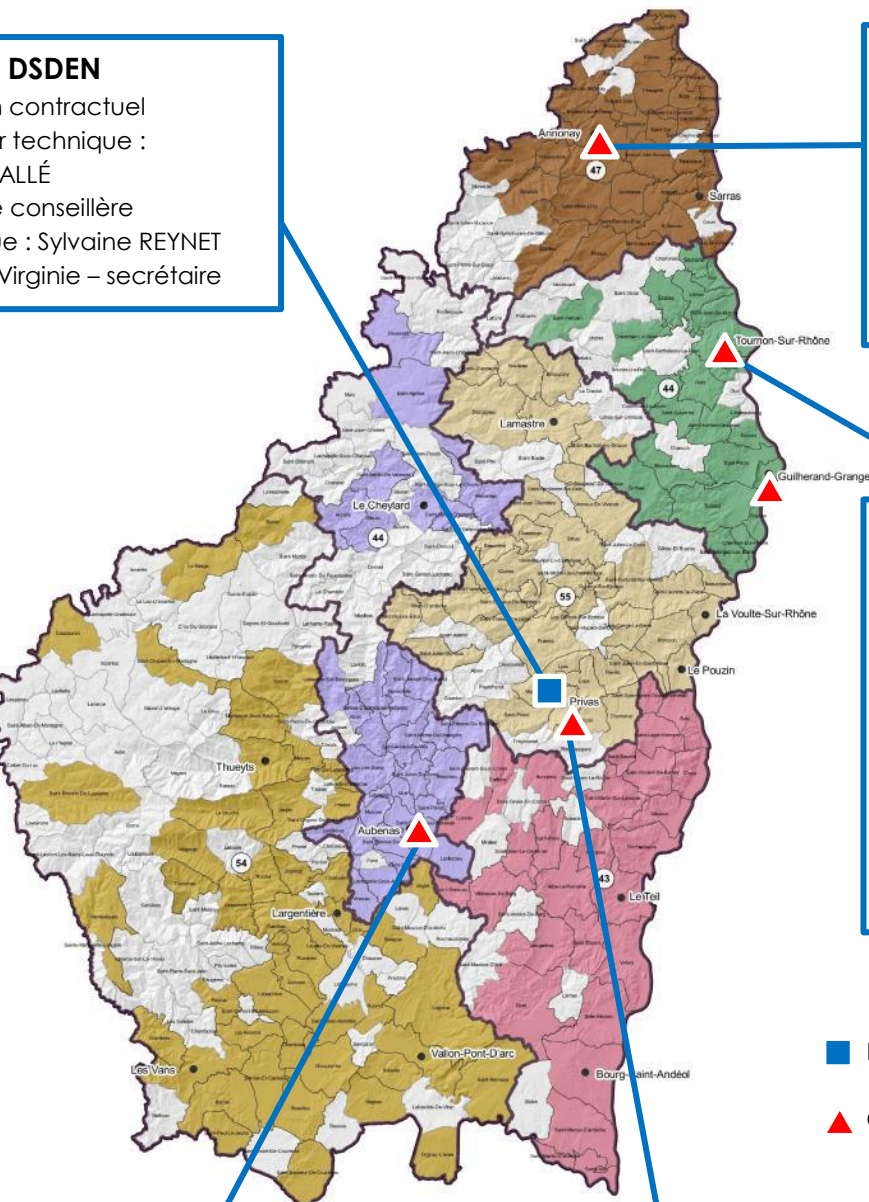
Un budget exceptionnel est alloué par le ministère pour subventionner l'opération dans toutes les écoles concernées.

A raison d'un coût moyen de 1,3 € par petit déjeuner et par élève, il a été possible, ces 3 dernières années, d'offrir aux élèves un petit déjeuner de qualité, 1 à 4 fois par semaine, en privilégiant les produits locaux et la variété.

Les enseignants, les municipalités et leurs personnels, les familles, les enfants, tous ont été partie prenante de ce dispositif, autour du savoir être ensemble, de l'équilibre dans l'alimentation, du tri des déchets, et dont les équipes ont su faire un véritable moment de convivialité. Les petits déjeuners à l'école ont été, cette année encore, un moment privilégié pour tous les acteurs de l'école qui s'inscrit pleinement dans le processus d'apprentissage qui favorise réellement la réussite scolaire.

En 2021/2022 ce sont 33 écoles et près de 2600 des élèves du 1^{er} degré public qui ont été concernés par ce moment convivial et éducatif.

Promotion de la santé en faveur des élèves



DSDEN

- ✓ Médecin contractuel conseiller technique : Pascal VALLÉ
- ✓ Infirmière conseillère technique : Sylvaine REYNET ROFFINO Virginie – secrétaire

CMS ANNONAY
Secrétaire – titulaire 50%
Infirmiers(ères) : 6
 Clg La Lombardière Annonay
 Lycée Boissy d'Anglas Annonay
 Lycée Boissy d'Anglas Annonay
 Clg Les Perrières Annonay
 Clg Les Perrières Annonay
 LP Montgolfier Annonay

CMS TOURNON
Secrétaire – titulaire 50%
Infirmiers(ères) : 7
 Lycée G.Faure Tournon
 Clg M.Curie Tournon
 Clg M.Curie Tournon
 LP M.Bouvier Tournon
 Clg Crussol St Peray / Clg P.Delarbre Vernoux en V.
 Clg C.de Gaulle Guilherand-Granges
 Clg du Vivarais Lamastre / Clg Louis Juvet St Agrève

CMS AUBENAS
Secrétaire – titulaire 80%
Infirmiers(ères) : 12
 Lycée Astier Aubenas
 Clg Roqua Aubenas
 Clg de Jastres Aubenas
 Lycée M.Gimond Aubenas
 Clg G.Gouy Vals Les Bains
 Clg J.Durand Monpezat
 Clg St Cirques En Montagne
 Clg H.Ageron Vallon Pont d'Arc
 Clg le Laoul Bourg Saint Andéol
 Clg Vallée de la Beaume Joyeuse
 Clg Léonce Vieljeux Les Vans
 Cité Scolaire Largentière

CMS PRIVAS
Secrétaire – vacataire 80%
Infirmiers(ères) : 10
 Clg B. de Ventadour Privas
 Clg Les Trois Vallées La Voulté
 Clg de l'Eyrieux St Sauveur de Montagut
 Clg A.Mezenc Le Pouzin/Clg Mercoyrol Cruas
 LP Léon Pavin Chomérac
 Lycée Vincent d'Indy Privas
 Lycée Xavier Mallet Le Teil
 Clg M.Chamontin Le Teil
 Cité Scolaire Le Cheylard
 Clg Laboissière Villeneuve De Berg

- DSDEN
- ▲ CMS (Centre-Médico-Scolaire)

Les objectifs pour 2022-2023

- Impulser des actions de prévention dans le 1er degré et second degré en éducation à la sexualité ;
- Développer les Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et de l'environnement (CESCE) de réseau.

Les différents personnels et les priorités

L'infirmier(e) scolaire est le(a) professionnel(le) de santé de proximité. Elle-il est donc l'interlocuteur(-trice) de première intention à laquelle s'adressent les directeur(-trices) d'école dans le primaire et les chefs d'établissement dans le secondaire. Elles/Ils sont nommé(e)s sur des postes inter-dégrés : collèges, cités scolaires et les écoles du secteur ou en lycée.

❖ Ils-elles assurent :

- Des suivis individualisés de la GS au lycée ;
- Le dépistage de la 12ème année en 6ème ;
- Des séances d'éducation à la santé ;
- Des conseils et aide aux directeurs d'école et chefs d'établissement en matière de santé ;
- Leur expertise aux diverses commissions et aux CESCE pour la mise en place des projets de promotion de la santé.

❖ Ils-elles travaillent :

- En collaboration avec l'équipe éducative ou l'équipe de suivi de la scolarisation, dans le cadre du PAI (Projet d'Accueil Individualisé), du PAP (projet d'accompagnement personnalisé), du PPS (projet personnel de scolarisation) ;
- En réseau avec différents partenaires tels que la PMI, la MDPH, le secteur hospitalier mais aussi les différentes structures s'intéressant à l'enfant et l'adolescent ;
- Dans le domaine de la prévention, en étroite collaboration avec les associations du département.

Le médecin scolaire intervient en deuxième intention sur sollicitation de l'infirmier(e). Dans le département de l'Ardèche, le service de santé scolaire est directement impacté par la pénurie de médecins. Pour cette rentrée un seul médecin sera présent sur le département, le Dr VALLE, médecin Conseiller Technique à la DSDEN. Il a pour mission :

- D'organiser les travaux réglementés du département dans les lycées professionnels ;
- De traiter les premières demandes de PAP (projet d'accompagnement personnalisé) ; les demandes d'aménagement des conditions d'examens pour les candidat(e)s en situation de handicap, les dossiers de demandes d'APADHE (Accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école).

La secrétaire est le pivot de ce réseau coordonné. Elle assure la liaison avec les familles, les enseignant(e)s, les directeur(-trices) d'école, les chefs d'établissements et les partenaires extérieurs.

Les conseiller(e)s techniques apportent recommandations, conseils et expertise à l'IA-DASEN et aux établissements scolaires.

❖ Il-elle intervient dans :

- La veille sanitaire en lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) ;
- La coordination des équipes de terrain ;
- La mise en place des cellules d'écoute ;
- Les différentes commissions pour les élèves en difficulté ;
- La formation des équipes concernant le domaine de la santé.

Le service social en faveur des élèves

Les missions de la CTSS-D

- Apporter conseils techniques et expertise aux équipes de direction et aux personnels des établissements, **notamment dans le 1^{er} degré**, dans les domaines de :
 - La protection de l'enfance (assure le lien entre EN / CRIP 07 / Justice)
 - Du harcèlement (*référénte départementale*)
 - De l'absentéisme et du décrochage scolaire
 - De l'exercice de l'autorité parentale
 - De la prévention de la radicalisation (*référénte départementale*).
- Participer à l'impulsion d'actions de prévention, en lien avec les associations agréées partenaires de l'EN dans le cadre du CDESCE (comité départemental d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement),
- Participer aux commissions départementales pour les élèves à besoins particuliers (orientation en EGPA, dispositifs relais, absentéisme, bonus sociaux...)
- Intervenir, en cas d'événements graves survenus en milieu scolaire, dans la mise en place de cellules d'écoute avec le médecin Conseiller Technique, l'infirmière Conseillère Technique, le médecin de prévention et l'assistante sociale des personnels.

Les missions des ASS

Conseillères techniques des chefs d'établissement en matière de politique sociale, les ASS interviennent dans les EPLE publics du second degré auprès :

- de l'élève et sa famille.
- des équipes éducatives et pédagogiques.

Elles s'inscrivent dans la politique éducative et articulent leurs actions autour des **priorités suivantes** :

- Favoriser l'accès aux droits des élèves et de leurs familles.
- Favoriser la persévérance scolaire, prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire.
- Participer à la prévention et à la protection des mineurs en danger ou en risque de l'être.
- Concourir à l'inclusion scolaire.
- Participer à la politique de prévention et contribuer à l'amélioration du climat scolaire pour faire de l'école un lieu de vie accueillant et favorable aux apprentissages.

Un conseil technique téléphonique est assuré aux EPLE en réseau par les CTSS pour l'évaluation des situations les plus préoccupantes, en priorité dans le cadre de la protection de l'enfance et du décrochage scolaire.

Valérie MAILFERT conseillère technique de service social départementale (CTSS-D), responsable du service,
9 assistantes de service social (ASS) et 1 conseillère technique de service social coordinatrice (CTSS-C),
intervenant sur des secteurs de collèges et lycées publics du département,
Virginie ROFFINO et Nathalie VERGNES, secrétaires.

Leurs actions

Actions individuelles auprès des élèves et/ou de leurs familles :

- Écoute, conseil, soutien, dans le cadre d'un accompagnement psychosocial en entretiens ou visites à domicile
- Evaluation des difficultés (sociales, matérielles, personnelles) et de leur impact sur la scolarité
- Dialogue avec les familles les plus éloignées de l'école
- Médiation Ecole-Famille

Actions collectives de prévention auprès des élèves dans le cadre des parcours citoyen et éducation à la santé

Conseil technique auprès des chefs d'établissement et de leurs équipes :

- Diagnostic social
- Participation aux projets éducatifs collectifs
- Contribution aux projets de chaque élève
- Participation aux différentes instances institutionnelles

Rédaction et transmission d'écrits professionnels

Environ trois mille élèves bénéficient chaque année scolaire d'un accompagnement social personnalisé pour faciliter leur scolarité.

Focus

- **L'accompagnement à la vie étudiante et à l'autonomie des élèves de Terminale :**
 - Interventions collectives et accompagnements individuels, en particulier dans la constitution du dossier social étudiant (DSE) en lien avec le service social en faveur des étudiants du CROUS,
 - Élaboration et actualisation du guide d'accompagnement des futurs étudiants, disponible sur le site internet de la DSDEN de l'Ardèche.
- **Des actions fortes pour prévenir toutes formes de violences et en particulier le harcèlement en milieu scolaire :**

La « médiation par les pairs » ou le programme « *Sentinelles et référents en milieu scolaire* » sont des dispositifs qui mettent en valeur la capacité des élèves à s'investir au quotidien, avec les membres de la communauté éducative, pour améliorer le climat scolaire et promouvoir leur engagement citoyen,
- **Le développement des compétences psycho-sociales des élèves** à travers diverses actions collectives.

Accompagner les personnels

Le service médico-social de prévention (SMS)

*Des interlocuteurs privilégiés dans le département soumis au secret médical et professionnel.
À l'interface de la vie professionnelle et personnelle de l'agent.*

Service médical des personnels

- Consultation par le médecin de prévention sur RDV à la DSDEN à PRIVAS
- Pour tout personnel Education nationale, fonctionnaire contractuel ou vacataire, enseignant 1^{er} degré et 2nd degré, public ou privé, administratif, personnel d'éducation et de direction ou autres jusqu'à la retraite.
- Toute problématique de santé ou de santé au travail.
- Compatibilité de la santé avec le travail/ adaptation du travail pour préserver l'état de santé.
- Consultations médicales et entretiens pour toute problématique de santé, de handicap, de difficulté professionnelle, de mal être au travail, d'addiction.
- Congé maladie, congé longue maladie, temps partiel thérapeutique, aménagement de poste, mutation médicale, maladie professionnelle et accident de service, *Risques psychosociaux (RPS)*, agression et acte de violence, reconversion professionnelle, risque sanitaire, prévention des risques professionnels, visite d'établissement avec l'inspecteur santé sécurité au travail.
- Membre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Condition de Travail (CHSCT)

Service social des personnels

Le service social des personnels est un service spécialisé qui s'inscrit dans la prévention et la prise en charge des difficultés rencontrées par les personnels à l'interface entre vie privée et vie professionnelle.

Il s'adresse à tous les personnels, titulaires ou non titulaires, publics ou privés, en activité ou non. Il ne prend cependant pas en charge, notamment au regard de l'action sociale, certaines catégories de personnels relevant de contrats de droit privé, toutefois reçus à leur demande en vue d'une information ou d'une orientation si besoin.

Les assistantes sociales ont un rôle d'écoute, d'information, d'orientation, d'aide et de médiation lors de difficultés professionnelles, personnelles et / ou financières.

Après évaluation des situations, les assistantes sociales exercent une mission d'expertise sociale dans le domaine individuel, mais peuvent aussi mettre en place des actions collectives. (CAAS, CHSCT, ...).

Domaines d'intervention :

- **Professionnel** : difficultés liées au travail, souffrances au travail, conflits, horaires, trajets, mutation , postes adaptés, reclassement, ...
- **Santé** : difficultés sociales, professionnelles et administratives résultant de problèmes de santé, congés de maladie, invalidité, dépendances, handicap, ...
- **Problématiques personnelles et/ou familiales** : rupture familiale, logement, décès, difficultés financières, ...
- **Informations diverses** : statut, législation, formation, droits sociaux, retraite, action sociale, ...

L'assistante sociale est tenue au secret professionnel. Sa déontologie garantit la confidentialité des entretiens.

Autres missions du Service Médical et Social des personnels :

- Prise en charge des R.P.S (Risques psychosociaux) ;
- Pilotage et participation aux cellules d'écoute pour les personnels.

Focus

**PROTECTION DES PERSONNELS :
UNE PRIORITÉ POUR L'ÉDUCATION
NATIONALE**



Secrétariat : [Nathalie VERGNES](#)

Médecin de prévention : [Dr Laurence MAILHES](#)

Assistante sociale des personnels : [Evelyne BLANCHON](#)

Référent : Service médico-social des personnels



L'ENSEIGNEMENT PRIVE EN ARDECHE

Le premier degré

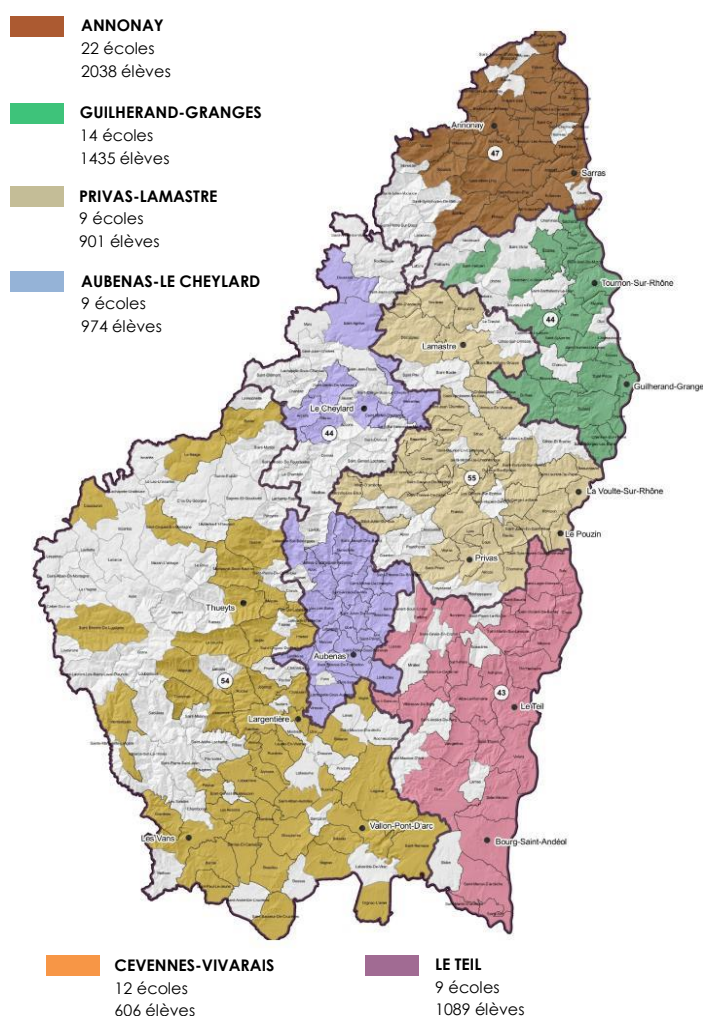
La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Ardèche est chargée d'assurer la gestion mutualisée des personnels de l'enseignement privé sous contrat du 1^{er} degré pour tous les départements de l'académie de Grenoble.

Ainsi, c'est le SMEP-1D, service mutualisé de l'enseignement privé 1^{er} degré, qui assure la gestion de tous les enseignants du 1^{er} degré privé des 5 départements de l'académie : maîtres contractuels, maîtres agréés et suppléants (maîtres auxiliaires).

Cette gestion recouvre à la fois la gestion individuelle et la gestion collective des enseignants :

- Gestion individuelle : ensemble de la gestion administrative et financière des personnels du 1^{er} degré privé ;
- Gestion collective : ensemble des opérations relatives au mouvement et à l'avancement, campagnes relatives aux temps partiels, gestion et suivi des diverses positions des personnels.

Si la gestion des personnels est mutualisée au sein de la DSDEN de l'Ardèche, chaque IA-DASEN de département reste néanmoins compétent pour la gestion des moyens, le suivi pédagogique des enseignants de son département, et pour toutes les questions qui relèvent de l'aspect éducatif.



Les effectifs prévisionnels pour les écoles privées sous contrat à la rentrée 2022 sont de 7043 élèves (prévisions des chefs d'établissement)

Commentaires

Le ministère prévoit une baisse des effectifs pour la rentrée 2022 puisque les prévisions indiquent 170 élèves de moins que le constat 2021.

A Privas, les 2 écoles privées de la commune fusionnent à la rentrée 2022 : maternelle Notre-Dame et primaire Saint-Louis. L'école primaire privée de Saint-Fortunat ferme à la rentrée.

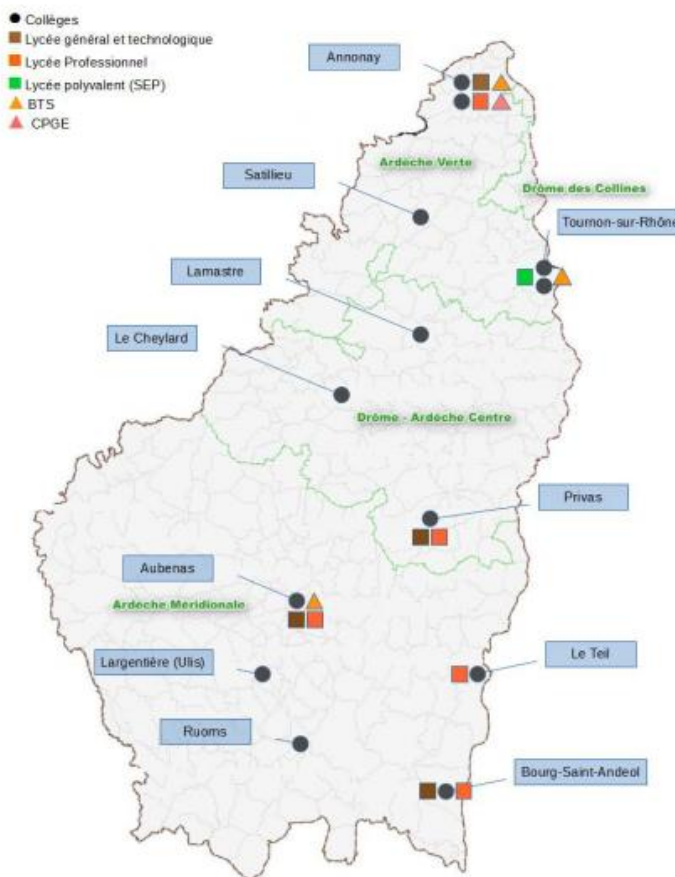
Le département comptera alors 75 écoles privées sous contrat et 6 établissements privés hors contrat.

Focus

L'IA-DASEN de l'Ardèche préside la commission consultative mixte interdépartementale (CCMI). Cette instance représentative des maîtres des établissements d'enseignement privés, réunit les représentants de l'administration et les représentants des personnels.

A la rentrée 2022, le département de l'Ardèche comptera 1 instituteur et 370 professeurs des écoles du 1^{er} degré privé dont 1 stagiaire issu du concours externe session 2022. Par ailleurs, une centaine de suppléants est recrutée chaque année pour assurer les remplacements des personnels titulaires.

Le second degré



Collèges	Prévisions d'effectifs 2022
ANNONAY Notre Dame	603
ANNONAY Sacré Cœur	696
AUBENAS St François d'Assise	761
BOURG ST ANDEOL Rivier	534
CHEYLARD (LE) St Louis	141
LAMASTRE C. De Foucauld	83
LARGENTIERE Le Portalet	210
PRIVAS Sacré Cœur	209
RUOMS St Joseph	262
SATILLIEU St Joseph du Val d'Ay	247
TEIL (LE) Présentation de Marie	231
TOURNON Notre Dame	495
TOURNON St Louis	567
TOTAL Collèges	5016
Lycée général et techno	Constats d'effectifs 2021
ANNONAY Saint Denis	1425
AUBENAS Jules Froment	686
BOURG ST ANDEOL Marie Rivier	483
PRIVAS Sacré Cœur - Notre Dame	163
Lycée professionnel	
ANNONAY M. Seguin	558
AUBENAS Jules Froment	271
BOURG ST ANDEOL Marie Rivier	215
PRIVAS Notre Dame	214
TEIL (LE) St André	234
Lycée polyvalent	
TOURNON Sacré Cœur	592
TOTAL Lycées	4626

Référent : Pôle 2

L'offre de langues en collège

Collèges	LV2 enseignées			LV2 en 6ème (ex-bilangue)
	LV2 allemand	LV2 espagnol	LV2 italien	Langue enseignée
ANNONAY Collège Notre Dame	X	X	X	Allemand LV2 6ème
ANNONAY Collège du Sacré-Coeur	X	X		Allemand LV2 6ème
AUBENAS Collège Saint François d'Assise	X	X	X	
BOURG SAINT ANDEOL Collège Rivier	X	X	X	Allemand LV2 6ème
LE CHEYLARD Collège Saint-Louis	X	X		
LAMASTRE Collège C.de Foucault	X	X		
LARGENTIERE Collège Le Portalet	X	X		
PRIVAS Collège du Sacré-Coeur	X	X	X	
RUOMS Collège Saint-Joseph	X	X		
SATILLIEU Collège Saint-Joseph Val d'Ay	X	X		
LE TEIL Collège La Présentation	X	X		
TOURNON Collège Notre-Dame	X	X	X	
TOURNON Collège Saint-Louis	X	X	X	

Tous les collèges privés proposent la langue vivante 1 anglais.

L'offre de langues en lycées

LGT St Denis ANNONAY	LP Jules Frioment AUBENAS	LGT Sacré-cœur Notre Dame PRIVAS
anglais	Anglais	Anglais
allemand	espagnol	allemand
espagnol	Section européenne anglais	espagnol
italien	Italien	italien
	LGT Marie Rivier BOURG SAINT ANDEOL	
	Anglais	LPO Sacré cœur TOURNON
LP Marc Seguin ANNONAY	allemand	Anglais
Anglais	espagnol	allemand
allemand	italien	espagnol
espagnol	Section européenne espagnol	italien
italien		Section européenne anglais
Section européenne anglais	LP Marie Rivier BOURG SAINT ANDEOL	
	anglais	LP Notre-Dame PRIVAS
LGT Jules Froment AUBENAS	espagnol	anglais
anglais	italien	espagnol
allemand		
espagnol	LP Saint André LE TEIL	
italien	anglais	
Section européenne anglais	espagnol	

Les langues vivantes peuvent être offertes en LV 1, LV2 et/ou LV3. Il convient de se rapprocher des établissements pour connaître les modalités d'organisation.

Référent : Pôle 2

Les formations Post Bacs

LGT St Denis ANNONAY

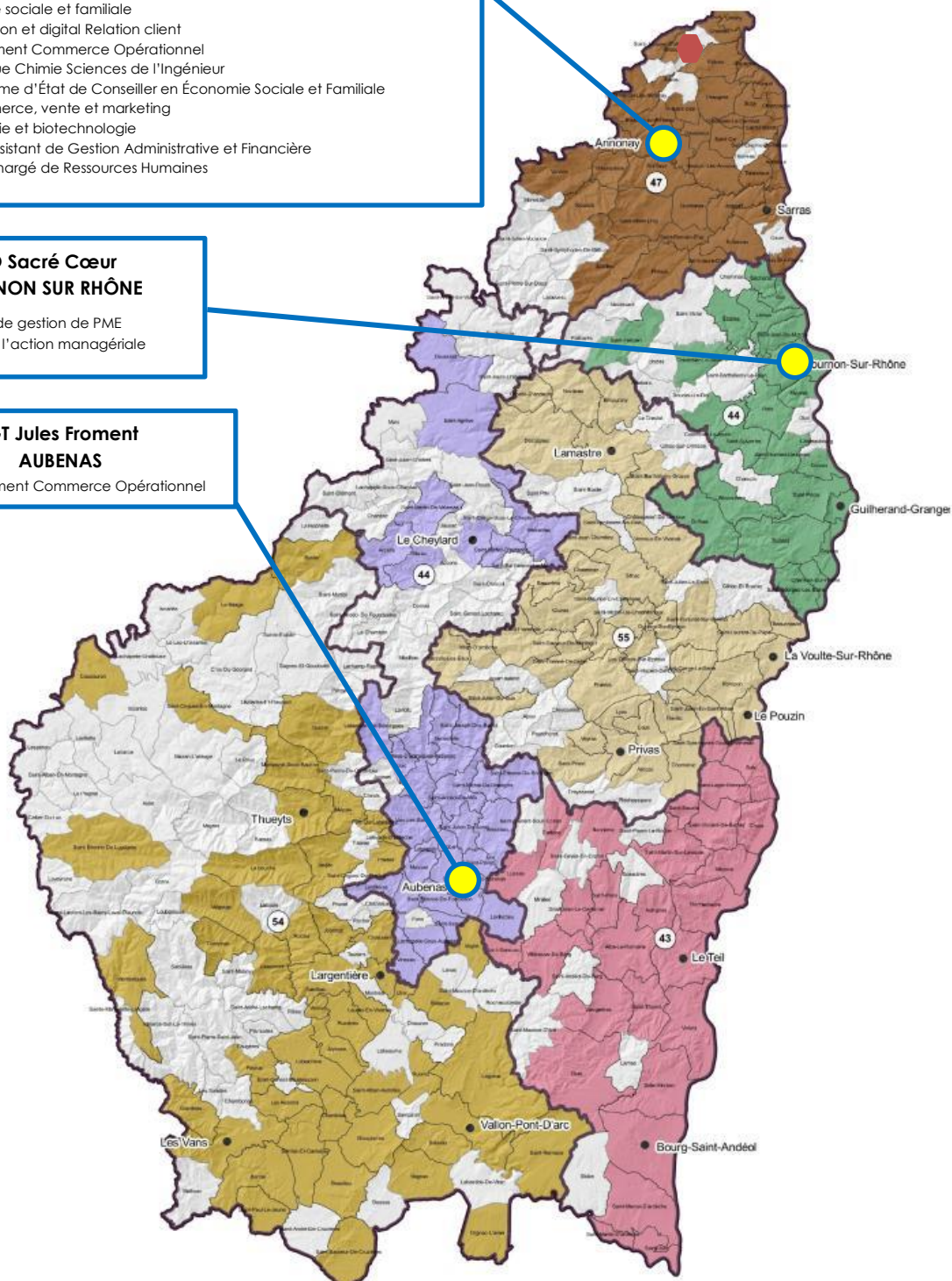
- BTS Services informatiques aux organisations (CSIO)
- BTS Gestion de PME
- BTS Bioanalyses et contrôle
- BTS Comptabilité et gestion
- BTS Economie sociale et familiale
- BTS Négociation et digital Relation client
- BTS Management Commerce Opérationnel
- CPGE Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur
- DECSF : Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale
- Licence commerce, vente et marketing
- Licence Biologie et biotechnologie
- Licence pro Assistant de Gestion Administrative et Financière
- Licence pro Chargé de Ressources Humaines

LPO Sacré Cœur TOURNON SUR RHÔNE

- BTS Assistant de gestion de PME
- BTS Support à l'action managériale

LGT Jules Froment AUBENAS

- BTS Management Commerce Opérationnel





ANNEXES



Liste des personnels d'encadrement

Patrice GROS

Inspecteur d'académie,
 Directeur académique des services de l'Éducation nationale
ce.dsden07-cabinet@ac-grenoble.fr

Isabelle CHAILLAN

Secrétaire générale
ce.dsden07-sg@ac-grenoble.fr

Mohammed MARZOUK

Adjoint au Directeur académique, chargé du 1^{er} degré
ce.dsden07-iena@ac-grenoble.fr

Inspecteurs de l'Éducation nationale Conseiller techniques

Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation : **Pascal RECK**
 ☎ 04 75 66 93 05 ✉ ce.dsden07-iao@ac-grenoble.fr

Inspectrice de l'Éducation nationale chargée de l'ASH : **Agnès LEGROS**
 ☎ 04 75 66 93 08 ✉ ce.dsden07-ash@ac-grenoble.fr

Inspecteur du service Jeunesse Engagement Sport : **Olivier PARENT**
 ☎ 06 78 00 86 17 ✉ ce.sdjes07@ac-grenoble.fr

Inspectrice de l'Éducation nationale chargée de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire et de l'apprentissage : **Laetitia STATARI**
 ☎ 06 16 68 17 23 ✉ laetitia.statari@ac-grenoble.fr

IEJ de Circonscription

ANNONAY

Jean-Loup NAVET ☎ 04 75 33 71 21 ✉ ce.dsden07-ien-annonay@ac-grenoble.fr

CHEYLARD

Annelise BARBERO ☎ 04 75 35 01 11 ✉ ce.dsden07-ien-aubenas-le-cheylard@ac-grenoble.fr

CEVENNES-VIVARAIS

Fabien DARNE ☎ 04 75 35 68 33 ✉ ce.dsden07-ien-cevennes-vivarais@ac-grenoble.fr

GUILHERAND-GRANGES

Magali CLER ☎ 04 75 44 69 09 ✉ ce.dsden07-ien-guilherand-granges@ac-grenoble.fr

LE TEIL

Sandrine LEVY ☎ 04 69 26 81 53 ✉ ce.dsden07-ien-le-teil@ac-grenoble.fr

PRIVAS- LAMASTRE

Christophe PHILBERT ☎ 04 75 66 93 33 ✉ ce.dsden07-ien-privas-lamastre@ac-grenoble.fr

UNSS de l'Ardèche **Bénédicte CASADO, Directrice**, Tél. 04 75 64 55 90

Directeur du CIO d'Annonay **Brice OLIVER**, Tél. 04 75 33 29 67

Directeur du CIO d'Aubenas **Isabelle ROMEYER**, Tél. 04 75 93 72 88

EAO Privas **Isabelle ROMEYER**, Tél. 04 75 66 93 34

Personnels de direction des lycées

Annonay

- ♦ **Lycée Boissy d'Anglas**, ☎ 04 75 69 25 50
Odile BAUSSART, Provisseur
Sami KILOUCHI, Provisseur-adjoint
- ♦ **Lycée professionnel Montgolfier**, ☎ 04 75 32 41 50
Philippe DESCHAUX, Provisseur

Aubenas

- ♦ **Lycée Astier**, ☎ 04 75 35 09 77
Gilles THABUY, Provisseur
Gwendolin NOEL, Provisseur adjoint
- ♦ **Lycée Marcel Gimond**, ☎ 04 75 35 40 88
Mostapha KRIAT, Provisseur
Alex CAPOT, Provisseur adjoint
- ♦ **Lycée agricole Olivier de Serre**, ☎ 04 75 35 17 55
Matthieu PREVOST, Provisseur
Guillaume BRILLANCEAU, Provisseur adjoint

Le Cheylard

- ♦ **Lycée général et technologique**, ☎ 04 75 29 13 66
Delphine VILLECHAISE, Provisseur
Sandrine FERRIER, Provisseur adjointe

Chomérac

- ♦ **Lycée professionnel Léon Pavin**, ☎ 04 75 65 10 44
Marina MOREL, Provisseur

Largentière

- ♦ **Lycée professionnel Hôtelier**, ☎ 04 75 39 13 64
Christophe BERNASCONI, Provisseur
Jimmy CAMBA, Provisseur adjoint

Privas

- ♦ **Lycée Vincent d'Indy**, ☎ 04 75 66 38 00
Florian GRENIER, Provisseur
Frédérique MAZON, Provisseur adjointe

Le Teil

- ♦ **Lycée Xavier Mallet**, ☎ 04 75 92 22 00
Philippe BERLIN, Provisseur
Christèle BLACHON, Provisseur adjointe

Tournon

- ♦ **Lycée Gabriel Faure**, ☎ 04 75 08 21 33
Anahita BIANQUIS, Provisseur
José FORNS, Provisseur adjoint
- ♦ **Lycée professionnel Marius Bouvier**, ☎ 04 75 07 86 50
Nicolas CHARREL, Provisseur
Serge FRISCIA, Provisseur adjoint

Personnels de direction des collèges

Annonay

♦ Collège de la Lombardière, ☎ 04 75 32 39 70

Laëtitia CIBRARIO, Principale

Florence SERRE, Principale adjointe

♦ Collège des Perrières, ☎ 04 75 67 07 20

Annie PERRIN, Principale

Sandrine BOUR, Principale adjointe

Aubenas

♦ Collège de Jastres, ☎ 04 75 35 55 33

Luc FARELLY, Principal

♦ Collège Roqua, ☎ 04 75 93 52 32

Caroline GEOFFRAY, Principale

Mireille CHARPENTIER, Principale adjointe

Bourg-Saint-Andéol

♦ Collège Le Laoul, ☎ 04 75 54 85 30

Thierry INGRASSIA, Principal

Alexandra BERBAIN, Principale Adjointe

Le Cheylard

Cité scolaire

♦ Collège des 2 vallées, ☎ 04 75 29 13 66

Delphine VILLECHAISE, Provisseure

Sandrine FERRIER, Provisseure adjointe

Cruas

♦ Collège Albert Mercoyrol, ☎ 04 75 92 04 94

Marie-Laure REBOULET, Principale

Guilherand Granges

♦ Collège Charles De Gaulle, ☎ 04 75 44 64 86

Sandra MERIAUDEAU, Principale

Corinne BOTTEGA, Principale Adjointe

Joyeuse

♦ Collège Vallée de la Beaume, ☎ 04 75 39 42 46

Emmanuel DUMONT, Principal

Lamastre

♦ Collège du Vivarais, ☎ 04 75 06 42 49

Valérie THOMAS, Principale

Largentière

♦ Collège La Ségalière, (cité scolaire) ☎ 04 75 39 13 64

Christophe BERNASCONI, Provisseur

Jimmy CAMBA, Provisseur adjoint

Montpezat-sous-Bauzon

♦ Collège Joseph Durand, ☎ 04 75 94 43 29

Fabrice WOELFLIN-SAUVAGE, Principal

Le Pouzin

♦ Collège Alex Mézenc, ☎ 04 75 85 01 36

Nathalie ARGAUD, Principale

Privas

♦ Collège Bernard de Ventadour, ☎ 04 75 66 93 80

*David VAN OUTRYVE, Principal**Hélène BRUNEAU, Principale adjointe***Saint-Agrève**

♦ Collège Louis Juvet, ☎ 04 75 30 15 32

*Sylvain SOUCHON, Principal***St-Cirgues en Montagne**

♦ Collège de la Montagne ardéchoise, ☎ 04 75 38 91 79

*Christophe FERRER, Principal***Saint Péray**

♦ Collège de Crussol, ☎ 04 75 40 24 90

*Marie-Hélène CALLO, Principale**Delphine BALDOVI, Principale adjointe***St Sauveur de Montagut**

♦ Collège de l'Eyrieux, ☎ 04 75 65 40 54

*Florence TESSIER, Principale***Le Teil**

♦ Collège Marcel Chamontin, ☎ 04 75 49 53 30

*Hervé PARCOLLET, Principal**Valérie MALHAIRE, Principale adjointe***Tournon-sur-Rhône**

♦ Collège Marie Curie, ☎ 04 75 07 20 80

*Mickaël VIDAUD, Principal**Christophe BELLINGER, Principal adjoint**Pascale MONNERON, Principale adjointe***Vallon Pont d'Arc**

♦ Collège Henri Ageron, ☎ 04 75 88 03 66

*Loïc MUTEL, Principal***Vals les Bains**

♦ Collège Georges Gouy, ☎ 04 75 37 46 35

*Amina BENCHEIKH, Principale**Barbarella PEDARD, Principale adjointe***Les Vans**

♦ Collège Léonce Vieljeux, ☎ 04 75 37 24 36

*Marie-Noëlle PAUL, Principale***Vernoux-en-Vivarais**

♦ Collège Docteur Pierre Delarbre, ☎ 04 75 58 14 65

*Mathieu RIGOLOT, Principal***Villeneuve-de-Berg**

♦ Collège Laboissière, ☎ 04 75 94 81 27

*Laurent MONNEY, Principal**Audrey DIAZ, Principale adjointe***La Voulte-sur-Rhône**

♦ Collège les Trois Vallées, ☎ 04 75 62 01 88

*Thierry HUAN, Principal**Guylaine VAN ZWYNSWOORDE Principale adjointe*

Directeur de Publication :
Patrice GROS, IA-DASEN de l'Ardèche

Secrétaire de rédaction et d'édition :
Valérie BLACHIER

Maquettiste :
Charly HAMMER

Cartographes :
Michel BRIAND & Charly HAMMER

Technicien de fabrication :
David FAUGIER



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ardèche

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Ardèche

18 place André Malraux, CS 10627 PRIVAS Cedex - Téléphone : 04 75 66 93 00
Mèl : ce.dsden07@ac-grenoble.fr
site web : www.ac-grenoble.fr/dsden07/

